LE TEMPS QU'IL FERA
BEAU
PAR COURTOISIE DE LA CHARBONNERIE ST LAURENT LTEE
RUE MILOT TEL. 3333 DU FLEUVE TEL. 697

Le Nouvelliste

26e ANNEE. — No. 67 | Trois-Rivières, mardi 22 janvier 1946 | 3 SOUS LE NUMERO

CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE — QUALITE QUANTITE SERVICE — ST-LAWRENCE COALING Ltd.
Fournaise "WARM MORNING" $54.50
La seule du genre
Distributeurs:
COMBUSTION LIMITEE
14, RUE BELL — Tel. 1004

LES RUSSES SE PLAIGNENT DE LA POLITIQUE DE L'ANGLETERRE

Les grévistes des aciéries



Quelques 3,000 membres de la Jones & Laughlin de Pittsburgh, ont quitté l'ouvrage lors de la grève de l'acier aux Etats-Unis. Ces personnes travaillaient dans le département de la finition. Cette scène montre les piqueteurs devant la barrière de l'usine située sur la seconde Avenue. Un des piqueteurs attache une insigne au bras d'une ouvrière.

De ses interventions en Grèce et en Indonésie

Par Jack Smith

Londres, 22. (P.A.)— Les informateurs renseignés ont exprimé la crainte aujourd'hui que les plaintes logées par la Russie et l'Ukraine auprès de l'organisme des Nations Unies contre la politique anglaise en Grèce et à Java pourraient bien avoir pour effet de déteminer un froid sérieux au sein des cinq grandes puissantes.

Les plaintes, adressées au Conseil de Sécurité tard hier soir, accusent la Grande Bretagne de mettre en danger la paix mondiale et de s'ingérer dans les affaires internes de la Grèce et de Java. Elles ont complètement pris par surprise les délgués anglais, grecs et hollandais, aussi bien que tous les autres.

Les observateurs émettent l'opinion que cette mesure conjointe de l'Union Soviétique et de l'Ukraine Soviétique a certainement mis à l'épreuve, comme rien d'autre n'aurait su le faire, l'organisme des Nations Unies, à qui l'on a déjà remis l'explosif du différend russo-iranien.

Ces mesures constituent les premiers actes positifs posés par un membre du conseil de sécurité des onze nations contre un autre membre. En pesant les conséquences possibles, quelques officiers d'administration ont fait ressortir le fait que le succès de la nouvelle agence de paix dépend principalement de l'unité au sein des grandes puissances.

Les autorités anglaises n'ont fait aucun commentaire officiel encore, mais un porte-parole anglais a dit cependant, que sa première réaction fut de songer que les Russes jouaient du "tac au tac" logeant des plaintes contre l'Angleterre pour contrebalancer les protestations iranniennes contre la pseudo-ingérance russe dans le nord de l'Iran.

L'attitude de la Russie en soumettant à l'UNO le cas de la Grèce où règne une situation troublée et la demande faite par l'Ukraine Soviétique de considérer en même temps la stiuation de l'Indonésie, placent les membres de l'organisme de paix mondiale devant deux autres conflits internationaux, qui s'ajoutent à la plainte déjà logée la semaine dernière contre la Russie par l'Iran.

Le comité politique et sécuritaire des Nations Unies a approuvé déjà une proposition pour l'établissement d'une commission de contrôle de l'énergie atomique, dont le Canada espère faire partie, à titre de pays qui a contribué à la mise au point de cette formidable découverte.

Les différents grec et indonésien, tout comme le conflit russo-iranien, impliquent des membres du Conseil de Sécurité.

La Grande-Bretagne est mêlée aux affaires grecques, et en Indonésie, sous la direction des chefs d'état-majors conjoints, les forces britanniques servent à maintenir l'ordre pendant que les Indonésiens continuent à proclamer la république en dépit des désirs de souveraineté que réclament les Hollandais.

La Grande-Bretagne et la Russie sont membres permanents du Conseil de Sécurité, et possèdent réciproquement le droit de veto. La plainte logée par la Russie est contenue dans une lettre envoyée à Gladwyn Jebb, secrétaire exécutif de l'ONU, qui dit:

"Le maintien de troupes britanniques en Grèce est devenu un moyen d'exercer une pression sur la situation interne du pays..." Les Ukrainiens, sur l'instruction de leur gouvernement, ont attiré l'attention sur la situation de l'Indonésie en disant:

"Dans l'opinion du gouvernement ukrainien, cette situation crée un état de menace contre la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales...

Il paraissait probable hier soir que l'organisme de contrôle de l'énergie atomique serait formé d'ici le milieu de la semaine. Le comité politique et sécuritaire fera rapport à l'Assemblée Générale sur cette question après plus ample discussion des détails.

Les délégués canadiens confèrent



Trois membres de la délégation canadienne tiennent une petite conférence juste avant l'ouverture de l'Assemblée générale de l'Organisme des Nations Unies à Londres dans le Central Hall. De gauche à droite: l'hon. Louis St-Laurent, président, Stanley Knowles et Paul Martin.

Les établissements de pari fermés à Montréal

Montréal, 22 (P.C.) — Il n'y a pas de paris sur les courses à Montréal aujourd'hui. Les propriétaires de paris mutuels ont fermé leurs établissements volontairement, admettent-ils eux-mêmes par crainte de la police et des tribunaux.

La Gazette de Montréal dit aujourd'hui avoir appris des propriétaires de trois établissements de pari mutuel du centre de la ville "qu'on a convenu de fermer volontairement les portes pour n'être pas passible d'un châtiment sévère touchant les paris sur les courses de chevaux."

Le capitaine Arthur Taché, chef de l'escouade de moralité de la police de Montréal, a déclaré n'avoir pas appris que les recorders de la métropole imposeraient de plus fortes amendes à ce sujet. Il ignore de plus le mtoif de la fermeture. Tout ce qu'il sait, c'est que les établissements de pari mutuel étaient fermés lorsque ses hommes y sont entrés avec des mandats.

Hier, la journée fut tranquille à la cour du recorder, où comparaissent habituellement des personnes arrêtées par la police pour s'être livrées au jeu. Aucune plainte de ce genre n'y a été retracée.

La police enquête activement sur neuf vols de banque commis depuis le début de l'année. Le dernier de ces vols a été commis hier après-midi, lorsque deux bandits armés ont forcé les employés de la Caisse populaire de la rue Lajeunesse, dirigée par des citoyens de la paroisse Saint-Alphonse d'Youville, à se coucher sur le plancher et ont quitté les lieux après avoir volé environ $8,000.

Le capitaine-détective Wilfrid Bourdon, chef de l'escouade des vols à main armée, a déclaré avoir reçu des renseignements touchant plusieurs des récents vols dans les banques et qu'on pouvait "s'attendre d'ici peu à plusieurs arrestations"

En cour hier, quatre jeunes hommes ont comparu devant le juge Maurice Tétreau pour répondre à des accusations de vols à main armée. Mike Orkish, 22 ans, et Fred Chibock, 19 ans, ont été accusés du vol de $4,100., à la succursale du nord de la Banque Provinciale du Canada; Sam Goldwasser, 27 ans, a été accusé du vol de $2,000., à la succursale du nord de la Banque Canadienne Nationale; et Charles Kolonocs, 27 ans, et Orkish, ont été accusés d'avoir volé à main armée $500., à l'usine de la Duncan Furniture Campany. Tous ces vols ont été commis en décembre. L'enquête préliminaire aura lieu le 28 janvier. En attendant, les prévenus sont en prison.

Thérèse Damico, 19 ans, a été accusée d'avoir reçu $1,900., fruit d'un vol de soie effectué dans un camion. Sa cause à été ajournée au 24 janvier pour l'examen volontaire. La cause de Louis Doré sera entendue le même jour. Il est accusé d'avoir touché $1,600., après le même vol.

A Lachute, à quarante milles de Montréal, deux hommes ont été arrêtés hier quelques minutes après avoir volé à main armée au magasin général de M. et Mme A. Assad. Ce sont Gérard Lefebvre, 20 ans, et Louis Daoust, 17 ans, tous deux de Montréal. Ils comparaîtront au palais de justice de Saint-Jérôme au cours de la semaine.

Le juge T.A. Fontaine, de la cour criminelle, a déclaré que la peine du fouet devait être appliquée dans chaque cas où la vie des gens aura été mise en danger. Aucun juge n'aime à prononcer la senence du fouet, dit-il, mais, "si de rudes sentences au pénitencier n'apportent pas les résultats voulus, il faudra appliquer la peine du fouet."

La police continue dans la province de Québec la recherche des armes à feu non enregistrées. A Montréal, les constables ont fouillé des hommes sur la rue et ils ont conduit plusieurs femmes au quartier-général où elles ont été fouillées par des matrones. Dans le district de Québec, la Sûreté provinciale a arrêté un homme et une femme qui étaient montés dans un train Québec-Montréal, mais elle les a relâchés peu après. Le revolver que l'homme portait sur lui a été confisqué.

Marshall et Chiang Kai-Shek vont conférer

(Par Spencer Moosa)

Tchoung-king, 22 (P.A.) — Le général Marshall a arrangé une conférence pour aujourd'hui avec le président Criang Kai-Shek et l'on rapporte qu'ils discuteront des cas de violation de la trêve. Dans l'intervalle, la nouvelle commission d'armistice en Chine, réunie à Peiping, à ordonné aux troupes adverses de se replier rapidement à au moins 20 milles des points de combat.

Le quartier-général exécutif de la commission d'armistice de Peiping a ordonné aux forces communistes et gouvernementales dans les zones de conflits de se replier d'au moins 29 milles, soit l'équivalent d'une marche d'une journée complète, a rapporté Spencer Davis, correspondant de l'Associated Press.

Aussitôt que les forces cesseront le combat et seront séparées, les nouvelles ordonnances stipulent qu'elles doivent se replier sur les positions qu'elles détenaient le soir du 13 janvier—heure fixée pour la mise en vigueur de la trêve.

Des récits de violation de la trêve — confirmés et non-confirmés — continuent à arriver au quartier-général, rapporte Davis, et les avions américains sont fort occupés à disséminer des feuillets contenant l'ordre de cesser le feu dans cinq provinces du nord et du centre de la Chine. Ils en ont jeté environ 215,000 sur trente-et-une ville et ils doivent en distribuer plusieurs autres mille aujourd'hui même.

Tout indique de plus en plus que le général Marshall pourrait bien être appelé comme arbitre sur les questions de la réorganisation du gouvernement discutées par les sous-comités de la conférence politique à Tchoung-king.

L'agence Tass s'en prend au commandant américain

(Par Eddy Gilmore)

Moscou, 22, (P.A.) — L'agence cfficielle soviétique Tass accuse aujourd'hui le commandement militaire américain dans le sud de la Corée d'inspirer les protestations "réactionnaires" contre la conférence des ministres des Affaires Etrangères à Moscou.

Dans une dépêche de Heijo, en Corée, l'agence Tass se porte à l'assaut de "la presse réactionnaire" du sud de la Corée qu'elle accuse de poursuivre une campagne de propagande anti-soviétique et d'attaquer la décision des E.-Unis, de la Russie et de la Grande-Bretagne de créer une tutelle de cinq ans en Corée.

La dépêche déclare:

"Ici la conduite du commandant américain dans le sud de la Corée nous étonne. Il a pris l'attitude d'inspirer des manifestations réactionnaires contre les décisions de la conférence des ministres des Affaires Etrangères de Moscou, à laquelle, tout le monde le sait, le gouvernement des Etats-Unis a participé."

La dépêche attaque aussi ce qu'elle appelle le "faux gouvernement de Kim Koo et de Sin Man Ri", en soutenant que leurs activités sont "dirigés contre les décisions de la conférence de Moscou, et visent à déclancher une guerre civile à l'intérieur du pays et entretenir l'hostilité contre l'Union Soviétique".

Kim Koo est président du gouvernement provisoire coréen).

Tass dit que les représentants des partis communistes national-populaire et démocrate se sont réunis à Seoul, le 7 janvier pour préparer une déclaration sur la décision de Moscou, mais que "la direction réactionnaire" du parti démocratique a par la suite répudié cette déclaration conjointe.

Ces chefs, dit la dépêche, ont déclaré que les représentants qui ont signé la déclaration n'avaient pas été autorisés par le parti démocrate à le faire. Les dirigeants ont cherché aussi à faire croire que le parti démocrate n'acceptait pas l'accord de Moscou.

"Non contents de cela", dit Tass, "les réactionnaires coréens ont organisé le 12 janvier, une démonstration pour protester. Ils diffamèrent tous les patriotes coréens honnêtes. Ils réclamèrent ouvertement l'assassinat du secrétaire du parti communiste, Pak Hen Men, et du chef du parti populaire, Yuo Uk Hiong. Ils présentèrent l'Union Soviétique comme l'ennemi du peuple coréen. Ils cherchèrent par leurs paroles à stimuler l'hostilité à l'endroit de l'Union Soviétique.

"Toute la presse réactionnaire du sud de la Corée poursuit une campagne de propagande semblable à tous les jours tout à fait impunément."

La dépêche se termine par une allusion à la "conduite" du commandement militaire américain.

jhctilit éuneco aov'é- uio

Félix Gouin succéderait à de Gaulle

Paris, 22, (P.A.)— Le parti communiste a proposé aujourd'hui que M. Félix Gouin, leader socialiste et président de l'Assemblée constituante soit nommé pour succéder au général de Gaulle, comme président intérimaire de la France.

La proposition faite dans un communiqué constitue pour les communistes le retrait de candidats de leur propre parti à la présidence de la France. On mentionnait chez eux le nom de M. Maurice Thorez, comme futur président.

Le communiqué dit que les socialistes s'en tiennent à leur demande d'un gouvernement tripartite et qu'ils ont refusé une offre des communistes de former un gouvernement de coalition entre leurs deux partis. Le parti républicain populaire a refusé de joindre à tout gouvernement dirigé par un communiste.

Les communistes avaient en effet proposé aux socialistes de s'unir à eux pour former un gouvernement sous la présidence de M. Maurice Thorez.

Dans bien des milieux on est d'avis que le général de Gaulle pourrait bien prendre la direction d'un nouveau parti lors des prochaines élections.

L'Assemblée constituante se réunira aujourd'hui pour prendre connaissance de la lettre de démission du général de Gaulle.

Triquet nommé

Québec, 22 (C.P.) — Le Lieut-colonel Paul Triquet, qui mérita la Croix Victoria pour sa bravoure à Casa Berardi en Italie, a été nommé officier commandant du centre d'entrainement avancé de Farnham, Qué dans les Cantons de l'Est, a-t-on appris hier soir. Le col. Triquet, le quatrième canadien a mérité la plus haute décoration de l'Empire pour bravoure est le père de deux enfants et demeure à Cabano, Qué.

Les Grecs sont accusés de tuer leurs otages

Quatorze otages ont été tués par les membres d'une aile de l'extrême droite, qui s'étaient barricadés dans un village montagnard 10 mille au nord-ouest de Kalamai après avoir rejeté un ultimatum de reddition a annoncé hier soir le gouvernement Grec.

L'ultimatum donnait aux insurgés jusqu'à quatre heures aujourd'hui pour se rendre ou pour être attaqués par les troupes du gouvernement.

A Kalamai l'ordre fut pleinement rétabli, a dit le gouvernement après l'arrivée de renforts considérables, mais des corps à corps étaient rapportés dans les banlieues de la ville entre les forces du gouvernement et les groupes rebelles monarchistes.

Le ministre de l'Ordre public, Stamatis Merkouris a ordonné aux troupes et aux gendarmes de sauver 150 otages qui sont détenus dans les montagnes par les insurgés.

L'évêque et le maire de Kalamai ont lancé de vains appels pour qu'on relâche les otages capturés au cours du raid d'avant-hier.

Merkousis avait précédemment déclaré que l'anarchie règnait aux abords de Kalamai et que la loi martiale avait été proclamée dans le sud Popeponésien.

Markousis avait détaché un bataillon de troupes motorisés et 200 policiers bien équilibrés. La majorité d'entre eux habillés en soldat, d'ajouter le ministre.

Au cours d'un raid sanglant les insurgés ont libérés 32 prisonniers.

La saisie des salaisons est devenue inévitable

Washington, 22. (P.A.) — Le gouvernement des Etats-Unis, qui, depuis une semaine, fait des efforts infructueux pour mettre fin aux grèves nouvelles — elles ont ajouté un million et quart de travailleurs aux bras croisés au total des mises à pied du pays — tentera aujourd'hui d'autres mouvements pour faire cesser l'arrêt du travail dans l'industrie de la viande.

Le gouvernement a déjà élaboré en grande partie ses préparatifs en vue de la saisie des salaisons. A Chicago, une commission fédérale pour établir les faits projette d'ouvrir son enquête sur le différend ouvrier qui affecte 263,000 unionistes de la Fédération Américaine du Travail et de la C.I.O., en grève pour la septième journée.

Un fonctionnaire du gouvernement a déclaré que la saisie des salaisons par le gouvernement était inévitable, mais on rapporte en toute dernière heure que l'administration projette d'offrir de nouvelles hausses de prix pour éviter cette saisie d'usines affectées par la grève.

Les fonctionnaires du gouvernement ont tenu, hier, une série de conférences, alors que débutait une grève gigantesque, celle de 750,000 ouvriers des aciéries, affiliés à la C.I.O., grève imposant la fermeture de treize cents usines. D'autres conférences auront lieu aujourd'hui. On dit qu'une priorité no 1 porte sur le règlement de la grève des salaisons.

On donne à la commission pour établir les faits dans la grève des salaisons toutes les chances de se faire médiatrice dans ce différend. Des sources rapprochées de l'industrie disent que la nouvelle formule de prix présentée par le gouvernement constituerait pour se dernier l'obligation d'acheter environ trois millions de livres de viande et provoquerait une hausse de trente-cinq cents les cents livres.

Le prix du blé vendu aux grossistes civils serait augmenté de vingt-cinq cents les cents livres, rapporte-t-on non officiellement à Washington. On avait proposé antérieurement de l'augmenter de douze cents et demi les cents livres, les grossistes devant ou absorber cette hausse de prix ou toucher des subsides plus abondants, afin de ne pas exiger davantage du consommateur.

Les grévistes de la C.I.O. déclament une hausse de salaire de dix-sept cents et demie l'heure, tandis que ceux de la Fédération Américaine du Travail réclament une hausse de salaire de vingt cents l'heure. L'offre la plus alléchante des salaisons a été celle de Swift and Co. Celle-ci a offert de hausser de dix cents le salaire horaire.

Le pays commence à éprouver les premiers effets de la grève de l'acier. Celle-ci a provoqué des mises à pied dans des usines de fabrication, dans des compagnies de chemins de fer et des services publics. On ne parle aucunement de négociations entre les unionistes de la C.I.O. et les principaux producteurs d'acier.

Le président de la C.I.O., Philip Murray, a déclaré hier soir à la radio que la grève, déclarée en vue d'une hausse de salaire, avait été précipitée "par une conspiration diabolique entre les grands hommes d'affaires américains", conspiration ayant pour but "d'entreprendre la

(Suite à la page 10)

600,000 personnes tuées par trente médecins nazis

Nuremberg, 22 (P.A.) — Les autorités alliées enquêtent dans le cas de trente médecins nazis qui devront répondre à l'accusation d'avoir assassiné 600,000 "personnes stériles" et "mangeurs parasitaires" de 1940 à 1945 dans le but de favoriser l'effort de guerre allemand.

Les autorités, qui basent leurs recherches sur des renseignements contenus dans des documents confisqués, actuellement aux mains des procureurs alliés aux procès pour crimes de guerre, visent à identifier pleinement et à appréhender les médecins allemands qui ont déguisé l'exploitation scientifique des assassinats sous le couvert des soins donnés habituellement dans les hospices.

Les documents démontrent que les fous allemands ont été les premiers à mourir, lorsqu'on a inauguré ce programme en 1940. Plus tard, cette peine de mort a été appliquée pour la seule incapacité de travailler. L'ancien procureur-général de Dresde, qu'on n'identifie pas autrement, a déclaré que, dès 1940, on remarquait parmi les victimes des personnes qui "n'étaient atteintes que légèrement."

L'ancien ministre de l'Intérieur Wilhelm Frick était contrôleur de ces infâmes "institutions de bien-être."

On dit que la première maison de ce genre a été inaugurée à Berlin en 1939. Elle était garnie de médecins et de gardes-malades recrutés par une clique de cinq médecins qui imposait le serment du silence touchant "des constatations et expériences que vous n'avez jamais faites auparavant."

Environ 5% des victimes de la première maison d'assassinat étaient des personnes impotentes. Vingt-cinq autres médecins dirigeaient ces institutions répandues dans tous les coins de l'Allemagne et logées dans de vieux châteaux. Environ 10% des victimes étaient atteintes de folie. Les autres étaient considérées comme stériles et, selon l'idéologie nazie, étaient condamnées à mort.

Les fours crématoires et les chambres à gaz, utilisés plus tard dans les camps de mort d'autres parties de l'Europe, ont été perfectionnés par les médecins de ces "asiles".

Centre culturel pour Montréal

Montréal, 22 (P.C.)—Louis-Philippe Beaudoin, directeur de l'Ecole provinciale des Arts Graphiques, soumettra un plan pour l'élection d'un centre culturel, évalué à $2,500,000. à Montréal, à la réunion de la Commission royale sur la qualification des vétérans, aujourd'hui.

Les plans de cette école ont déjà été soumis à l'honorable Omer Côté, secrétaire provincial, qui a déclaré que les représentants de l'école "travaillent sur ce plan en collaboration avec Ottawa et Québec.

Le centre proposé, qui se composera d'un certain nombre d'édifices érigés sur un lot vacant à l'extrémité est de la rue Berri, entre les rues Ontario et Demontigny, logerait l'école des Arts Graphiques, l'Ecole des Beaux-Arts, le Conservatoire de musique, l'école du Meuble, les studios et les bureaux de Radio-Québec, réseau radiophonique provinciale approuvé à la dernière session de la législature de Québec. Tous les édifices auraient trois étages sauf le centre de Radio-Québec qui en posséderait quatre.

Assurer une meilleure protection à l'enfance

Montréal, 22 (P.C.)—Les plans pour un ministère qui doit être formé à la prochaine session de la législature pour un ministère de la jeunesse — provinciale ont été rendus publics hier à la suite d'une réunion entre le premier ministre Duplessis et une délégation féminine québécoise.

Plus de 1,000 résolutions venant de toutes les parties de la province et adoptées par plus de 100 associations, ont été soumises à l'hon. Duplessis, qui déclara que le but du ministère de la jeunesse était de résoudre tous les problèmes de protection des jeunes dans la province.

Les résolutions réclament l'adoption d'une législation qui placerait Québec sur un même pied que les autres provinces en ce qui a trait à la protection de l'enfance et que toute politique dans ce sens serait un progrès immense vers le succès.

Les délégués ont aussi réclamé que les personnes s'occupant des oeuvres sociales et charitables soient reconnues et qu'elles "aient droit aux premières places "dans l'application des lois concernant le bien-être de l'enfance et de la jeunesse dans notre province.

On suggéra que le sous-ministre ou son assistant soit une femme ou au moins une personne connaissant bien les problèmes de l'enfance.

M. Dupiessis, ajouta qu'il réalisait la nécessité d'introduire des réformes en ce qui concernait le bien-être de l'enfance, et déclara que les mesures nécessaires seraient prises dans ce sens le plus tôt possible.

La délégation comprenait: Mme Pierre F. Casgrain, épouse du juge Casgrain de la Cour Supérieure; Mme Germain Parrot, présidente de la section féminine de la St-Vincent-de-Paul; Mme B. Langlois, de la Fédération des Oeuvres de Charité canadienne-française et Mme Elie Beauregard.

Le chef Bellemare blessé à une jambe

Le directeur Alice Bellemare a été blessé à une jambe sur la fin de l'après-midi d'hier, au cours d'une sortie pour combattre un feu de cheminée au coin de la rue St-Roch et Notre-Dame. Le chef Bellemare s'est fait prendre une jambe en serre entre son auto et le camion du poste no. 2, au moment où il voulait parler à ses hommes sur ce camion. La blessure ne semble pas trop grave cependant, mais elle obligera le directeur de la police à garder la maison durant quelques jours.

Kurt Meyer n'est pas recherché par les Russes

Londres, 22 (P.C. - Câble) — L'on a appris de bonne source aujourd'hui que le major-général Kurt Meyer, commandant d'une division de S.S. condamné comme criminel de guerre pour la part de responsabilité qui lui incombait en rapport avec l'assassinat de prisonniers de guerre canadiens, n'est pas recherché par les Russes pour des accusations similaires à la suite d'incidents qui se seraient déroulés sur le front est.

Au procès de Meyer devant les membres d'un tribunal militaire canadien à Aurich, Allemagne, le mois dernier, l'on avait référé au service de l'Allemand dans un "autre théâtre de guerre" que la Cour n'a pas permis d'identifier.

C'est de là que naquirent les suppositions à l'effet que les Russes pourraient bien rechercher Meyer pour l'accuser de crimes de guerre car on sait qu'il a fait la guerre sur le front est. Ces suppositions sont dénuées de fondement, à l'heure actuelle du moins.

L'on a de plus appris que le Canada, à l'heure actuelle ne projette pas de rechercher les Allemands contre qui ils pourraient loger des accusations mais qui sont actuellement détenus par la Russie en vertu d'accusations similaires. L'attitude des autorités canadiennes est à l'effet que les Russes sont bien en mesure de disposer eux-mêmes de ces criminels et qu'ils ont sans doute adopté une attitude semblable pour ce qui est de l'affaire Meyer.

Meyer, dont la sentence de mort a été commuée en une sentence d'emprisonnement à vie, est actuellement en prison en Angleterre où il attend son transport au Canada où il purgera sa peine.

La purge se continue chez les gouverneurs japonais

Tokyo, 22 (P.A.)— La purge alliée de la vieille garde gouvernementale japonaise se continue, cette semaine, alors que plus de vingt gouverneurs de préfecture et trente-trois membres importants du ministère de l'Intérieur ont démissionné.

Le journal de Tokyo Asahi rapporte les démissions et dit que Chuzo Mitsuchi, nouveau ministre de l'Intérieur, remplacerait les gouverneurs par des civils dont les records politiques sont immaculés. Tous auront moins de soixante ans.

Wataru Narahashi, chef du secrétariat du cabinet japonais, dit, entretemps, que "une crise sérieuse" dans les denrées au Japon a obligé les autorités à mettre à exécution leur programme de réquisitionner le riz. Cette mesure soulevé de vives protestations chez les fermiers.

Sa déclaration fut émise au cours de la séance régulière quotidienne du cabinet.

Narahashi dit que cette vive réaction contre le programme a retardé la tentative du plan du gouvernement de prendre une position plus catégorique et de placer le riz sous la gérance d'un monopole gouvernemental.

Ajoutant que les difficultés internes du Japon consistent en des troubles causés par les nationalistes, venus d'autres pays, qui attendent d'être rapatriés.

A Nara, le lieutenant-colonel Ross A. St-Clair, officier senior du gouvernement militaire, a averti quatorze mille Coréens, Formosiens et Chinois qu'ils sont liés par la loi civile japonaise.

Le lieutenant-colonel St-Clair a mis en garde quarante-cinq délégués des nationaux étrangers, après que les Etats-Unis furent obligés d'exécuter deux sorties en autant de jours pour rétablir l'ordre.

Les incidents entraînèrent l'arrestation de trente-cinq Formosiens et neuf Chinois, avec dix-sept Japonais et la confiscation de plusieurs camions transportant de la nourriture et des vêtements, ajouta l'armée, destinés au marché noir.

Les attentats rapportés par la presse japonaise pour éviter les règlements de la censure entraînèrent l'avertissement suivant de l'agence de nouvelles Kyodo, à l'effet que les censeurs alliés "sont chatouilleux sur ce point et qu'ils sont très mécontents."

Kyodo référa aux récentes histoires dans les journaux japonais tentant d'incriminer les membres du personnel allié dans un certain nombre de crimes récents. La censure de la presse défend la publication de nouvelles tendancieuses qui pourraient inciter le peuple au mécontentement contre les troupes d'occupation.

Le Québec compte 171 manufactures de chaussures

Québec, 22 (P.C.)—Des 268 manufactures de chaussures faisant affaires au Canada à la fin de novembre 1945, 171 étaient situées dans la province de Québec, a-t-on appris hier. L'Ontario en possède 76, la Colombie-Britannique 8, le Manitoba, 5, l'Alberta 2, la Nouvelle-Ecosse 2, et la Saskatchewan 1. Durant la période correspondante déterminant le 30 novembre, un total de 36,894,961 paires de chaussures furent fabriquées, comparativement à un total de 32,658,465 durant la périwode correspondante de 1944. On compte là-dessus 1,245,403 paires de bottines militaires manufacturées par les compagnies canadiennes durant les premiers mois de 1945.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée, 565, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée - No 3090
EMILE JEAN directeur-gérant

SERVICE DE NOUVELLES:
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
Correspondants dans tous les centres du district.

La Canadian Presse est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression, de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.
(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association et de l'Audit Bureau of Circulation

BUREAU A SHAWINIGAN FALLS
53, Avenue De La Station Téléphone: 2500

REPRESENTANTS:
CANADA:
A. H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto.
ETATS-UNIS:
Gilman Nicoll & Ruthman, New York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit et San Francisco
ANGLETERRE:
Clougher Corporation, Limited, Londres.

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $5.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays $8.00.

Trois-Rivières, mardi 22 janvier 1946

On s'attaque au fascisme, oubliant le communisme

Un peu partout dans le monde, des citoyens, qui occupent une situation responsable, qui se trouvent parfois même au premier rang, tiennent au sujet du fascisme des discours d'enfant. Il suffit qu'un adversaire ne pense pas comme eux pour être coiffé immédiatement de ce qualificatif-épouvantail. Le gamin se conduit de la même façon lorsque, à bout d'arguments dans une discussion, il dit à son camarade: "Tu es laid"... "Ton père est fou", etc.

Si le fascisme n'est pas totalement mort sur le globe, il est certes atteint d'une maladie incurable qui finira par l'emporter. Existe-t-il vraiment un danger de ce côté-là? Aux peuples des démocraties, qui ont tant lutté pour la victoire, de répondre à cette question.

L'expression "fasciste" a été mise à la mode chez nos peuples par les propagandistes de la Russie soviétique qui savent y exploiter un vieux thème de malédiction moscovite. Pour faire oublier leur dictature d'extrême-gauche, Staline et son entourage ont cru devoir endormir l'univers en indiquant à l'extrême-droite un danger qui n'existe plus. L'Internationale communiste a immanquablement à son service, dans un pays ou dans l'autre et dans tous les rangs de la société, quelque Don Quichotte pour s'attaquer aux moulins à vent du fascisme, pour lancer des invectives à des personnages de l'antiquité. On devrait afficher plus de sens du ridicule ou simplement plus de bon sens populaire. Mussolini est bel et bien mort et le dernier grand festival de Nuremberg s'achève.

Le communisme, lui, est bien vivant. Il tente un immense effort de propagande dans notre monde bouleversé par la guerre. Des orateurs font encore tourner le même disque des malédictions fascistes sans s'occuper du concert soviétique qui emploie toutes les harmonies pour arriver aux oreilles d'un auditoire universel. On vient de révéler que des soudoyeurs au service de l'U.R.S.S. se sont enrolés dans l'Armée des Etats-Unis pour y semer le trouble et mousser l'idée de la démobilisation coûte que coûte dans un pays que Moscou voudrait voir moins puissant. Des centaines de mille travailleurs américains sont en grève et, qu'il y ait bien fondé ou non dans leurs nombreuses requêtes, il est sûr ue Moscou voit pas d'un mauvais oeil les différends ouvriers auxquels ses agents ne sont pas toujours étrangers dans "l'enfer capitaliste".

On dénonce la dictature fasciste, morte et enterrée, mais on ne songe pas que certains chefs d'union, trompant l'objectif de leur mouvement, ont installé leur propre dictature sur la production et sur les ouvriers. Il faudrait maintenant avoir l'oreille du petit César ouvrier plutôt que celle du patron pour obtenir ou conserver un emploi à l'usine, il faudrait, sur l'ordre de la C.I.O. verser tel montant au fonds électoral d'un tel ou de tel autre, il faudrait confier à un dictateur nouveau genre les rouages complets de l'industrie et du travail. Il y a, suggérons-nous, une menace marxiste consistant à arracher petit à petit aux ouvriers l'indépendance qu'ils ont réussi à obtenir grâce à l'unionisme. Il y a une tendance, "fasciste" si l'on veut, à s'emparer des pouvoirs de l'Etat et à pratiquer tous les chantages contre la population en général et contre les travailleurs eux-mêmes qui n'auraient plus voix à leur propre chapitre. Qu'une dictature vienne d'ici ou qu'elle vienne de là, c'est toujours une dictature. Les dictatures de droite sont écartées pour un temps du moins. Il convient donc de surveiller celles de gauche. Car nous avons consenti à tous les sacrifices pour sauver la démocratie contre les dictatures.

Tandis qu'on parle encore des dangers imaginaires du fascisme, personne n'a l'audace de dénoncer le communisme. Aimerions-nous avoir chez nous les troubles de la Chine, de l'Iran, de la Turquie, de la Pologne et des Balkans? Demandons-nous un peu si ces troubles proviennent actuellement du fascisme.

Qu'on entende certaines conversations de petits chefs de groupe qui prétendent tout régenter dans notre société, qui cherchent à faire comprendre aux travailleurs qu'il n'y aura plus jamais pour eux de chefs d'usine et que les salaires seront ceux d'Adam avant la manducation de la pomme. Qu'on juge soi-même ensuite de l'influence que ces beaux parleurs ont éprouvée, influence fasciste défunte ou influence communiste dangereusement vivante?

La presse de Paris

Dans l'"Ordre", René Salve observe: On oppose trop volontiers, à justement remarqué M. Bidault, "l'union des Grands" et la défense des Petits". Comment se laisser enfermer dans un dilemne aussi faux ? On ne peut, certes, que s'incliner devant un état de fait incontestable: il existe une inégalité de puissance entre les nations et il faut donc admettre l'inégalité de leurs responsabilités. Ceci, cependant n'implique en aucune façon que les petites nations doivent être sacrifiées aux intérêts des grandes. Il est admis d'ailleur, a précisé M. Bidault, que la première garantie dans la sauvegarde de la paix consiste dans l'entente des plus grandes puissances et, quand le président nous l'a proclamé, on a pu voir dans ses paroles l'adhésion des moins grands pays à ce principe. Voici donc conciliées déjà deux thèses que certains voulaient présenter comme inconciliables. Nous retiendrons encore des déclarations de M. Bidault les passages où s'affirme une fois de plus la doctrine de la France sur le problème allemand: la décentralisation du Reich, l'internationalisation de la Ruhr, le retour des mines de la Sarre à notre pays, tels sont les chapitres essentiels sur quoi le ministre des Affaires étrangères s'est exprimé avec le plus de netteté. Il a, à ce propos, confirmé que la France était résolument hostile à une politique des blacs."

Dans la "Nation", Bernus rappelle avec Louis Marin l'expérience de 1919: "En échange de la séparation définitive de la Rhénanie et de l'Allemagne, on nous offrit des pactes de garantie américain et anglais. Quand quelques mois plus tard, on s'aperçut qu'ils ne valaient rien, il était trop tard pour revenir en arrière. Maintenant, de nouveau dans certains milieux, on nous incite à placer toute notre confiance dans l'occupation prolongée et le contrôle parallèle d'une Allemagne unifiée (mais amputée de ses provinces de l'Est). Il faudrait que nous eussions la mémoire bien courte et que nous fussions d'une invraisemblable candeur pour accepter une garantie qui n'en est pas une. On peut déjà distinguer des signes indiquant que les Américains réduisent le plus possible la durée de l'occupation. L'histoire de 1919 ne doit pas se répéter. Elle ne se répétera certainement pas, car la France ne cèdera pas cette fois-ci, en cette affaire capitale. Il est excellent que des discours substantiels à la fois modérés dans le ton et fermes dans le fonds le fassent comprendre au dehors. Ils ont même leur utilité à l'intérieur... On peut, heureusement, constater que la plupart des Français sont aujourd'hui ralliés à la thèse de l'expérience et du bon sens. Elle sera bien défendue par le général de Gaulle et elle finira, nous en sommes convaincus par triompher."

Dans "l'Epoque", Albert Mousset souligne que devant l'Assemblée, "M. Pezet a émis des idées fort justes sur le rôle de la défiance dans le monde actuel. Le vrai problème est là. La défiance des puissances occidentales à l'endroit de la Russie les a conduites à Munich. La défiance des Soviets à l'égard de l'Occident les mena au compromis de Moscou. S'il ne sort pas de ce chasse croisé de suspicions, le monde retournera aux abimes. Un député, M. Poimboeuf, émit une vérité essentielle en déclarant que le problème de la paix était lié à celui de la limitation des souverainetés. L'erreur fondamentale des auteurs de la charte des nations est de n'avoir pas inscrit au préambule de leur oeuvre une nouvelle définition de la souveraineté."

Dans "Résistance", Charles Serre salue le nouveau droit des gens "Les guerres d'agression, les cruautés, l'oppression, les pillages ne datent pas d'Hitler, et de Mussolini. Mais aujourd'hui, pour la première fois dans le monde, l'unanimité se tourne vers les gangsters les marquant du sceau qu'ils méritent... Peu importe que la hiérarchie des tortionnaires à croix gammée ait commandé des forfaits dont von Oberg s'est rendu coupable. L'essentiel est, qu'en dirigeant les services allemands chargés de désigner les ôtages, de dépister les patriotes, de terroriser les populations par d'odieuses opérations dites de représailles, telles que l'incendie de Oradour sur Glane, les massacres des blessés du Vercirs, les pendaisons, le criminel von Oberg a pris part à un attentat contre l'humanité pacifique.

La répression poursuivie par les Nations Unies tant à Nuremberg que dans divers pays libérés marque un progrès décisif dans le domaine des relations internationales. Beaucoup plus importante que la punition individuelle d'hommes qui promenèrent dans le monde le fer et le feu est la preuve publique que toute action collective contre le droit des gens sera désormais punie avec la sévérité la plus grande."

En lisant les journaux

Les traités de paix

La Presse de Paris — Jean Piot écrit dans "L'Aurore" "Il avait été convenu qu'un Conseil des Cinq — Etats-Unis, Angleterre, U.R.S.S., Chine, France — élaborerait les traités de paix qui seraient ensuite soumis à l'approbation des "Nations Unies". Ainsi se dessinait la véritable organisation du monde avec le concours de toutes les nations. Tout cela fut bouleversé à Londres d'abord, puis à Moscou sans qu'on nous ait demandé notre avis préalable. Les traités de paix seront élaborés selon le cas, par quatre, trois ou deux Gouvernements. Le Conseil des Cinq ne jouera là-dedans aucun rôle. Quant à la grande conférence finale, elle ne sera guère appelée qu'à ratifier ce qui aura été décidé. Elle pourra sans doute présenter des observations. Elles ont beaucoup de chances de demeurer platoniques. Bref nous nous éloignons de la conception d'une véritable société des nations pour revenir à celle des traités régionaux sous l'égide d'un directoire des Trois. Donc ce que nous considérons à bon droit comme convenu est annulé. Nous protestons sous une forme polie et nous demandons des éclaircissements. N'avons-nous pas raison?"

Charles Dumas déclare dans le "Populaire" "On nous propose souvent de jouer un rôle assez périlleux entre les nations. Les uns nous disent "Soyez intermédiaire entre l'Orient et l'Occident" d'autres proclament "Entre deux grands géants qui risquent de se heurter, la France doit s'interposer "Telle attitude peut être adoptée accidentellement, mais dans l'un et l'autre cas il s'agit d'une politique à suite. En fait l'Orient et l'Occident n'ont pas besoin d'intermédiaires pour se rencontrer et à se mettre entre deux grandes forces on risque de se faire écraser sans profit pour personne. La France n'est pas pont ni tampon. Elle a une grande tradition qui est de défendre le droit et la justice non seulement pour elle, mais pour tous, elle est de combattre pour la paix et pour l'avènement de l'humanité reconciliée avec elle. Telle est la vocation de son génie universaliste, la raison de l'autorité morale dont elle jouit dans le monde, le secret de sa véritable grandeur".

Pierre Bernus commente ainsi dans la "Nation" la reconnaissance par la France du Gouvernement de Vienne. "Le problème qui se posera sans doute assez prochainement est celui de l'occupation. Lorsque le Gouvernement Autrichien aura été reconnu par toutes les puissances il n'y aura pas de raison de la prolonger indéfiniment, il y aura même de sérieux motifs d'y mettre terme ou du moins de la réduire à sa plus simple expression dans un avenir pas trop éloigné. Pour sa part, la France a d'ailleurs déjà diminué dans de fortes proportions les effectifs des troupes qu'elle entretient dans le Tyrol et le Vorarlberg. Cependant il sera peut-être nécessaire de maintenir pendant un certain temps des troupes alliées sur quelques points névralgiques pour empêcher les heurts qui pourraient se produire par exemple sur les frontières de l'Autriche et de la Yougoslavie. Il y a dans tous les cas une distinction très nette à établir entre l'Allemagne et l'Autriche. Cette dernière n'est pas un état ennemi bien que l'Allemagne ait trouvé des complicités dans certains milieux autrichiens (mais ou n'en a-t-elle pas trouvé?) Ce qui fait du tort à l'Autriche, c'est que quelques-uns de ses dirigeants actuels ont été partisans de l'Anschluss dans la période d'entre les deux guerres. On peut toutefois supposer qu'ils sont définitivement revenus de leur erreur. Il leur appartiendra de le prouver par une attitude ne prêtant à aucune équivoque. Si l'on veut que l'Autriche prenne de plus en plus conscience de son individualité, il faudra nécessairement la traiter comme un pays libre".

Nos produits à l'étranger

L'Evénement-Journal, Québec — Les chambres de commerce accueillent avec un vif intérêt la visite des commissaires canadiens à l'étranger qui poursuivent leur tournée par tout le pays. Les grands centres sont plus privilégiés que les autres, mais Québec peut se flatter d'avoir eu sa part généreuse et surtout d'avoir su en profiter. Les produits du Québec sont toujours primés ailleurs lorsqu'ils sont bien connus, à cause de leur exceptionnelle qualité et de leur présentation originale. Les exportateurs en conviennent et n'éprouvent guère de difficulté à les écouler rapidement sur les marchés étrangers.

Entre Canadiens de bonne volonté

L'entente fédérale-provinciale de 1942

par Eugène L'HEUREUX

A l'encontre des rêveurs qui veulent en faire le champion de leurs utopies, M. Duplessis est un réaliste. Voilà pourquoi ses actes sont souvent plus sérieux que ses discours. Et voilà pourquoi nous espérons qu'il défendra jalousement, à la conférence fédérale-provinciale, l'autonomie et les autres droits véritables de notre Province, tout en collaborant loyalement avec le gouvernement de son pays.

C'est peut-être même pour se racheter d'avance aux yeux de certains éléments séparatistes et isolationistes qui le supportent "faute de mieux" et qui lui reprocheront demain toute transaction même excellente avec Ottawa, que M. Duplessis éprouve en ce moment le besoin de distraire les esprits.

x x x

Sa polémique avec l'hon. Adélard Godbout sur la possibilité de mettre fin à l'entente fédérale-provinciale de 1942 avant le 1 avril 1947, polémique qu'il a provoquée lui-même, semble bien avoir été inspirée par le souci de concentrer l'attention sur autre chose que la conférence d'Ottawa.

M. le Premier Ministre y aurait gagné, croyons-nous, à ne pas prendre ce mauvais risque. En effet, les témoins de cette discussion en sont tous venus à la conclusion que l'Agronome, pour une fois, avait mieux interprété les textes de lois que l'Avocat.

Ce qui ne serait pas arrivé, si M. Duplessis, au lieu de chercher des tangentes, avait marché droit son chemin, en méprisant l'étroitesse des esprits séparatistes moins nombreux; que tapageurs, en prenant à la conférence les attitudes qui lui paraissent les meilleures, puis en tenant loyalement à son peuple un langage à peu près comme celui-ci: "Voilà l'attitude que j'ai cru devoir prendre, après avoir longuement considéré les intérêts moraux et matériels de ma Province et de mon Pays. Si mes concitoyens sont contents de mon travail, qu'ils m'accordent leurs suffrages en signe d'approbation; s'ils pensent, au contraire, que j'aurais dû agir autrement, qu'ils me battent aux prochaines élections. Quant à moi, j'ai l'incomparable satisfaction d'avoir accompli de mon mieux un grand et difficile devoir."

Si, au lieu d'engager des querelles inutiles avec ses adversaires politiques, en vue de faire oublier aux séparatistes et aux isolationnistes une conduite (peut-être excellente) qu'ils désapprouveront, M. Duplessis prenait la peine d'expliquer au peuple les raisons profondes de son attitude, l'Histoire lui attribuerait le grand mérite d'avoir épuré l'atmosphère politique de cette province à un moment où c'était bien nécessaire.

x x x

De même, M. Duplessis servirait mieux sa propre cause en même temps que celle de sa Province et de son Pays, s'il cessait de prétendre, sous forme d'affirmations ou d'insinuations, que l'hon. M. Godbout, en 1942, a sacrifié indûment au Fédéral les intérêts de la Province. Les citiyens sérieux sont las d'entendre des propos politiques aussi stériles.

La vérité, nous ne craignons pas de le dire, c'est que M. Duplessis aurait suffisamment de patriotisme et de sens politique pour faire exactement ce qu'a fait M. Godbout, en 1942, s'il se trouvait dans les mêmes circonstances.

La vérité, c'est aussi que l'entente financière de 1942 a garni le trésor provincial normalement et probablement davantage. La preuve, c'est que la situation financière de la Province est meilleurs sous ce régime d'entente qu'auparavant.

Aussi, dans la polémique sur l'entente de 1942, la position de l'hon. Adélard Godbout était-elle très forte. Pourquoi ergoter sur un point aussi clair, lorsque tant de problèmes vitaux attendent leur solution? . . .

x x x

Les carrière publique en comporte une plus importante que les autres.

Il n'est pas impossible que l'hon. Maurice Duplessis ait à faire, en ce moment, un choix définitif entre les voies de la grande et de la petite politiques.

Par amour de notre peuple et par bienveillance à l'égard de M. le Premier-Ministre, nous souhaitons ardemment qu'il s'engage résolument dans le chemin de la grande politique et tourne le dos à l'autre. Il en est capable, s'il le veut.

Québec, 19 janvier 1946.

Vétérans nombreux à la mine-école

De tous les centres de réadaptation organisés par le Service de l'Aide à la Jeunesse, dans le but de faciliter le retour des vétérans à la vie civile, la Mine-école de Val d'Or compte parmi ceux qui suscitent beaucoup d'intérêt. Depuis que l'honorable Omer Côté, C.R., secrétaire de la province, a annoncé la réouverture prochaine de la Mine, plusieurs applications ont été reçues et, actuellement des dispositions sont prises pour organiser un nombre suffisant de cours pour répondre à toutes les demandes.

Ce projet fait partie du plan de formation professionnelle pour la réhabilitation des vétérans, organisé à la suite d'ententes entre le ministère fédéral du Travail et le Secrétariat de la province de Québec, et le département des Affaires des Anciens Combattants s'occupe d'orienter les vétérans aux nombreux cours qui sont donnés par cette organisation.

La demande pour une main d'oeuvre compétente et les opportunités qui s'offrent aux jeunes dans l'industrie minière ne laisse sûrement pas les anciens combattants indifférents et l'empressement qu'ils apportent à profiter des avantages de la Mine-école est une preuve qu'ils désirent d'abord se procurer la meilleure préparation possible.

Tout vétéran intéressé à ce projet devrait consulter immédiatement un officier de réadaptation au bureau des Affaires des Anciens Combattants, 15, Boulevard des Capucins, à Québec, ou 379 de la Commune, à Montréal, ou encore, à son bureau local d'assurance-chômage.

Mucus de l'Asthme Dissous le premier jour

Si l'asthme bronchial qui fait tousser et respirer avec difficulté, qui étrangle et étouffe, vous ravit votre sommeil et sape votre vitalité, acceptez cette généreuse offre d'essai: Procurez-vous la prescription Mendaco chez votre pharmacien et constatez avec quelle rapidité elle amollit et dissout le mucus épais qui étrangle, procurant ainsi une respiration facile et un sommeil reposant. En vertu de l'offre généreuse d'essai, Mendaco doit soulager vos crises d'asthme, si non on vous remboursé sur retour du paquet vide. Vous avez tout à gagner et rien à perdre. Ne souffrez donc pas un seul jour de plus sans demander Mendaco à votre pharmacien.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Alexis Bareil-Lajoie

(1795-1862)

Alexis Bareil-Lajoie naquit à Maskinongé, le 20 septembre 1795, du mariage d'Alexis Bareil-Lajoie et de osephine Duchény.

Malgré les difficultés que les Canadiens français éprouvaient à cette époque à s'instruire, le jeune Bareil-Lajoie profita de toutes les leons qu'il put tirer des professeurs ambulants qui parfois n'en savaient guère plus que leurs élèves. Doué d'un esprit vif et progressif, il se cultiva par tous les moyens à sa disposition et devint par la suite un agriculteur soucieux de s'adapter aux méthodes les plus rationnelles.

Aux élections de 1836, M. Bareil-Lajoie, gagné aux idées réformistes, se fit élire par les électeurs de Saint-Maurice. Mais, par suite des troubles, la constitution fut suspendue, le 27 mars 1838, et M. Lajoie perdit son siège de député. Il fit de la milice, obtint un grade d'enseigne dans le deuxième bataillon du comté de Saint-Maurice, le 17 septembre 1827 et, le 4 février 1831, il fut promu lieutenant. Lors des troubles de '37 sa conduite lui valut une accusation de déloyauté de la part de Charles Dunn, de Maskinongé, qui portait la même accusation contre son lieutenant-colonel, François Boucher. M. Lajoie démissionna le 14 septembre 1839. Il mourut le 15 août. 1863. Il avait épousé, le 16 octobre 1821, Esther Roy, dont il eut au moins un fils, Alexis, qui se fit élire conseiller législatif au parlement du Canada-Uni, en septembre 1862. La fatalité qui avait frappé le père pesa également sur le fils. Il conserva son siège à peine durant deux mois et il mourut le 6 novembre 1862.

Elections à la C. de Commerce de Drummondville

Drummondville, 22 (D.N.C.) — Ces jours dernier, avait lieu l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce de notre ville, sous la présidence de M. Armand St-Pierre. Une cinquantaine de membres y assistaient: M. Emile Goulet de l'Office du drainage, M. W. Walker, de la Dominion Silk et le Dr Jean-Marc Morin, D.H.P. médecin en charge de l'Unité Sanitaire ont été présentés comme nouveaux membres.

Le président de chaque comité a ensuite fait rapport du travail réalisé durant l'année 1945. Le secrétaire-trésorier, M. Jacques Demers à donné le rapport financier et il a révélé que la Chambre compte actuellement en effectif de 140 membres. On procéda ensuite aux élections de nouveaux officiers pour 1946 avec le résultat suivant: M. E.-G. Montgomery de la Dominion Silk Dyeing et Finishing Co. a été élu président et M. J.-S. Giroux, marchand de fer et de matériaux de construction a été élu vice-président. Ses directeurs de langue française sont MM. Philippe Letendre de la Eastern Paper Box, Jos-A. Mercure, propriétaire de la fabrique Gustave Mercure Enrg. M. Eddie Blais et M. Armand St-Pierre, président sortant de charge qui reste directeur ex-officio.

Tous ont été élus par acclamation. Les directeurs de langue anglaise sont MM. John Grady, gérant de la Dennison Mfg Co., R. Weaver gérant de la Butterfly Hosiery Co., T.-L. Pearson, gérant de la langue Canadienne de Commerce et C.L. McCreary de la Canadian Celanese.

On procéda ensuite à l'élection des président de chaque Comité avec le résultat suivant: Comité industriel: M. Roméo-E.-Adam; MM. D.A. Perry et Armand Toupin, Comité des marchands-détaillants; M. J.-R. Bourgeois, Comité de publicité: M Adlard Rivard et M. Gérard Brady; Comité des relations avec la Chambre des Jeunes: M. Ubald Lahaye de la Commission des Prix et du Commerce; Comité de bonne entente: M. Patrice Blanchette; Comité des améliorations civiques; M. W. Gosselin; Comité de programme: MM. D.R. Eastwood et E. McWilliams; Comité des propriétaires: M. J.-C. Duchesne.

Après l'élection des nouveaux officiers, plusieurs causeries furent prononcées par: M. Armand St-Pierre président sortant de charge, M. E.G. Montgomery nouveau président élu et M. J.S. Giroux, vice-président élu.

La soirée se termina par la réception traditionnelle du nouveau-président.





Président: G. NADEAU.
Distributeur exclusif au Canada: Best Blades (Canada) Ltd., Sherbrooke, P.Q.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)



"Bon! J'espère que Washington ne s'opposera pas à ce que je livre du lait à temps perdu."

Comment soulager les **RHUMES!**



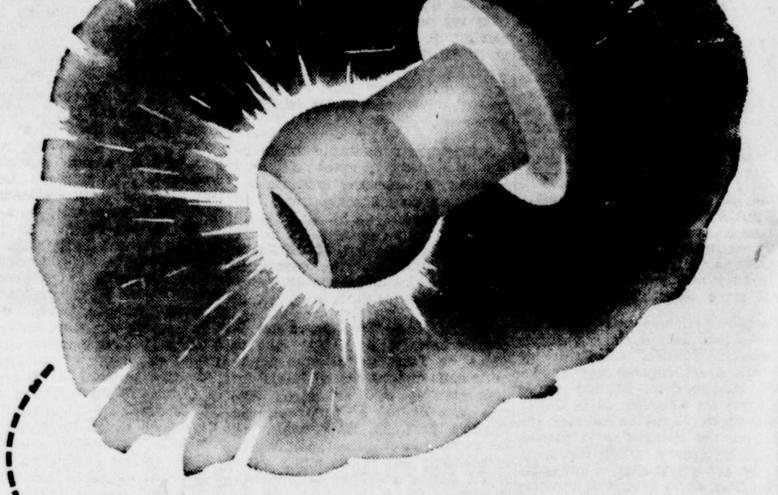
Les mamans ne réussissent pas toujours à protéger leurs enfants contre les rhumes, qu'ils peuvent contracter eux-mêmes ou attraper des autres. Elles peuvent toutefois les traiter d'une façon *efficace* et *rapide* avec Father John's Medicine. Celui-ci combat les rhumes de deux manières: en augmentant la résistance interne par l'apport de quantités supplémentaires de vitamines A et en apaisant l'irritation de la gorge. Ayez toujours une bouteille de Father John's Medicine à la maison. En vente chez votre pharmacien.

Father John's Medicine

Fabriqué au Canada

21F

Qui l'aurait cru!



CE PETIT RIVET

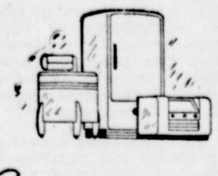
...EXPLOSE

...SE RIVE DE LUI-MÊME

...et réduit le coût des articles que vous comptez acheter

Un chimiste, chose surprenante, découvrit **qu'une légère charge explosive, enfouie dans la tige creuse d'un rivet spécial, peut donner les mêmes résultats qu'un rivoir, épargnant ainsi du temps et de l'argent.**

Bientôt des millions de rivets explosifs étaient utilisés dans l'assemblage des avions qui aidèrent à restaurer la paix dans le monde. Maintenant l'on pourra s'en servir pour réduire le coût de revient des nouveaux produits que vous comptez acheter: automobiles, réfrigérateurs, radios et systèmes de climatisation.



Ce petit rivet est un exemple typique des bienfaits de la chimie qui, recherchant toujours "un meilleur moyen" et un meilleur produit, se consacre à aider les manufacturiers à créer des produits de qualité supérieure à meilleur prix.

La Chimie C-I-L *au Service des Canadiens*

IN/46-1F

...NG DE LA GENDARMERIE ROYALE



CHAUSSURES EXCLUSIVES
Réal Pelletier
1472, rue Notre-Dame Trois-Rivières Téléphone 315

Le Nouvelliste
Trois-Rivières, 22 janvier 1946

CELA PAIE DE MAGASINER CHEZ
ZELLER'S
Détaillants aux Canadiens économes

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE INSTALLÉE A L'HÔTEL-DE-VILLE

La Société d'Histoire suggère des noms historiques pour les quartiers

Dans un mémoire soumis au Conseil de ville des Trois-Rivières, hier soir, la Société d'histoire régionale des Trois-Rivières suggère de changer l'appellation des quartiers pour leur donner des noms historiques, en plus de suggérer de changer le nom de quelques heures, d'adopter pour les noms des rues un nouveau genre de plaques qui constitueraient une véritable leçon d'histoire. Elle suggère de plus toute une liste de noms historiques et typiquement Trifluviens pour les nouvelles rues qui seront ouvertes à la suite des prochains développements que connaîtra la ville des Trois-Rivières.

Le mémoire soumis au conseil de ville par le comité des noms historiques formé de MM. Raymon Douville, président de la Socfét d'Histoire, Hervé Biron, secrétaire-adjoint et Rayymond Dubé se termine par une brève note historique relative à chaque nom suggéré.

Le mémoire attire tout particulièrement l'attention du conseil de ville sur le fait qu'une même rue porte souvent deux noms distincts. Ainsi la rue Des Forges et la rue du Platon. On suggère que la rue porte le nom "Des Forges" sur toute sa longueur jusqu'au quai. On pourrait par contre donner le nom "du Platon" à une place que le conseil pourrait créer sur le site du monument Laviolette.

Quant aux quartiers on suggère les noms suivants: LaVérendrye pour Saint-Philippe; Laviolette, pour Saint-Louis; Hertel pour Sainte-Ursule et Denoue pour Notre-Dame. Ces noms en plus d'évoquer quatre des plus grandes figures de l'histoire trifluvienne portent des noms de rues bien connues de chacun des quatre quartiers de notre ville.

du mémoire soumis au conseil de

Nous publions ci-après le texte ville:

Son Honneur le Maire et
Messieurs les échevins,
Cité des Trois-Rivières.

A la demande du gérant municipal, Monsieur J.-Henri Valiquette la Société trifluvienne d'histoire régionale a décidé de suggérer des noms pour la désignation d'une cinquantaine de rues des Trois-Rivières.

A son assemblée du 25 novembre la Société d'histoire a constitué un comité d'étude formé des soussignés pour accomplir ce travail. Après avoir consulté attentivement l'histoire des Trois-Rivières, le comité a dressé une liste d'une cinquantaine de noms historiques, dont l'orthographe et la prononciation peuvent sembler faciles et agréables pour les Trifluviens et les étrangers.

Les noms historiques que l'on donne à nos rues doivent rappeler des faits susceptibles de retenir l'attention des citoyens et des passants. Ils doivent donner des leçons de courage et de fierté. Les noms de Jean-Nicolet et de Jean-Amyot sont faciles à écrire, faciles à prononcer. De plus, ils donnent une incomparable leçon d'histoire, de patriotisme, de courage et même de vertu. Le nom de Marie-Le-Neuf, également très euphonique, nous permet de rendre hommage à une femme modèle, la première épouse et mère trifluvienne dont la postérité continue encore aujourd'hui à briller d'un vif éclat.

(Suite à la page 5)

La ville accorde en plus un octroi de $5,000.00

La majorité du conseil de ville a posé hier soir deux gestes destinés à faire fonctionner pour de bon la bibliothèque publique dans notre ville. Il a d'abord décidé par un vote de cinq à trois de voter un octroi de 5,000. à même le budget de 1946 à l'Association de la Bibliothèque. Il a ensuite, sur le vote prépondérant du maire Arthur Rousseau, de loger gratuitement cette bibliothèque dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Ces deux résolutions ont été adoptées à la reprise de la séance publique hier soir, séance que le conseil avait suspendue durant un certain temps, pour retourner au comité étudier d'autres questions.

Son honneur le maire Arthur Rousseau a posé carrément le problème de la bibliothèque publique hier soir et il a demandé à ses collègues de prendre une décision définitive sur la question de l'octroi de $5,000. et sur celle d'accorder l'usage de la salle de l'hôtel-de-ville. C'est à la demande de l'échevin Albert Durand que l'on prit deux votes distincts à ce sujet.

Les échevins Charles-P. Rocheleau, Frédéric Poliquin, Albert Durand, Médéric Dufresne et Albert Paquin votèrent en faveur de l'octroi de $5,000. Les échevins Arthur Guimont, Emett Boland et Amédée Desruisseaux se prononcèrent contre ce subside. La résolution avait été proposée par l'échevin Albert Paquin et secondée par l'échevin Médéric Dufresne.

L'usage gratuit de la grande salle publique de l'hôtel de ville pour fins de bibliothèque fut décidé sur le vote prépondérant du maire Arthur Rousseau, comme nous le disions plus haut. Les échevins Charles P. Rocheleau, Frédéric Poliquin, Médéric Dufresne et Albert Paquin se déclarent en faveur du projet et les échevins Albert Durand, Arthur Guimont, Emett Boland et Amédée Desruisseaux se prononcèrent contre.

La résolution dit que la salle publique de l'hôtel de ville sera accordée gratuitement pour y installer temporairement la bibliothèque, pourvu que l'aménagement de la bibliothèque ne nuise pas à la tenue des séances du conseil.

(Suite à la page 8)

L'entente entre la Dominion Foils et le Cap devra être ratifiée par bill

La ville du Cap demandera à la gislature lors de la prochaine session d'amender sa charte de façon à lui permettre, le cas échéant de tenir les services d'un gérant municipal sans être obligé de spécifier le nom du candidat avant le referendum populaire qui serait alors nécessaire. Cet amendement à la charte serait tel que l'on reviendrait tout simplement à la Loi des Cités et Villes pour ce qui a trait à l'engagement d'un gérant. C'est l'échevin Ludovic Prescott qui a soulevé cette question hier soir devant ses collègues du conseil à la faveur d'une discussion concernant le bill du Cap à la prochaine législature.

Il semble que la ville n'aura pas de bill à proprement parler mais qu'elle greffera plutôt trois ou quatre item sur le bill de la Dominion Foils qui demandera elle au gouvernement de ratifier une entente intervenue entre cette compagnie et la ville, entente fixant pour dix ans à $3,800.00 le montant des taxes municipales annuelles que devra payer la Dominion Foils. Les membres du conseil ont hier, sur proposition de MM. Turmell et Lemarier décidé d'accepter un contrat préparé par le notaire Paul Boucher, consacrant les termes de jà quelque temps. Nous comprenons cette entente intervenue voici déjà quelque temps. Nous comprenons que la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine aurait accepté un arrangement absolument identique avec la Dominion Foils pour ce qui est des taxes scolaires.

La ville du Cap, en plus de grefcharte dont nous parlons plus haut fer à ce bill, l'amendement à la demanderait de plus à la législature l'autorisation d'effectuer des travaux au capital pour une somme de $15,000.00 et aussi la ratification du règlement 246, lequel accorde un salaire annuel de $1000.00 au maire et de $500.00 aux échevins.

Me Léon Méthot, c.r., représentera la ville du Cap à la législature lors de la discussion sur ces diverses questions.

L'échevin Durand suggère de nouvelles pressions en faveur du pont sur le Saint-Laurent

A la suggestion de l'échevin Albert Durand le conseil de ville fera de nouvelles pressions pour obtenir un pont sur la Saint-Laurent.

Des copies de la résolution déjà adoptée par nos édiles à ce sujet seront envoyées à l'hon. C. D. Howe, ministre de la Reconstruction, à l'hon. Wilfrid Gariépy, c.r., député fédéral des Trois-Rivières, à l'hon. Maurice L. Duplessis, premier ministre de la province et député provincial des Trois-Rivières, ainsi que M. Zéphirin Lambert, assistant-coordinateur et officier technique du ministère de la Reconstruction pour la province de Québec. Ce dernier a invité les membres du conseil de ville à lui adresser toutes leurs demandes au sujet de travaux publics d'après-guerre.

L'échevin Albert Durand est d'opinion que la construction d'un pont sur le t-Laurent, une entreprise qui pourrait coûter $12,000,000. est l'un des projets les plus importants pour notre ville. "Ce serait pour nous une mine d'or", dit-il, et "la construction de ce pont est nécessaire au progrès de notre ville et de tout le district."

La paix, problème national vu par le R. P. Lamarche devant Reflets, hier soir

Le R. P. Gustave Lamarche, c.s.v., dans sa conférence intitulée: "La paix, problème national, au Canada", qu'il a prononcée devant les membres de la société de conférences Reflets, a dénoncé les inégalités radicales qui existent chez nous et proposé une solution équitablement bien équilibrée qui fera aimer à tous un seul Canada par tout le Canada.

Le conférencier débuta en déclarant que la nation canadienne ne doit pas négliger de regarder au plus essentiel peut être de ses problèmes intérieurs, celui même d'une paix qu'elle est allée porter au monde, celui d'une paix extraordinairement fragile puisque s'y trouvent impliquées les causes de conflit qui allument les guerres de l'univers. Selon lui, ce problème doit être envisagé dans un esprit nouveau, et il propose la recherche en commun des solutions que réclame le problème vital du Canada, la paix nationale, la paix juste, nette, généreuse, la paix civilisée et divinisée que ce vaste pays doit vouloir faire fleurir dans ses frontières.

Si notre patrie est le Canada, nos devoirs et nos droits vont à tout l'empire du Canada. La paix de la nation nous intéresse et nous regarde jusqu'aux ponits reculés du territoire. Elle nous intéresse pour ceux qui nous sont plus proches puis pour ceux en compagnie avec lesquels nous poulons vouloir du bien malgré le mal qu'ils nous veulent.

Ici nous sommes en présence de deux écoles opposées, de deux systèmes d'interprétation des faits et des états d'âme. Le conférencier relata alors les réclamations des Franco-Canadiens de l'ouest pour une radio jugée utile au sort de leur âme nationale et leur foi religieuse, et ajouta à cet allégué l'état permanent et presque violent de défiance qu'ont nos compatriotes à notre égard.

Pour exprimer nos devoirs canadiens-français à l'égard de la paix du pays je dirais que nous devons exister, patienter et combattre. Exister fortement est par soi-même une grande capacité d'endurance et nous dispenserait du reste. Si nous osions exister pleinement, à l'image de notre père, il n'y aurait plus ou presque plus de question nationale. Nous poser dans l'être et nous affirmer dans l'être. Etre forts au dedans de nous et nous reveler tels au dehors. Nous serions une colonne inébranlable, un mur imprenable, si nous existions selon toutes les possibilités de notre naissance catholique et de notre génie français. Il faut ne plus endurer et combattre. Il faut secouer la patience veule, la patience de tiédeur, de faiblesse et de peur et engager virilement la lutte, étant glorieux, comme disaient les Machabées de combattre pour ses foyers et pour ses autels.

Nous du Canada, nous semblons invités à une fraternité exemplaire. Quand nous aurons dans notre drapeau que je propose, sur un champ tout bleu comme le ciel, une seule rose rouge d'Angleterre et un seul lis blanc de France, mariant sous le grand dôme, sans confusion, la consonance de leur forme, de leur parfum, de leur éclat, de leur couleur, ce sera, je l'espère, sous un ciel nouveau, une terre nouvelle. Et entre temps, nous tout seuls, héritiers plus fortunés de la foi intégrale et de la femme qui fut la fille ainée de l'Eglise, nous aurons sans doute rendu à notre petit fanion intime, quatre fois fertile en lys d'intégrité, son grand Coeur magnifique; et ce drapeau que nous saurons ne pas mettre dans notre poche, nous saurons aussi l'approcher de notre bouche intérieurement pour la réparation et la consolation dont j'ai parlé, pour le remplissement dont nous allons avoir tant besoin! Et, si vous le voulez, ce remplissement français et catholique, nous le déverserons, et par cette bienfaisance impétueuse, non moins que l'existence et l'endurance, et la bataille, nous obtiendrons d'être respectés, peut-être aimés. Compatriotes, est-ce trop beau à rêver? Non, si nous sommes encore capables d'audace, de prière, et d'amour!...

Le R. P. Lamarche fut présenté par le R. P. Sylvain, o.p., curé de la paroisse Ste-Catherine de Sienne et remercié par M. C.-A. Landry, professeur au collège Séraphique.

La Commission du Terrain de l'Exposition formée hier soir

Le conseil de ville a adopté hier soir le règlement no 331-B, créant une commission du terrain de l'exposition et de l'arena et il a nommé cinq membres de ce nouvel organisme. Ce sont MM. Charles P. Rocheleau, échevin, Maurice Fortin, Jean-Marie Girard, P. B. Kimball et Jules Montour. Le fédéral et le provincial seront appelés à nommer leur représentant sur cette commission, qui commencera à siéger dès cette semaine.

L'adoption du règlement a été proposée par l'échevin Rocheleau et secondée par l'échevin Amédée Desruisseaux, tandis que la résolution eut pour parrains les échevins Arthur Guimont et Albert Durand.

Le règlement décrète que la Commission devra organiser l'exposition annuelle et administrera les terrains et bâtiments de jeux, d'attractions, d'amusements et de course sur le terrain connu sous le nom de "Terrain de l'Exposition" ainsi que l'arena. Cela établit donc que la piscine du côteau tombe sous la juridiction de la Commission de l'Exposition et de l'arena. C'est d'ailleurs ce qu'ont déclaré hier soir les membres du conseil. Ils ont préféré adopter ce règlement plutôt qu'un autre projet dans lequel on enlevait à la Commission le contrôle et l'administration de la piscine et des jeux de tennis.

Les membres de la Commission de l'exposition donnent leur service bénévolement. Ils ne reçoivent aucun salaire.

Voici le texte du règlement 31-b:

REGLEMENT concernant le Département et la Commission du Terrain de l'Exposition et de l'Aréna dans la Cité des Trois-Rivières et abrogeant le règlement No. 31-A.

IL EST ORDONNE ET STATUE PAR LE CONSEIL DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES, comme suit, savoir:

SEC. 1.— Il est établi par le présent règlement un département qui sera appelé "Département du Terrain de l'Exposition et de l'Aréna", et une Commission spéciale pour l'administration des terrains achetés de l'Association Agricole du District des Trois-Rivières, en vue de la tenue d'expositions en vertu du présent règlement, l'administration des terrains et bâtiments de jeux, d'attractions, d'amusements et de courses sur le terrain connu sous le nom de "Terrain de l'Exposition", et l'administration de l'arena municipal.

SEC. 2.— Le dit département sera dirigé par un administrateur appelé "Administrateur du Terrain de "Exposition et de l'Aréna". Celui-ci sera nommé par le gérant de la Cité, sujet à l'approbation du Conseil, et il agira en même temps comme secrétaire de la Commission. Ses attributions et responsabilités seront celles d'un chef de département, avec charge de compiler des statistiques relatives à toutes les activités sportives dans la Cité;

SEC.3— La dite Commission sera appelée "Commission du Terrain de l'Exposition et de l'Aréna" et se composera de sept membres, qui devront donner leurs services gratuitement; cinq de ces membres seront nommés et remplacés par résolution du Conseil, un par le Gouvernement Fédéral et un par le Gouvernement Provincial;

Sec. 4 — La Commission nommera à tous les ans un président et un vice-président parmi ses membres; ces officiers pourront cependant être nommés de nouveau, d'année en année.

La Commission pourra former des comités ou sous-comtés composés de ses membres ou d'étrangers,

(Suite à la page 7)

Nos édiles demandent deux livraisons postales par jour

Sur la proposition des échevins Médéric Dufresne et Albert Paquin, le conseil a demandé au gouvernement fédéral, en particulier au ministère des Postes, de rétablir le service postal comme il existait avant la guerre, c'est-à-dire avec deux livraisons quotidiennes par jour. Le service avait été réduit à une seule livraison par jour, dans certaines parties de la ville. Le conseil a fait valoir que la population en général désire ardemment les deux livraisons.

Règlement des cochers

Les mêmes échevins ont fait adopter un amendement au règlement 19-D, pour défendre aux cochers de solliciter de la clientèle en tout endroit dans les limites de la ville. Jusqu'ici, le règlement ne mentionnait que les rues.

L'échevin Dufresne a fait remarquer que cette modification du règlement était faite à la demande du directeur de la police, qui a reçu plusieurs plaintes du public contre la sollicitation des chauffeurs de taxis, particulièrement dans les gares.

Pas de remplaçant

Le gérant de la cité, M. J.-H. Valiquette, a déclaré que le poste de préposé à la balance municipale, laissé vacant par la mort de M. Adjutor Savard, ne sera pas rempli. Ce travail sera effectué par des employés actuels.

Classes fermées au Cap à cause de la grippe

Cap-de-la-Madeleine, 22, (D.N.C.)— La grippe semble se répandre rapidement chez la gent écolière et sur l'avis des officiers médicaux de l'Unité Sanitaire, après entente prise avec la Commission Scolaire, les directeurs et directrices de nos écoles ferment temporairement les classes qui sont trop désorganisées par les absences.

A l'heure actuelle une dizaine de classes sont fermées et ces classes sont réparties entre presque toutes nos écoles. On note que c'est particulièrement chez les très jeunes élèves que la grippe fait le plus de ravage, et à date l'on n'a été obligé de fermer que de basses classes.

Lorsqu'une classe est fermée le titulaire avertit ses élèves d'éviter de se rendre dans les endroits publics et de rester à leur demeure autant que possible. On demande aussi aux parents d'accorder tous les soins possibles à leurs enfants.

Le jury divisé à l'enquête sur la mort de M. Anastase Comtois

Le jury du coroner, à l'issue de l'enquête tenue samedi soir à Louiseville à la suite de la mort de M. Anastase Comtois n'a pas réussi à rendre un verdict unanime après avoir délibéré durant plusieurs minutes. L'un des jurés a exprimé l'opinion que la mort de M. Comtois était attribuable à un accident pur et simple tandis que les cinq autres furent d'avis qu'il "y avait une certaine négligence de la part de la compagnie (Canadien Pacifique) de ne pas avoir actionné le sifflet de la locomotive. On sait que M. Anastase Comtois, 39 ans, est mort samedi matin à l'hôpital St-Joseph des blessures qu'il subit lorsque la voiture à pain dans laquelle il avait pris place en compagnie de M. Yvon Lessard fut frappée par un train qui entrait en gare de Louiseville vendredi avant-midi.

Le jeune Lesage est encore à l'hôpital Privé des Trois-Rivières où il fut transporté à la suite de cet accident et où le médecin traitant, le colonel C.E. Cross, nous dit qu'il n'a pas encore entièrement repris conscience. Il se remet assez bien cependant d'une fracture complexe à une jambe et de contusions au cuir chevelu.

L'enquête présidée par le docteur Camille Michaud de St-Paulin, coroner pour le comté de Maskinongé, débuta à 4.15 hres de l'après-midi à la morgue Milot, de Louiseville pour se continuer jusqu'à 7.15 heures. Comme les jurés n'ont pu s'entendre pour rendre un verdict unanime, le coroner fera parvenir le rapport de l'enquête au Procureur Général qui avisera des mesures à prendre et ordonnera s'il le juge à propos une réouverture à l'enquête ou l'assignation de nouveaux jurés.

De nombreux témoins ont été entendus à cette enquête et notamment M. Raymond Comtois, fils de la victime, qui identifia son père; M. Thomas Roy et Mme Joseph Saucier, de Louiseville qui relatèrent les circonstances de l'accident dont ils furent témoins visuels; MM. Roland Roy, Robert Saucier, Henri-Paul Gauthier qui transportèrent les victimes à la gare puis chez le Dr Latourelle.

Les témoins de Louiseville affirmèrent que le sifflet de la locomotive n'avait pas été actionné au moment de l'accident. Ils relatèrent que le train local venant de Yamachiche vers Montréal allait entrer en gare de Louiseville lorsqu'il frappa une voiture à pain conduite par Yvon Lesage et engagée sur l'ancienne route nationale longeant la Rivière du Loup. Le choc fut si violent que la locomotive projeta le cheval à 133 pieds du lieu de l'accident. La bête frappa un pilier du pont situé à environ 15 pieds de la traverse à niveau puis roula en bas sur la glace. Elle fut tuée instantanément. Quant aux deux passagers, MM. Comtois et Lesage ils volèrent, le premier à 100 pieds du lieu de l'accident et l'autre à 116 pieds. M. Comtois fut trouvé la tête sur la glace. Il avait roulé jusqu'à la rivière.

Les employés du Canadien Pacifique de leur côté, soit le conducteur M. Albert Potvin et l'ingénieur M. E.V. Bundock, ainsi que le serrefrein déclarèrent tous que le sifflet de la locomotive avait été actionné.

Me Jean-Marie Bureau, c.r., représentait les parents de la victime et Me Georges Gouin, c.r., la compagnie Canadien Pacifique. L'agent Aimé Daigle, de la permanence trifluvienne de la police judiciaire représentait la sûreté provinciale et le procureur-général.

Quatre blessés dans un accident de la route. Trois à l'hôpital

Un accident survenu vers dix heures avant-midi, sur la route de Shawinigan, entre le rang Sainte-Marguerite et Saint-Félix, à environ douze milles de notre ville, a nécessité le transport à l'hôpital de trois blessés, dont l'un assez grièvement.

M. Ovide Lesage, de La Tuque, par suite d'une abondante perte de sang, a dû recevoir plusieurs transfusions à l'hôpital Saint-Joseph, où il fut transporté en même temps que M. Roméo Tremblay, quarante-sept ans, d'Almaville-en-Haut.

Tous deux avaient pris place dans l'automobile de Me Alexandre Bastien, trente-trois ans, avocat de Shawinigan, qui venait de quitter cette dernière ville, afin d'assister à une session du tribunal de la Cour supérieure. L'auto, une voiture Plymouth coach, est venue en collision avec l'automobile de M. l'abbé Alphonse Lord, curé de Saint-Bernard de Shawinigan, une Studebaker Champion, conduite par M. Maurice Matteau, sacristain. Il semble qu'un autobus soulevant un nuage de neige, aurait obstrué la vue des automobilistes, qui se dirigeaient en sens contraire, en sorte que les deux voitures se frappèrent nez à nez avec une violence telle qu'on les considère comme une perte quasi complète.

Me Bastien souffre d'un fort choc nerveux et de contusions diverses.

Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan, où l'on nous dit que son état n'inspire heureusement aucune crainte. Les deux passagers de sa voiture, M. Lesage, beau-frère de Me Bastien et président du Jeune Commerce de La Tuque, ainsi que M. Roméo Tremblay, d'Almaville-en-Haut, furent transportés à l'hôpital Saint-Joseph où ils sont sous les soins du docteur James Malone. Ce dernier nous a déclaré que la condition des deux accidentés s'améliorait. Comme nous le disons plus haut, M. Lesage a eu la vie sauve, grâce à de nombreuses transfusions de sang. Il avait la figure toute tailladée par les débris de vitre ayant été projeté dans le pare-brise, lors de la collision. Quant à M. Tremblay, ses blessures, aussi causées par l'éclatement du pare-brise, sont plutôt superficielles.

M. Maurice Matteau, vingt-neuf ans, conducteur de l'automobile de M. l'abbbé Lord, a été légèrement blessé à un genoux, mais il a pu retourner chez lui. Les agents Albert Lebel et Hervé Leblanc, de la permanence trifluvienne de la police de la route, se rendirent sur les lieux pour faire les constatations d'usage et dresser procès-verbal de l'accident.

Certains détails concernant la résidence et l'âge des blessés peuvent être inexacts et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs, la réposée à l'information de l'hôpital Saint-Joseph s'étant refusée à nous fournir le moindre détail concernant les accidentés.

La cause des époux Trépanier ajournée

La cause intentée par la Couronne contre les époux Aimé Trépanier du Cap-de-la-Madeleine a été ajournée hier par le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions à vendredi, le 1er février prochain.

Les époux Trépanier, accusés d'avoir causé des lésions corporelles graves à deux enfants de Trépanier: Denise et Louis, respectivement âgés de 9 et 8 ans, avaient été condamnés au cours de l'hiver dernier à subir leur procès aux assises à la suite de l'enquête instituée dans cette cause. Ils optèrent par la suite pour un procès expéditif.

Me Lucien Comeau, c.r., occupe pour la Couronne et Me Jean-Marie Bureau défend les deux accusés.

Quatre anciens maires du Cap seront porteurs

Cap-de-la-Madeleine, 22, (D.N.C.)— Quatre anciens maire de notre ville, en plus du maire actuel M. Irenée Rochefort et du président de la Commission Scoaire, M. Lionel Larivière, seront porteurs demain pour les funérailles de l'ancien maire Sévère Rocheleau. Ces quatre anciens maires sont: MM. Dominique Montplaisir J. Albert Nadeau, Isidore Halley et Roméo Morrissette.

Les funérailles auront lieu demain matin en l'église Ste-Madeleine. Les corps municipaux et les diverses organisations de notre ville seront représentés.

Sur l'hôtel de ville le drapeau flotte à mi-mât en signe de deuil.

Le conseil municipal et la Commission Scolaire ont adopté des résolutions de sympathies à l'adresse de la famille Rocheleau.

COINCIDENCE

L'ancien maire Irenée Rochefort, père du maire actuel, décédait en 1938 pendant le terme d'office du maire Rocheleau, fils. Cette fois c'est l'ancien maire Sévère Rocheleau qui est décédé durant le terme d'office du maire Rochefort, fils.

Diner-causerie du J. Commerce du Cap, ce soir

Cap-de-la-Madeleine, 22, (D.N.C.)— Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes se réuniront de nouveau ce soir à l'hôtel Notre-Dame pour un autre diner-causerie.

Pour ce soir notre chambre cadette n'aura pas de conférencier invité. L'on veut consacrer plus de temps à l'étude de certaines questions importantes, entre autres celles d'un projet de construction d'un hôpital pour notre ville.

Les divers comités de la chambre seront appelés à donner le rapport de leurs activités à date. Le diner débutera à six heures et demie précises.

Le projet d'un aréna moderne sera amorcé au Jeune Commerce

Le Jeune Commerce des Trois-Rivières, lors de sa réunion générale annuelle, demain soir, au Château de Blois, amorcera le projet de construction d'un aréna dans la ville des Trois-Rivières.

M. Jacques Toupin, athlète trifluvien bien connu et entraineur du club Shawinigan dans le Groupe Senior, prononcera une brève causerie sur les avantages que la ville peut retirer du point de vue commercial de la construction d'un arena aux Trois-Rivières. M. Toupin sera secondé dans ses remarques par M. Pacifique Madore, gérant de la Sun Life.

Il y aura au cours de la soirée présentation du rapport du trésorier, M. J.-A. Dery, rapport du président sur les activités de l'année 1945 et rapport du comité de la campagne du Timbre de Noël.

A la fin de la réunion, M. Philippe Carrette, premier président du Jeune Commerce, remettra à M. Herman Renaud, son insigne d'ancien président.

Le directeur Alide Bellemare a déposé son rapport annuel

Le directeur de la police et des incendies a déposé, hier, son rapport annuel sur les activités des deux services qu'il dirige, pour l'année 1945.

Dans le domaine de la police, le chef Bellemare signale que l'année 1945, a marqué un sommet pour ce qui est du nombre des arrestations, le nombre des appels à la police et des plaintes reçues. La criminalité juvénile s'est maintenu au même niveau.

Dans le domaine des incendies le chef Bellemare note qu'il s'est fait un gros travail de prévention et que rien n'a été épargné pour faire un succès de cette campagne.

Nous publions ci-après les lettres d'introduction annexées à chacun de ces deux rapports. Nous avons d'ailleurs commencé depuis quelque temps l'analyse de ces rapports annuels.

LE SERVICE DE LA POLICE
M. J. Henri Valiquette,
Gérant de la Cité,
Hôtel de ville,
Les Trois-Rivières, Qué.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des opérations du service des incendies pour l'année 1945.

Nous avons répondu au cours de l'année écoulée à 613 alarmes, de ce nombre, 546 furent pour des incendies, ou des commencements d'incendies.

Les pertes par le feu ont été de $155,201.50, soit $3.45 per capita, comparativement à $90,483.40 pour l'année précédente, dont le per capita était de $2.01.

L'incendie le plus désastreux que nous avons été appelé à combattre est celui qui pris origine dans le sous-basement du théâtre Rialto, le 3 février 1945. Les dommages causés par cet incendie se chiffrent à plus de $65,000.00. Nous comptons en plus sept incendies dont les pertes furent de $5,000. et plus.

Nous avons à déplorer une perte de vie lors d'un incendie causé par l'explosion d'un poêle à gazoline, le 5 juillet 1945, dans le lo-

(Suite à la page 7)

Action sur billet prise en délibéré

L'honorable juge Emile Ferron, de la Cour Supérieure a pris en délibéré hier après-midi une action au montant de $793.44 sur billet promissoire intentée par dame Blanche Crête, épouse de M. Rosario Trudel, commerçant de St-Adelphe à M. Johnny Perron, également de St-Adelphe.

La demanderesse possède deux billets promissoires datant de 1927 s'élevant à $793.44 et signés par le défendeur. Il allègue de plus qu'en 1939, Perron, alors sous la loi Lacombe a reçu copie d'une réclamation susceptible de valoir signification. Le défendeur aurait même effectué des versements sur le montant réclamé. La demanderesse argue qu'il y a là reconnaissance de dette de la part du défendeur. la demanderesse.

Me Robert Trudel occupe pour la demanderesse.

Le défendeur n'a pas été entendu en Cour et son procureur Me Jacques Lacoursière, de même que Me Jean-Louis Marchand, agissant comme conseil, ont simplement plaidé la question de droit. Ils nient qu'il y ait reconnaissance de la part du défendeur et ajoute que si le fait de recevoir copie d'une réclamation constitue une reconnaissance, celle-ci ne peut pas être suffisante pour faire renaître la prescription acquise. (Les billets sont datés de 1927).

Les procureurs du défendeur ajoutent que les deux billets en question sont aux mains de la femme de Trudel alors qu'ils étaient faits à l'ordre de ce dernier et ils prétendent que ce transport est illégal. Ils ajoutent de plus que les billets en question ne furent pas endossés par les détenteurs antérieurs comme ils auraient dû l'être et demandent le rejet de l'action en se basant sur ces trois points.

APPEL !

Aux membres de la Chambre de Commerce Sénior

PAR LE PRESIDENT ET LES ANCIENS PRESIDENTS DE LA CHAMBRE

à l'assemblée générale annuelle de la Chambre

Ce soir, le 22 janvier 1946, à 8 hres p.m. dans la salle Jacques-Cartier du Château de Blois

Nous attirons votre attention sur l'importance de cette réunion, la première d'une série à être tenues dans le cours de l'année 1946.

Vous voulez savoir ce qu'a fait votre Chambre depuis un an pour le développement de l'industrie et du commerce aux Trois-Rivières.

Vous voulez connaitre des projets de la Chambre pour le prochain exercice fiscal.

Vous avez des questions à poser, des suggestions à faire dans l'intérêt de la Cité, de l'industrie, du commerce et du tourisme.

Soyez présents à l'assemblée générale annuelle qui précédera l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau conseil d'administration.

Ce soir le 22 janvier, à 8 hres, dans la salle Jacques-Cartier du Château de Blois

De la coopération, que vous accorderez au grand organisme dont vous faites partie dépend le sort de la collectivité industrielle et commerciale des Trois-Rivières.

SOYEZ TOUS PRESENTS

Le Président,

AIME MONTCALM

les anciens présidents: L'hon. Wilfrid Gariépy, François Lajoie, Norman Labelle, Frank I. Ritchie, Maurice Fortin, Donat Bisson, R. J. Clark

La Cité du Cap prévoit un surplus de $5,399.61 en 1946

Le budget de 1946 de la Corporation du Cap-de-la-Madeleine prévoit un surplus de $5,399.61 d'après le projet étudié, hier soir, par les membres du Conseil, lors de leur assemblée régulière. Les dépenses au cours des prochains douze mois seraient de $259,461.70 alors qu'on anticipait des revenus de $264,866.31.

Ce budget semble rencontrer l'approbation des membres du Conseil qui cependant, à la suggestion de M. Ludovic Prescott, ont préféré attendre à lundi prochain avant de l'adopter, MM. les échevins Devost et Bouffard n'ayant pas assisté à la séance d'hier. M. Devost comme président du comité des finances municipales est particulièrement intéressé à cette étude du budget. MM. les échevins Turmel et Lemarier qui proposèrent l'adoption du budget hier soir, ont accepté de présenter de nouveau leur résolution lors de la prochaine séance du conseil.

POUR VOS ACHATS DE
FOURRURES
HERVE DUFRESNE
90. ST-MARC SHAWINIGAN Tél. 2885

LA PAGE DE
Grand'Mère SHAWINIGAN La Tuque
MARDI, 22 JANVIER 1946

J.A.W. MATTEAU
5¢ A $1.00
53. DE LA STATION. TEL.: 2500
135-136, St-Marc SHAWINIGAN Téléphone 3077



La princesse Rethy, épouse du roi Léopold III, de Belgique, est ici photographiée au royaume de la neige, à Gastaad, en Suisse, où le roi demeure à l'heure actuelle. La princesse avait nom Marie Lella Baels avant son mariage. Elle épousa le roi Léopold, en septembre 1941, alors que celui-ci était un prisonnier virtuel des Nazis.

M. l'abbé Coutu a officié hier au service de sa mère

Shawinigan, 22. — D'imposantes funérailles ont été faites, hier matin, en l'église St-Pierre de Shawinigan, à Mme Pierre Coutu, née Aurore Hébert, décédée à l'âge de 70 ans, 9 mois, après une courte maladie.

Le service a été chanté par le fils de la défunte, M. l'abbé Charles-Edouard Coutu, professeur au Séminaire des Trois-Rivières. Mgr Hormisdas Trudel, vicaire capitulaire du diocèse des Trois-Rivières, était au choeur, ainsi qu'un nombreux clergé.

M. le chanoine Joseph Désilets, supérieur du Séminaire, a fait la levée du corps. Le service a été chanté, nous le disions plus haut, par le fils de la défunte, assisté, comme diacre, de M. l'abbé Raymond Langevin, professeur au Séminaire, comme diacre, et de M. le vicaire Lucien Leblanc, de St-Pierre, comme sous-diacre. MM. les abbés Matteau, Guay, Matte et Trudel, ont rempli les fonctions de servants du service.

On remarquait au choeur: Mgr H. Trudel, vicaire capitulaire, M. le chanoine Désilets, supérieur du Séminaire, M. le chanoine H.-P. Pellerin, chancelier de l'Evêché, M. le chanoine Hervé Trudel, v.f., curé de St-Pierre, M. le curé E. Brunel, de Ste-Flore, M. le curé H. Fréchette, de St-Paul, de Grand'Mère, MM. les abbés J.-G. Turcotte, Jules et Rosaire Gélinas, Ovide Levasseur, Léo Cloutier, Raynald Rivard, Paul-Aimé Trépanier, Hector Marcotte, Paul Boivin, Gabriel Beaudoin, professeurs au Séminaire des Trois-Rivières, Benoit Trépanier, professeur au Grand Séminaire; MM. les vicaires Léonce Panneton et Raymond Cossette, de St-Pierre, Omer Ferron, de St-Marc, Gérard Lemire, de St-Marc, Lionel Champagne, de Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville, Paul Gaudet, de la Baie Shawinigan, Charles-Edouard Camirand, de Ste-Flore, H. Jacob, de St-Jean-Baptiste, Alphonse de Gonzague, aumônier de l'Ecole Supérieure de Grand'Mère, MM. les abbés Louis Massicotte (sous-diacre), Marius St-Arnaud, Gagnon, Pichette, Lefebvre (sous-diacre), Bilodeau, Langevin, Mercier, Jacob, Denommé, ecclésiastiques du Grand Séminaire des Trois-Rivières.

On notait aussi au choeur le Frère Octavien, née Gabriel Coutu, F.I.C., fils de la défunte, le cher Frère Emmanuel, provincial du district St-François-Xavier, le cher Frère Alphonse Rodriguez, directeur, principal de la maison-mère, à la Pointe-du-Lac, le cher Frère Victor, directeur de l'Ecole Supérieure du Sacré-Coeur, de Grand'Mère, le cher Frère Félix-Marie, directeur de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, de Shawinigan, le cher Frère Jérôme, directeur du collège St-Sacrement, le cher Frère Elzéar-Marie, directeur du pensionnat St-Louis de Gonzague, à Louiseville, le cher Frère Alfred-Marie, procureur aux Trois-Rivières, le chef Frère Philippe-H., missionnaire en Ouganda, le cher Frère Jude, directeur de l'Ecole St-Paul, aux Trois-Rivières, le cher Frère Sébastien Henri, directeur de l'école d'Almaville-Bas, le cher Frère Gérard, directeur à Almaville-Haut, le cher Frère Désiré, directeur de l'école du Sacré-Coeur, Shawinigan, le cher Frère Philibert, directeur de l'école St-Maurice, les chers Frères Irénée, Isidore, Gustave-Léonce, Gustave-Alfred, Gustave-Jh., Norbert P., de Grand'Mère, les RR. FF. Roger, Alcide, Fernand et un grand nombre d'autres religieux des Frères de l'Instruction Chrétienne, qui dirigeaient les élèves de 10e, 11e et 12e années, de Grand'Mère, plusieurs classes de l'Ecole Supérieure et de l'Ecole paroissiale St-Pierre.

Le deuil fut conduit par le mari de la défunte, M. Pierre Coutu; ses fils: l'abbé Charles-Edouard, le Frère Octavien, MM. Maurice, Rosario, Joseph-Pierre Coutu; ses filles: Mlles Rose-Hélène et Antoinette Coutu; sa soeur: Mme Wellie Fleurant, et son époux, de Ste-Monique; ses beaux-frères: MM. Moïse Coutu, de Maskinongé, M. et Mme J.-Arthur Coutu, de Lowell, Mass., Edmond Roy, de Ste-Angèle; ses neveux et nièces: Mlle Bernadette Coutu, de Maskinongé, M. le notaire et Mme Maurice Coutu, de Louiseville, M. Pierre-Emile Germain, de Montréal, M. Jos. Heneault, de Valleyfield, M. et Mme Marcel Roux, des Trois-Rivières, Mlle Florette Bourque, de Ste-Angèle, M. Joseph Fleurant, de Ste-Monique; ses brues: Mme Maurice Coutu, née Yvonne Hébert, Mme Rosario Coutu, née Laurette Bastien; ses petits-enfants: Gabriel, Gertrude, André, Jean-Pierre, Paul, Madeleine, Cécile et Marie Coutu.

M. Maurice Coutu, le fils de la défunte est le secrétaire de l'Association des Fanfares Amateurs de la province. Le Frère Octavien est directeur de la fanfare du collège de Grand'Mère. Aussi y avait-il de nombreuses délégations de fanfares et de musiciens.

M. Ernest Huard, directeur musical de la fanfare de Granby, était venu accompagné de son épouse. L'Union Musicale du Cap-de-la-Madeleine était représentée par M. André Côté, vice-président, M. Camille Robert, M. Jacques Lachapelle, M. Origène Beaudry. L'Harmonie de La Tuque avait délégué MM. Roland Paquin, directeur musical, et Gérard Martel, conseiller. L'Harmonie du C.I.C. avait une quarantaine de membres aux obsèques. La Fanfare du Sacré-Coeur de Grand'Mère avait 120 musiciens.

L'Union Musicale des Trois-Rivières avait pour délégués M. Albert Ferschke, président, et M. Henri Boudreault, trésorier; l'Union Musicale de Valleyfield avait délégué M. Joseph Héneault, trésorier; l'Union Musicale de Grand'Mère était représentée par M. Léo Chamberland, directeur de l'Association des Fanfares Amateurs, M. Roger Carle, vice-président de la fanfare, MM. Henri Blais, Albert Beaulieu, Camille Berthiaume.

Seulement 3.65% d'absences aux écoles en décembre

Shawinigan, 22—Le rapport du contrôleur des absences, dans les écoles de Shawinigan, pour décembre, indique que la moyenne des absences a été de 3.65 pour cent. Les absences normales ont été de 3.51 et les absences anormales de 0.14 pour cent.

Voici un tableau de la situation:

Ecole	Inscrits	Cas d'absences soumis par le titulaire	Visites du contrôleur	Absences normales	Absences anormales
Ecole Supérieure	252			1.23	0.04
Immac.-Conception	286	2	2	4.22	0.19
Acad. St-Pierre	280	3	3	8.50	0.69
Ecole St-Maurice	377			3.40	
Acad. St-Bernard	494			2.50	
Coll. Sacré-Coeur	709			2.72	0.09
Acad. St-Marc	726	4	4	3.90	0.09
Saint-Sacrement	706			2.60	0.16
Christ-Roi	634	2	2	2.50	0.06
	4463	11	11	3.51%	0.14%

La Philharmonie de la Salle avait pour délégués M. Alf. Champoux, son vice-président, qui est aussi vice-président de l'Association, M. Charles Gagnon, trésorier de la fanfare, et MM. Charles Boisvert et Charles Chamberland.

Toutes ces délégations étaient précédées par M. Roch, Tambour-major. L'Union Musicale terminait ces délégations. On remarquait M. T. Prévost, président, M. Roméo Juneau, vice-président, M. P. Filion, directeur musical, M. Roch Houde, tambour-major, MM. Ant. Vanasse, P.H. Tardif, René Foucault, conseillers; René Roy, Armand Boisvert, Emilio Prévost, Maurice Weber, M. Blouin, Edgar Longval, J.-Bernard Emond,, Raymond Calille, Louis Fortin, P.-E. Cossette, Elz. Hardy, Laurent Plamondon, Arthur Thibodeau, Omer Beaudoin, André Frégeau, Edgar Hogue, Emédée Pothier.

On remarquait encore, dans l'assistance aux funérailles, aux premiers rangs, une délégation des Filles d'Isabelle, cercle Jeanne Mance, de Shawinigan, dirigée par Mme Oscar Veilleux, régente, une délégation du Tiers-Ordre de la paroisse, les Révérendes Religieuses Dominicaines du Rosaire.

Citons aussi, MM. Henry Pike et Richard Cummings, Mlles Fernande Pellerin et Bouchard, M. le professeur J.-N. Leclerc, de Gr.-Mère, MM. Albert Racine, Alfred Poliquin, William Frigon, G. St-Arnaud, Chs Frigon, Adélard St-Martin, Dieudonné Fernet, Mlles Mélina Caron, Hermance Major, M. Robert Dorion, gérant de la cité, M. Alide Delisle, ingénieur de la cité, M. le chef de police Longval, MM. les échevins Adem Grenier, J.-D. Dalphond et J.-E. Ménard, M. le commandeur G.-E. Ladouceur, notaire, l'honorable Dr Marc Trudel, ministre d'Etat, député du comté, Me René Hamel, député fédéral de St-Maurice-Laflèche, M. Fernand Bilodeau, président de la Confédération des Amicales de la province, M. Philémon Trudel, président de l'Amicale de l'Ecole Supérieure et plusieurs membres de cette amicale, Mmes Nap. Longval, Albert Chevalier, J.-V. Dufresne, M. J.-A. Richard, Mlle Jeanne Nicol, Mme Mathias Bournival, Mlles Héléna et Blanche Poirier, Simone Gélinas, Rolande Marchand, Mme Wilfrid Mercier et sa fille, Mlle Mercier, Mlle A. Plante, M. Ernest Racine, Mlle Florence Régnière; MM. Edouard Veilleux, J.-David et R.-P. Hébert, Robert St-Hilaire, M. et Mme Adélard Lavergne, M. le sous-chef de police Arthur Loranger, MM. Oscar Benoit, Alcide Bournival, Azarie Jolivet, Dr A.-C. Therrien, Henri Bergeron, Dr P.-E. Julien, Gérard Gagné, Gaudias Savard, Joseph Drolet, Edgar Guillemette, Me J.-Claude Guillemette, Marcellin St-Hilaire, H.-A. Beaudet, Albert Gaucher, des Trois-Rivières, A. Dugré, Maurice et Arthur Poirier, C.-A. Hébert, J.-E. Thibaudeau, Bruno Richard, Harold Matteau et J.-H. Savard, Antoine Vanasse, J.-B. Trudel, Arthur McNicoll, président, Gérard Garceau, secrétaire de la Chambre de Commerce des Jeunes, Robert Hébert, A. Caron, Jacques Gignac, B. Frigon, Gaston Lesieur, E. Maisonneuve, R.T. Racette, gérant de l'Arena, Lucien Guertin, Maurice Brodeur, Roland Héroux, Lorenzo Corriveau et une foule d'autres personnes dont les noms nous échappent.

La quête au service fut faite par MM. Edouard Prévost et Alfred Champoux.

Le choeur de chant, dirigé par M. Anatole Rainville, rendit des extraits des messes de Requiem de Perosi et Panneton. Les solistes furent MM. A. Rainville, W.-A. Lamy, Dr A.-V. Therrien, R. Bussières, J.-B. Gingras, H.-A. Beaudet, Roland Héroux, Camille Robert, François Lafrance Edgar Hogue, Oscar Ruel.

M. le notaire W.-A. Lamy était à l'orgue.

Un landau de fleurs précédait le cortège.

Une foule nombreuse s'est rendue au cimetière.

La famille a aussi reçu un grand nombre de bouquets spirituels, tributs floraux, messages de condoléances, etc. Nous y joignons l'expression de nos sincères condoléances.

Les obsèques étaient sous la direction de la maison Bouvette et Fils.

Lavallée, Bédard
Lyonnais
Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE. 1039

M. Major, de Bell Telephone ce soir chez les Jeunes

Shawinigan, 22. — M. S.W. Major, de la compagnie de téléphone Bell du Canada, sera ce soir, le conférencier du souper-causerie de la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan.



M. S. W. Major

Cette réunion aura lieu ce soir, à sept heures 15, à l'Hôtel Royal et sera sous la présidence de M. P.-E. Bélanger.

M. Major traitera des développements du téléphone, depuis son invention, ainsi que des perspectives, presque fabuleuses, qu'on entretient sur son avenir.

On voudra bien tenir compte de l'heure, 7 heures 15. Le programme sera des mieux remplis. D'ailleurs, la ponctualité est de règle à la Chambre des Jeunes.

Soirée mercredi au club St-Maurice

Shawinigan, 22. — Le club de ski St-Maurice aura une autre soirée mercredi soir, le 23 janvier (demain), à huit heures, beau temps, mauvais temps, peu importe. Il n'y a que si la rivière, par suite d'un gros dégel, devenait infranchissable, que la soirée serait remise.

Un particulier, membre du club, a donné le nécessaire à la soirée de mercredi, mais il n'a pas voulu donner son nom.

La direction du club prie aussi les intéressés, ceux qui fréquentent les côtes du club que les chiens ne sont pas tolérés et que des sanctions seront prises, contre ceux qui s'obstineront à amener leurs chiens au chalet et aux pentes du club, car ces animaux peuvent être cause d'accidents souvent graves.

Recette au jus de citron soulage rapidement des douleurs rhumatismales

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou neuritiques, faites l'essai de cette recette domestique peu dispendieuse. Procurez-vous un paquet de RU-EX, chez votre pharmacien. Mélangez le à une pinte d'eau, ajoutez le jus de quatre citrons. C'est facile et agréable.

Vous n'avez besoin que de deux cuillerées à table de ce remède, deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois après une seule nuit, vous obtenez un résultat splendide. Si vous n'êtes pas rapidement soulagés de la douleur, si vous ne vous sentez pas mieux, la prescription RU-EX ne vous coûtera pas un sou. Votre argent vous sera remis, si RU-EX ne vous aide pas. RU-EX est vendu partout et est recommandé par la PHARMACIE NORMAND.

LA PHARMACIE NORMAND

Une ligue Bantam vient de débuter

Shawinigan, 22. — Une nouvelle ligue de hockey connue sous la vocable de "Ligue Bantam de Shawinigan", affiliée à Q.A.H.A. et dont le président est Bruno Poirier, a fait ses débuts samedi dernier à l'Auditorium municipal, en présentant un programme double qui mettait aux prises le S.A.A. et les Braves de la Baie dans la première joute et les Royaux d'Almaville contre le S.A.A. dans la seconde.

Le S.A.A. habilement piloté par Claude Bussière a remporté les honneurs de ces deux parties par les pointages successifs de 4 à 1 et de 7 à 3.

Les étoiles du S.A.A. ont été Jules Dessureault, qui par ses arrêts magnifiques dans les buts a empêché les adversaires de compter des points, alors qu'à plusieurs reprises ils étaient seuls avec lui; C. Bussière, versatile joueur de centre, qui a obtenu 4 buts et 4 assistances pour accomplir le truc du chapeau; R. Grenier avec 2 points et 1 assistance, et R. Trudel avec 1 but et 2 assistances, ont aussi brillé.

Pour les Braves de la Baie, Argouin, Chrétien et Lapointe se sont le plus distingués tandis que pour les Royaux d'Almaville, Vincent, Lord et Mailloux, ont démontré le plus d'habileté.

L'arbitre pour ces joutes était C. Bergeron.

D'après une entente faite entre B. Poudrier, président de la ligue et C. Bergeron, propriétaire des clubs S.A.A. junior et juvénile, il a été convenu et reconnu que le S.A.A. bantam devienne le club ferme de ses sosies de catégories supérieures.

C'est un beau geste de la part de ces sportifs et un encouragement pour les plus jeunes joueurs organisés qu'ils soient.

Une invitation est faite aux autres clubs juvéniles et juniors de la ville qui voudraient obtenir un club-ferme, de communiquer avec le président de la ligue, B. Poudrier, tél. 2310. Le prochain programme aura lieu samedi, le 26, à l'Arena, et mettra en lice les Braves de la Baie, qui auront l'opportunité d'améliorer leur position, en jouant deux parties, la première contre le S.A.A., invincible à date, et la seconde contre les Royaux d'Almaville en quête d'une première victoire.

Positions des clubs:

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	M.
S.A.A.	2	2	0	0	11	4	4
Braves-Baie	1	0	1	0	1	4	0
Royaux	1	0	1	0	3	7	0

Le Père Lamarche aux "Reflets"

Shawinigan, 22. — Le Révérend Père Gustave Lamarche, c.s.v., de l'Académie canadienne-française, poète, conférencier, historien, a prononcé dimanche soir devant les membres de la société Reflets, à la salle de l'Ecole Supérieure, une conférence des plus goûtées sur "La Paix, problème national."

Le Père Lamarche est un véritable orateur. Mais sa pensée est également profonde, et juste, et c'est un patriote qui s'exprime en lui. Il a su communiquer sa chaleur à son auditoire.

Le Père Lamarche a été présenté à son auditoire par Me Alexandre Bastien, avocat, de Shawinigan, en termes des mieux choisis. Le jeune député fédéral du comté de Saint-Maurice-Laflèche, Me René Hamel, avocat, l'a remercié avec également de compétence.

On lira dans une autre page de notre journal un résumé de la conférence du Père Lamarche, car il a présenté le même sujet, hier soir, aux Trois-Rivières, devant les membres de la section trifluvienne de Reflets.

Carnet social

Shawinigan, 22 (D.N.C.) — M. et Mme Elzar Bélanger sont de retour d'un voyage d'une semaine à Courcelles.

Mlle Marie-Claire Bélanger est en voyage, pour un mois, à Manchester, New-Hampshire, Etats-Unis, chez M. et Mme Ernest Daigle et autres parents.

S. H. le maire Elzéar Dallaire de Grand'Mère a reçu à diner, hier, M. Edmond Piché, rédacteur sportif au Soleil, de Québec, et M. Charles Daoust, rédacteur sportif au Droit, d'Ottawa, à l'occasion de la visite des chroniqueurs sportifs de la ligue Sénior, à Shawinigan, en fin de semaine.



John J. Farrell, du département de la comptabilité, à gauche, et H. D. Harnsberger, surintendant de la circulation, se donnent la main en manipulant un tableau indicateur, après que trois mille opératrices du téléphone se furent mises en grève, provoquant ainsi une série d'arrêts dans les régions extérieures. Les appareils à cadran n'ont pas été affectés.

Décès de M. Wilb. Lamy à Ste-Flore

Ste-Flore, 22. (D.N.C.) — Nous apprenons avec un vif regret le décès survenu hier matin, après une longue maladie, de M. Wilbrod Lamy, époux de Dorilla Marineau, à l'âge de 75 ans.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils: Léo, de Ste-Flore (et son épouse), Ludovic, des Trois-Rivières (et son épouse), et Donatien, de Montréal; quatre filles: Mme Albert Bélanger, née Colombe, de Ste-Flore, Mme Ovide Philibert, née Florence, de Shawinigan, Mme Alphonse Marineau, née Jeanne, de Shawinigan, et Mme Jean-Louis eBaudoin, née Estelle, de Shawinigan; quatre gendres: MM. Philibert, Marineau, Bélanger, Beaudoin; et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines et autres parents.

Le service funèbre sera chanté jeudi matin, le 24 janvier, à neuf heures, en l'église paroissiale de Ste-Flore. La dépouille mortelle est exposée au village de Ste-Flore.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Les obsèques sont sous la direction de la maison Oscar St-Ours, de Shawinigan.

Grand'Mère vs SAA chez les Juniors

Shawinigan, 22. Une intéressante joute aura lieu ce soir dans la ligue Juvénile de hockey, à l'Arena local, alors que le Grand'Mère rendra visite au S.A.A.

La joute comencera à sept heures demie. Les amateurs qui sont intéressés au sport du hockey chez les jeunes ne devraient pas manquer une telle rencontre.

Gratifications à ces institutrices

Grand'Mère, 22. (D.N.C.) — M. Gérard Filteau, inspecteur d'écoles vient de décerner des gratifications aux institutrices suivantes:

A l'Ecole Supérieure du Sacré-Coeur, Mlles Georgette Maltais et Anita Simard ont reçu des primes du département de l'Instruction Publique. Mlle Blanche Massicotte une prime de la Commission Scolaire.

A l'Externat, Ecole St-Louis de Gonzague: Dorothée Ayotte, prime de la Commission Scolaire, Ecole St-Jean Baptiste, Mlle Rosée Massicotte, prime du département de l'Instruction publique; à l'Ecole St-Joseph, Mlle Marla Denoncourt, prime de la Commission Scolaire.

QUILLES

Shawinigan, 22 — Après une cédule bien remplie, les Techniciens, professeurs et élèves, en sont venus aux prises pour déterminer un champion.

En semi-finale, première ronde, les Electriciens ont mis tout leur pouvoir en action et ont battu les Radiotriciens.

En deuxième ronde, les Professeurs, mi-sévère, mi-sérieux, ont éliminé les fiers Finissants. Ils ont ainsi l'honneur de rencontrer en finale les Electriciens. En semi-finale, René "Bates" Beaubien ces Electriciens fut le meilleur homme avec la moyenne de 147.

En finale après cinq dures rencontres les Professeurs durent s'avouer vaincus devant les Electriciens qui remportèrent le championnat par 54 pts.

Voici le rapport de la rencontre, en 5 parties.

PROFESSEURS:. Bourassa, 440; Dorval, 467; Frigon, 632; Lamothe 589; Auger, 573. Total: 2701.

ELECTRICIENS: Duhaime, 585; Proulx, 476; Hardy, 570; Beaubien, 508; Monfette, 616. Total: 2755.

Félicitations aux vainqueurs.

Mention spéciale à M. Frigon des Professeurs qui a conservé pour la série la moyenne de 129.

Chez les Electriciens le meilleur homme fut Monfette avec 123.

Les Electriciens du Technique lancent un défi à tout club de la ville, qui serait disposé à connaître l'humiliation de la défaite.

Un fait curieux dans les résultats.

Le chiffre "quatre" a été en vedette, récemment, dans les parties des champions Canadiens de Montréal, dans la ligue Nationale de hockey. Dans quatre parties en voyage, les Canadiens ont compté quatre fois dans chacune, en gagnant trois et en annulant une. Ils avaient, à ce temps, fait un peu mieux que la moyenne proverbiale de .500 sur la glace étrangère, en gagnant six fois, annulant une fois, et perdant 5 fois dans 12.

Un record unique

Lorsque Gaye Stewart, rapide avant des Leafs de Toronto, s'est mis à l'oeuvre, le 22 décembre contre les Rangers de New-York à Toronto, il avait l'unique honneur d'être le second dans l'enregistrement des buts dans la ligue, tout en ayant le moins d'assistances. En fait, Stewart n'avait aucune assistance à son crédit, bien qu'il ait pu compté 15 fois. Cependant, dans cette partie, il obtint sa première assistance, tout en comptant deux buts.

Assemblée annuelle de la Croix-Rouge mardi le 29 janvier

Shawinigan, 22. — L'assemblée annuelle de la section de Shawinigan de la Société Canadienne de la Croix-Rouge aura lieu lundi prochain, le 28 janvier, à 7 heures demie, à la salle des Chevaliers de Colomb.

A cette occasion, on fera connaître les rapports du président, du trésorier-honoraire et des présidents des divers comités.

On procédera également à l'élection du comité exécutif pour l'année courante.

On choisira aussi les délégués qui pourront assister à l'assemblée annuelle de la division à Montréal.

Toutes les personnes qui ont souscrit un dollar et plus, au cours de la dernière campagne sont automatiquement membres de la section et ont droit de vote.



Un des Meilleurs Moyens Connus de Soulager Les
TROUBLES PÉRIODIQUES FÉMININS
et la sensation de fatigue, de nervosité, d'irritabilité qui les accompagne

Si vos périodes mensuelles vous font souffrir de crampes, migraine, mal de dos . . . vous rendent nerveuse, agitée, irritable, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes.

Le Composé de Pinkham fait PLUS que soulager ces douleurs; il aide aussi à diminuer la sensation de fatigue, de nervosité, d'agitation, qui accompagne les périodes. C'est un des médicaments les mieux connus et les plus efficaces en son genre.

Si vos périodes vous rendent malheureuse, nous vous engageons à faire un essai sérieux du Composé de Pinkham.

COMPOSÉ VÉGÉTAL **LYDIA E. PINKHAM'S**

Pénible accident à M. Ald. Painchaud

Shawinigan, 22. — M. Aldège Painchaud a été victime d'une pénible accident, ces jours derniers, quand une scie ronde à laquelle il découpait un morceau de bois lui a mutilé et coupé complètement trois doigts de la main droite, ne laissant que les trois quarts de l'index et le pouce.

M. Painchaud était seul, quand l'accident se produisit, dans une des bâtisses de la cour à bois de Painchaud et Frères. Il arrêta lui-même le moteur de la scie ronde, et malgré la perte abondante de sang, il se rendit au bureau, d'où il fut transporté à l'hôpital Ste-Thérèse et placé sous les soins du Dr Justin Trudel.

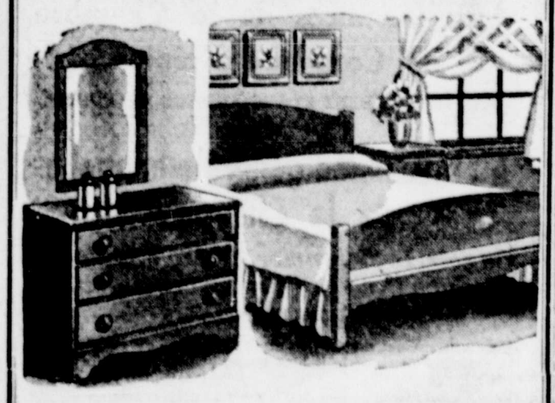
Aux dernières nouvelles, l'état de M. Painchaud était satisfaisant.

Les Etoiles

Shawinigan, 22. — Les Etoiles de Shawinigan l'ont emporté dimanche sur le Ste-Thècle, par 6 à 5, à Ste-Thècle, dans une partie revanche, Ste-Thècle les ayant défaits précédemment. La partie fut chaudement disputée. Les Etoiles de Clément Boisvert avaient les devants par 3 à 1, à la fin de la première période, et menaient encore par 4 à 2, à la fin de la 3e, mais les gars de Ste-Thècle se sont montrés fort dangereux à la 3e.

Beaumier, du Shawinigan, a été la première étoile, avec 3 buts et deux assistances. La deuxième étoile a été le jeune Lacerte dans ses filets. La 3e étoile revient à Veillette, du Ste-Thècle, avec 2 buts et un assist. Les Etoiles aimeraient rencontrer des clubs de l'extérieur. On voudra communiquer avec Clément Boisvert, 114, 2e rue, Shawinigan, tél. 2458, si on désire les recevoir.

Parents, Attention !



Mobilier de chambre
en érable — 5 morceaux

Voici le mobilier de chambre que tout jeune homme et toute jeune fille rêve d'avoir un jour. Ne manquez pas, parents, de satisfaire un désir aussi légitime et si peu coûteux, le mobilier comprend bureau, commode, lit, table de nuit et paterre. Le lit se vend de la grandeur désirée.

$89.50

R. Pinel Limitée
55-B, 5ème RUE SHAWINIGAN Téléphone 503

DOULEURS RHUMATISMALES
pour de bons résultats employez
"LA CAPSULE UNA"
en vente en deux formats
$2.50 et $5.00
dans toutes les bonnes pharmacies ou chez son fabriquant Dr Adj. DESCHESNES
Shawinigan Falls.

Dr H. FAUTEUX
MEDECIN-CHIRURGIEN
est de retour à ses bureaux d'un voyage de perfectionnement en chirurgie.
HEURES DE BUREAU
Lundi — Mercredi — Vendredi, 1.30 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m.
Mardi et Jeudi de 1.30 à 4 h. p.m.
Samedi de 11 h. a.m. à Midi
Le Dr GEORGES SMITH
demeure son associé avec bureaux à
9, Rue Champlain SHAWINIGAN Tél: 4510

Assistant de bureau demandé

On demande immédiatement un assistant de bureau pour le département d'expédition d'une grosse compagnie de pulpe et de papier située dans la Vallée du St-Maurice.

De préférence nous aimerions recevoir des demandes d'emploi d'hommes de 25 à 35 ans, avec instruction de gradué de High School ou son équivalent, avec la connaissance parfaite des deux langues anglaise et française. Chances d'avancement rapide.

Ecrivez demandes d'emploi
LE NOUVELLISTE LIMITEE
53, Avenue Station SHAWINIGAN FALLS
Mentionnez No. 166

TARZAN — Le village hostile — par Edgar Rice Burroughs



La Société d'Histoire suggère

(Suite de la page 3)

Des noms pittoresques qui, en plus d'évoquer de belles figures d'histoire, jetteront une note gaie, une note française dans notre ville, constitueront à coup sûr un ornement nouveau pour la cité de Laviolette. C'est pourquoi nous avons choisi les noms de La Poterie, du Hérisson, de la Meslée, Vieuxpont, Le Tac, Châteaufort, Cabanac, Capitanal, La Terrière, La Taupinière et Dumoulin.

Toutes ces appellations sont courtes, s'orthographient facilement et se disent sans effort. Nous croyons sincèrement qu'elles ajouteront une note personnelle aux rues trifluviennes.

Nous avons accompagné les noms suggérés de courtes notices historiques qui aideront les citoyens à comprendre le pourquoi de ces désignations. On les trouvera en appendice à ce rapport.

A ces notes préliminaires, le comité croit devoir ajouter quelques recommandations qu'il soumet humblement au nom de la Société d'histoire.

1—Noms à changer

La carte de la ville que nous avons pu consulter porte quelques noms dont on ne peut retracer l'origine et qu'il conviendrait peut-être de faire disparaître.

Malvina. Il y aurait, croyons-nous, avantage à le changer pour celui de **Kerbodot,** qui désigne déjà le territoire environnant.

La rue Célina, qui n'est qu'en somme que la continuation de la rue Saint-Prosper, pourrait également disparaître du cadastre avec avantage, donnant à toute la rue l'appellation de Saint-Prosper.

A plusieurs reprises, le conseil de ville a reçu des plaintes au sujet de rues portant deux noms distincts. Ainsi des Forges et du Platon. Nous recommandons de donner le nom des Forges sur toute la longueur de la rue jusqu'au quai.

Mais afin de ne pas perdre un beau nom qui a droit de cité dans notre histoire, nous suggérons d'employer le nom du Platon pour désigner une place que le conseil pourrait créer sur le site du monument Laviolette. Nous aurions ainsi la rue des Forges sur toute sa longueur et la place du Platon à l'endroit réellement désigné par ce nom dans notre histoire.

La rue Notre-Dame cause beaucoup de tribulations aux visiteurs. Nous suggérons de ne conserver ce nom qu'au tronçon de rue qui part du boulevard Normand et qui s'arrête à l'Académie de La Salle. La rue St-Pierre, dont le nom date des premiers temps de la colonie, garderait son nom de l'avenue Laviolette jusqu'à la rue St-François-Xavier et l'autre tronçon de rue portant le nom de Notre-Dame et qui va de la rue des Casernes jusqu'à l'extrémité est de la ville s'appellerait rue des Ursulines, qui demeurent en cet endroit depuis 1697 et qui ont droit à cet honneur.

Une autre rue connue sous deux noms suscite également de nombreuses confusions. C'est la rue Badeaux qui, à la rue St-Georges, prend le nom de Saint-Philippe. Il y aurait avantage, croyons-nous, à donner le nom de Badeaux à toute la rue jusqu'au boulevard Normand. Ce nom de Badeaux, l'un des plus beaux de notre histoire, rappelle le souvenir du notaire Jean-Baptiste Badeaux, chef d'une impressionnante dynastie notariale et auteur d'un récit de l'invasion du Canada par les troupes américaines. Il naquit à Québec, en 1741, et mourut aux Trois-Rivières, en 1796.

Enfin, la population réclame depuis longtemps l'unification des rues St-Stanislas et Ste-Marie, la double appellation cause bien des perturbations. Nous suggérons d'employer en cet endroit le beau nom de Marie Le Neuf. C'est en réalité le même nom que Ste-Marie. Il contient le même hommage à la Vierge que le nom précédent et il ajoute cette saveur d'histoire qui donnera à notre ville un cachet incomparable.

Il convient de faire disparaître une grave anomalie. La rue des Forges se dédouble au passage de la rue Saint-Denis par suite de la disparition de la rue LeJeune. A l'époque de ce changement, on avait voulu unifier la rue des Forges et l'on a procédé d'une façon logique en enlevant le nom de LeJeune à la rue qui conduit à l'exposition et aux Forges St-Maurice. Mais on a commis une grave erreur, croyons-nous en donnant le nom des Forges à la rue qui conduit à Ste-Marguerite. Cette rue devrait en réalité prendre le nom de Ste-Marguerite à partir de la rue St-Denis.

Nous suggérons aussi que pour honorer l'un des plus célèbres curés de notre histoire de nommer la rue St-Denis rue du Père Denys. Le Père Joseph Denys était un Récollet. Il a accompli chez-nous une oeuvre considérable et son souvenir mérite d'être conservé.

II.—Les quartiers

Depuis longtemps les noms de quartiers ne répondent plus au but poursuivi par la cité dans l'établissement de ces circonscriptions. Le conseil de ville poserait un beau geste en donnant à chacun des quartiers le nom d'une des grandes figures de notre histoire. Nous avons choisi des noms de rues dont le site est assez connu pour indiquer le site des quartiers. Nous suggérons pour St-Philippe, le nom de La Vérendrye; pour St-Louis celui de Laviolette; pour Ste-Ursule, celui d'Hertel; pour Notre-Dame, celui de Denoue. Vous avez dans ces quatre noms une synthèse de nos origines: Laviolette, le fondateur; Hertel, le premier colon; La Vérendrye, le plus célèbre des Trifluviens - notre plus grand explorateur, et Denoue, l'un de nos premiers desservants; nous célébrerons dans quelqeus semaines le 3e centenaire de sa mort héroïque.

III—Les plaques

Le temps semble venu d'adopter pour notre ville des plaques qui, en plus d'orner les intersections de nos rues, constitueraient un véritable cours d'histoire pour nos enfants et les visiteurs.

Sans dépasser de beaucoup les dimensions qu'elles ont présentement, les plaques des rues pourraient comporter, outre le nom en gros caractères, le prénom en caractères plus petits, la fonction du personnage, et les dates entre lesquelles il l'a exercée. Ainsi la rue du Hérisson pourrait s'inscrire de la façon suivante sur la plaque:

Michel Gouverneur
LeNeuf du HERISSON (1668)

La cité des Trois-Rivières se doterait en quelques années d'une physionomie unique au monde. Ce serait, croyons-nous, une noble utilisation d'un capital-histoire comme aucune ville d'Amérique n'en possède.

Avant la confection des plaques, l'ingénieur de la cité pourrait nous consulter et nous verrions à vérifier aux sources les dates exactes afin qu'aucune erreur ne se glisse dans la désignation des rues.

IV—Relevé à entreprendre

Le comité chargé d'étudier le problème de la désignation des rues croit qu'il serait avantageux qu'un travail approfondi soit entrepris afin de relever l'origine des noms de nos rues, le motif de ces appellations et leur bien-fondé. Il y aurait avantage, croyons-nous, à dresser une liste complète de toutes nos rues et à y inscrire de courtes notices comme celles qui accompagnent le présent rapport. Nous pourrions, le cas échéant, fournir aux visiteurs qui s'enquièrent de ces détails des renseignements précis, pittoresques et susceptibles de faire mieux aimer votre ville.

La Société d'histoire est heureuse de fournir ce rapport à la ville et de concourrir dans la mesure de ses moyens à son embellissement.

Respectueusement,

Raymond Douville
Raymond Dubé
Hervé Biron

Les Trois-Rivières,
10 janvier 1946.

Noms proposés

Jean-Nicolet (1598-1642)

Né à Cherbourg vers 1598, Jean Nicolet vint au pays en 1618. Il négocia la paix avec les Iroquois en 1622, demeura chez les Indiens durant l'occupation de la colonie par les Kirke, se rendit jusqu'à la Baie Verte, en 1634, et gagna la sympathie des tribus à la France. Il se noya, en 1642, dans le fleuve Saint-Laurent, alors qu'il revenait en hâte aux Trois-Rivières pour arracher des Iroquois à la torture que les Indiens alliés des Français voulaient leur faire subir.

Jean-Amyot (1631-1648)

Un modèle pour la jeunesse, Né à Chartres en 1631, il arriva au pays à l'âge de 4 ans. A 14 ans, il était interprète aux Trois-Rivières. Son éloquence dans les assemblées indiennes et son habilité dans les tournois le rendirent très populaire. Il captura le meurtrier du Père Jogues, battit à la course les athlètes indiens et manifesta tous les signes d'une haute vertu. Agé seulement de 17 ans, il se noya en face des Trois-Rivières en compagnie de François Marguerite le 23 mai 1648.

François-Marguerite (1610-1648)

Né à Rouen, en 1610, il vint au Canada vers 1626, s'initia aux langues indiennes et demeura avec les Algonquins durant la domination des Kirke. Interprète aux Trois-Rivières, il fut prisonnier des Iroquois puis relâché après le traité que Montmagny fit avec les Iroquois. Il se noya avec Jean Amyot, en face des Trois-Rivières, le 23 mai 1648.

Nicolas-Perrot (1643-1717)

Né en France en 1643, il vint au pays alors qu'il n'était encore qu'enfant. Il accompagna, en 1671, le sieur de Lusson, chargé de prendre possession du pays des Outaouais. Il obtint un grand crédit auprès des Indiens. En 1710, il devint capitaine de la côte de Bécancour. Il mourut le 13 août 1717.

Pierre Pépin (1652-1722)

Né aux Trois-Rivières, le 29 décembre 1652, il prit le surnom de Laforce, fut un grand voyageur, se rendit jusqu'au Mississipi et donna son nom à un lac du Minnesota. Il se fixa à la Pointe-aux-Sables, près Nicolet, et mourut le 2 avril 1722. Inhumé aux Trois-Rivières.

Marie-Le-Neuf (1612-1668)

La première mère trifluvienne. Née en 1612 en Normandie, elle avait 24 ans à son arrivée au Canada. Elle épousa aux Trois-Rivières, le 15 décembre 1636, Jean Godefroy, dont elle eut, le 21 octobre suivant, un fils qu'elle nomma Michel. Elle eut par la suite cinq autre fils et plusieurs filles.

La Potherie (1606-)

Jacques LeNeuf de la Potherie naquit à Caen, en 1606. Arriva à Québec. En 1636, s'établit immédiatement aux Trois-Rivières. Y fut gouverneur à quatre reprises: (1645-8); (1649-50; (1652-53); (1658-1662).

Du Hérisson (1601-1672)

Michel LeNeuf du Hérisson naquit à Caen en 1601. Il obtint plusieurs fiefs, dont ceux de Dutort et de Vieuxpont. S'occupa surtout de meunerie. Fut lieutenant militaire et civil des Trois-Rivières de 1661 à 1672 et gouverneur, en 1668. Mort en 1672.

La Meslée (1611-)

Christophe Crevier, sieur de La Meslée, né à Rouen, le 17 février 1611. Il vint aux Trois-Rivières en 1639 et y prit un fief. Sa fille, Jeanne, épousa Pierre Boucher.

Francheville (-1652)

Marin Terrier de Repentigny, sieur de Francheville fut pris par les Iroquois, le 19 août 1652, et brûlé dans leur village.

Aubuchon (1617-)

Né à Dieppe, en 1617. Il fut un des pionniers des Trois-Rivières. Y prit un fief et s'établit plus tard au Cap. Il était maître-charpentier.

Grandmesnil (-1652)

Jean Véron de Grandmesnil était originaire de Calvados. Il était soldat et il périt à la malheureuse affaire du 19 août 1652.

Vieuxpont (1645-1700)

Joseph Vieux-Pont naquit aux Trois-Rivières, en 1645. Il était le fils de Jean Godefroy et de Marie LeNeuf. Il fut concessionnaire du fief de Vieux-Pont dans la banlieue des Trois-Rivières.

Michel-Bégon (1683-1748)

De son vrai nom, Claude-Michel Bégon. Né en 1683, il était le fr re du huitième intendant de la Nouvelle-France. Fut gouverneur des Trois-Rivières, de 1743 à 1748. Il mourut à Montréal, en 1748.

Père Jogues (1607-1646)

Né à Orléans, le 10 janvier 1607, il entra chez les Jésuites et vint au Canada en 1636. Après six ans d'évangélisation, marqué d'indicibles souffrances, il revint à Québec demander du secours et repartit des Trois-Rivières, le 1er août 1642. Après avoir traversé le lac Saint-Pierre, il fut pris dans une embuscade des Iroquois, traîné dans les villages ennemis, martyrisé puis relâché. Il passa en France, revint après avoir reçu les hommages du Pape et des souverains de la France et repartit pour le pays des Iroquois comme ambassadeur, après deux ans de ministère à Montréal, Québec et les Trois-Rivières. Il fut tué traîteusement, le 18 octobre 1646. Il a été depuis inscrit au catalogue des saints.

Père-Lalemant ((1610-1649)

Né à Paris, le 10 octobre 1610, il entra chez les Jésuites et, après avoir enseigné en France, vint au Canada. Deux de ses oncles ont également été missionnaires au Canada. Le Père Gabriel Lalemant fit du ministère à Sillery et aux Trois-Rivières, entre 1646 et 1648. Le 6 août de cette année-là, il rejoignit le Père de Brébeuf à Ste-Marie des Saults. Il étudia les langues indiennes durant environ sept mois. Le 17 mars 1649, les Iroquois fondirent sur la mission, s'emparèrent du religieux et le massacrèrent. Il a été canonisé en 1930, avec les autres martyrs jésuites.

Père Daniel (1601-1648)

Antoine Daniel naquit à Dieppe en 1601. Il vint au Canada en 1633, aux Trois-Rivières, en 1634. De 1638 à 1648, il travailla en Huronie, où il fut martyrisé, le 14 juillet 1648. Il fut canonisé en 1930, avec les autres martyrs jésuites.

Père Bressani (1612-1672)

François-Joseph Bressani naquit à Rome, le 6 mai 1612. Entré chez les Jésuites, il vint au Canada après son ordination, en 1642. L'année suivante, il vint aux Trois-Rivières et y fit du ministère. Parti de cette ville, en canot pour le pays des Hurons, il fut capturé dans les îles de Sorel, amené chez les Iroquois et longuement martyrisé. Plus tard, cependant, il fut racheté par les Hollandais et renvoyé en Europe. Il a rédigé un récit célèbre de son martyre. Il revint une seconde fois au Canada, puis retourna en Italie, où il se fixa définitivement et mourut, le 9 septembre 1672.

Père Le Tac (1650-1718)

Kiste Le Tac naquit à Rouen, en 1650. Il entra chez les Récollets et vint au Canada, en 1676. Il fut curé des Trois-Rivières, de 1678 à 1683. Il a écrit une Histoire Chronologique de la Nouvelle-France.

Père Quintal (1689-1776)

Né en 1689, il fut ordonné à Québec, le 8 octobre 1713, et fut missionnaire tour à tour à Nicolet, Batiscan, Louiseville, Yamachiche, gardien et curé aux Trois-Rivières durant près de vingt ans. Il mourut en 1776.

De Calonne (1743-1822)

Jacques-Ladislas - Joseph de Calonne naquit à Douai, le 9 avril 1743. Son frère fut ministre des finances de France dans la période qui précéda la révolution française. Lors de cette immense tragédie, il passa en Angleterre et rédigea un ouvrage sur les émigrés: "Le Congrès de l'Europe". Passé au Canada en 1799, il fut attaché comme chapelain des Ursulines des Trois-Rivières et desservant de la Pointe-du-Lac. Il mourut en odeur de sainteté, en 1822.

Saint-Réal (Joseph-Rémy Vallières de) 1787-1847)

Né à Carleton, Gaspésie, le 1er octobre 1787, il étudia le droit chez le protonotaire Thomas, aux Trois-Rivières, fut député de Saint-Maurice, de 1814 à 1816, remplaça Papineau comme orateur de la Chambre, en 1823, et remplaça Pierre Bédard comme juge aux Trois-Rivières, en 1829. Durant les troubles de 1837, le gouverneur Colborne le suspendit, parce qu'il avait accordé un bref d'habeas corpus à des patriotes. Nommé juge en chef de la Cour du Banc du Roi, en1842, il mourut à Montréal, le 17 février 1847.

de Gannes (François) 1677-1746)

Major des troupes aux Trois-Rivières, en 1727; lieutenant de Roy, de 1733 à 1743. Sa maison existe encore à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier.

Père Marquette (Jacques) (1647-1675)

Né à Laon, le 10 juin 1637, il entra chez les Jésuites et passa en Nouvelle-France, en 1666. Il fit du ministère aux Trois-Rivières et accompagna Louis Joliet dans la découverte du Mississipi. Il mourut après une longue maladie, alors qu'il revenait à Michillimakinac, le 16 mai 1675.

La Terrière (Pierre de Sales) (1747-1815)

Né à St-Salvy, Bonneval, en France, le 23 septembre 1747, étudia la médecine à Paris, vint au Canada en 1766. S'intéressa dès cette date et jusqu'en 1778, aux Forges Saint-Maurice, à titre de gérant, et publia de célèbres Mémoires. Il mourut, le 8 juin 1815, à sa seigneurie des Eboulements.

La Taupinière (Elie Grimard, fils)

Accompagna Radisson à Londres. Fut emprisonné dans la capitale anglaise.

Linctot (Jean Godefroy, sieur de)

Etait aux Trois-Rivières probablement en 1634, épousa, le 15 décembre 1636, Marie LeNeuf, qui lui donna l'année suivante un fils nommé Michel. Il obtint plusieurs emplacements ou fiefs, fut le chef d'une belle et noble famille. Il mourut aux Trois-Rivières, le 26 mars 1678, à l'âge de 70 ans.

Séverin Ameau (—)

Premier notaire et instituteur des Trois-Rivières. Il remplit également plusieurs emplois dans l'organisation judiciaire des origines de notre ville.

Kimber (Joseph-René) (1786-1843)

Né à Québec, le 26 novembre 1786, il suivit son père aux Trois-Rivières et se fit médecin. Il rendit de grands services aux communautés religieuses, fut député des Trois-Rivières, de 1832 à 1838. A la veille des troubles, il intervint auprès du gouverneur pour empêcher des effusions de sang. Député de Champlain, de 1841 à 1843. Puis conseiller législatif, du 4 septembre 1843 jusqu'à sa mort, le 22 décembre de la même année.

Ranvoyzé (Etienne) (1776-1826)

Né à Québec, le 10 mars 1776. Il établit son étude de notaire aux Trois-Rivières, en 1801. Fut député des Trois-Rivières, de 1824 jusqu'à sa mort, le 9 août 1826.

Antoine Polette (1807-1887)

Né le 24 août 1807, à Neuville. Ouvrit son bureau d'avocat aux Trois-Rivières, en 1828. Maire de cette ville, de 1846 à 1853; député, de 1848 à 1857; juge de la Cour supérieure, de 1860 à sa retraite, en 1880; mourut le 6 janvier 1887.

Dumoulin (Pierre-Benjamin) (1799-1856)

Né aux Trois-Rivières, en 1799; devint avocat en 1821; député, de 1827 à 1832, et de 1851 à 1854; maire de la paroisse des Trois-Rivières, en 1845; de la ville, en 1853; président de la Cour des Sessions de quartier de la paix, en 1856, et mourut le 24 septembre de la même année.

des Récollets

Les Récollets méritent de la cité des Trois-Rivières un hommage spécial. Ils ont desservi la paroisse de 1671 à 1777 et y ont aussi dispensé l'instruction primaire.

Le Marchand (Jeanne) Mère des LeNeuf.

de Varennes (Pierre Gauthier de)

Gouverneur des Trois-Rivières durant vingt-deux ans. Il avait épousé Marie Boucher, fille de Pierre.

Mondelet (Dominique) (1799-1863).

Né à St-Marc, le 23 janvier 1799; avocat; député de Montréal, en 1831; membre du Conseil Exécutif, en 1832; membre du Conseil Spécial, en 1838; juge de la Cour du Banc du Roi, en 1842; juge de la Cour Supérieure des Trois-Rivières, en 1849; décédé dans cette ville, le 19 février 1863 et inhumé dans la cathédrale.

Châteaufort (Marc-Antoine-Brasde-fer de) (-)

Fut commandant aux Trois-Rivières et remplaça Champlain, après la mort de celui-ci, le 25 décembre 1635, jusqu'à l'arrivée de son successeur, M. de Montmagny. Gallifet (1666-1746)

Né à Aix, en 1666, François de Gallifet fut d'abord commandant de la garnison des Trois-Rivières, puis gouverneur, de 1709 à 1715.

Ramezay (Claude de) (-1724)

Gouverneur des Trois-Rivières, en 1690, puis de Montréal, il administra la Nouvelle-France, de 1714 à 1716 durant l'absence de M. de Vaudreuil. Il mourut, en 1724 à Montréal.

Cabanac (Joseph Desjordy-Moreau, sieur de) (1656-1713)

Né à Carcassonne, commanda aux Trois-Rivières en 1709; major des troupes aux Trois-Rivières, de 1712 jusqu'à sa mort, aux Trois-Rivières, le 26 avril 1713. Son cousin, François de Cabanac, fut aussi major aux Trois-Rivières, de 1720 à 1726.

Courval (Poulin de) (Jean-Baptiste)

Nommé Procureur du Roi aux Trois-Rivières le 12 mai 1714, il le demeura jusqu'à sa mort, le 15 février 1727. Son fils Louis lui succéda dans sa charge.

Capitanal

Chef indien des Trois-Rivières qui se rendit à Québec en 1633 pour supplier Champlain d'établir un poste sur les lieux où existe aujourd'hui notre ville. Champlain se rendit à cette demande l'année suivante (1634).

Ludger-Duvernay (1799-1852)

Né à Verchères, le 22 janvier 1799, Duvernay s'engagea dès l'âge de 14 ans comme imprimeur à Montréal. Il vint aux Trois-Rivières quatre ans plus tard et fonda trois de nos premier journaux: La Gazette des Trois-Rivières, le Constitutionnel et l'Argus. Il remplit dans notre ville plusieurs fonctions publiques, notamment celles de directeur de la voirie municipale. Il fonda ensuite la Minerve à Montréal, se mêla aux trouble de '37, dut s'exiler, revint à Montréal en 1842 et mourut dix ans plus tard. Il avait, en 1834, fondé la Société Saint-Jean-Baptiste.

Moulin-Laguerche

Moulin qui existait vers la banlieue sous le régime français et qui fut peut-être à l'origine de notre actuel moulin à vent.

Jean-Sauvaget

Pionnier des Trois-Rivières. Il était ici en 1 47, obtint plusieurs concessions et fut, avec Etienne Seigneuret, le premier concessionnaire de la seigneurie de la Pointe-du-Lac, en 1656.

Etienne-Seigneuret.

Pionnier Il était aux Trois-Rivières en 1644. Y posséda plusieurs emplacements et fut avec Sauvaget, son gendre, premier concessionnaire d'une partie de la Pointe-du-Lac, de Lafont (Etienne)

Pionnier. Il était aux Trois-Rivières en 1645. Il eut plusieurs concessions aux Trois-Rivières, épousa Marie Boucher, soeur du gouverneur et mourut en 1665.

Labadie (Jacques de)

Capitaine de milice aux Trois-Rivières. Inhumé ici le 4 février 1707.

Sébastien-Dodier.

Pionnier. Il était aux Trois-Rivières en 1644.

Antoine-Desrosiers.

Pionnier. Il était aux Trois-Rivières en 1645. Il fut domestique des Jésuites, épousa Anne, fille du sieur du Hérisson, posséda plusieurs emplacements aux Trois-Rivières, un dans la banlieue, après quoi il se fixa à Champlain. Il est l'ancêtre des familles Désilets et autres.

Gilles-Bolvin, sculpteur. (1711-1766)

Il sculpta la plupart des ornements de la vieille église paroissiale.

Le sgt-major Bruneau et son épouse



Voici ci-dessus une photographie du sergent-major Jean-Louis Bruneau, de notre ville dont nous donnions dans notre édition d'hier un court aperçu de sa carrière militaire. Le sergent-major-Bruneau est photographie en compagnie de son épouse (née Charlotte Toutant) qu'il épousa le 29 décembre.

Le Timbre de Noël a rapporté à date la somme de $6000

Les membres du comité chargé d'organiser la souscription en faveur du Timbre de Noël sont sur le point de mettre un terme à cette campagne mais avant de fermer leurs livres ils ont convenu de préparer une carte contenant un dernier appel à la générosité et qu'on postera incessamment à ceux qui ont négligé de faire remise de leur souscription.

En nous faisant part de cette nouvelle, M. Arthur Spénard, organisateur nous a déclaré qu'à date le total des argents recueillis dépassait $6,000.00 et il ajoutait que les divers rapports que l'on présenter à l'assemblée du Jeune Commerce demain permettront de connaitre de façon plus précise les résultats de cette souscription organisée avec le concours actif des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes.





Alfred de Marigny et son épouse l'ex Nancy Oakes héritière du multimillionnaire du même nom, viennent de se séparer. Madame de Marigny héritera d'une fortune de $26,000,000.00.

"Vieillard" à 40 ans? Sans Vigueur Normale?

Cherchez-vous une Vitalité Normale?

Pour manquer d'élan et vigueur à 40, 50, 60 ans, ne vous dites pas vieux! Des milliers d'hommes et femmes sont ravis du regain obtenu d'Ostrex. Contient du fer, aidant l'entrain normal; et quantités utiles de vitamine B1, calcium, phosphore, extrait d'oeuf, seulement 35c! Essayez tout de suite les Tablettes Toniques Ostrex pour retrouver votre âge normal. Toutes pharmacies, partout.

POUR LA FUTURE MAMAN...



Il n'y a rien de meilleur pour la future maman, dont l'organisme exige une abondance de sang riche, que les bonnes PILULES ROUGES! Avec ce tonique, elle enrichit son sang, maintient ses forces, et les fatigues ainsi que la nervosité, qui accompagnent souvent la grossesse, se supportent plus facilement; de cette façon, l'organisme se trouve bien préparé à subir l'épreuve et l'enfant se ressent favorablement des bons effets du traitement.

Depuis près de 50 ans, des milliers de jeunes mères disent que ce tonique bienfaisant leur a été d'un grand secours; des milliers d'autres femmes en parlent comme étant le remède indispensable pour faire disparaître leurs malaises tels que: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"J'étais dans l'attente d'un bébé et je me sentais plus faible que d'habitude, toujours fatiguée et dû au fait que j'avais eu une maladie difficile à une naissance précédente, je craignais de voir venir celle-ci. On me conseilla de prendre les PILULES ROUGES. Ce que j'ai fait et j'ai eu une preuve de leur efficacité. J'ai eu une heureuse maladie et mon bébé était vigoureux et avait un teint rose. Je ne puis que recommander les PILULES ROUGES aux mères dans l'attente..."

(Signé) — Mme EMILE SAGEAU
Laprairie, P. Q.
Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 16.

Saveur Délicieuse
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

Il dit que le DOUBLE de votre argent vous sera remboursé-

si vous ne trouvez pas que les FÈVES BRUN-FONCÉ Libby's sont les meilleures que vous ayez jamais goûtées.



Elles sont meilleures parce qu'elles sont cuites d'après un procédé spécial que seul Libby peut employer.

- Pas de fèves dures sur le dessus
- Pas de fèves sèches au milieu
- Pas de fèves molles et détrempées au fond

Chaque fève est succulente, d'une consistance uniforme, d'une saveur appétissante, d'un beau brun-foncé. Votre famille les aimera certainement.

Si faciles à servir — faites-les simplement chauffer et elles sont prêtes en moins de 10 minutes. Ne manquez pas de les essayer.

Rappelez-vous de l'offre que fait Libby: Si vous et votre famille ne trouvez pas que ce sont les meilleures fèves que vous avez jamais goûtées, retournez l'étiquette et Libby vous REMBOURSERA LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT.



LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED - CHATHAM, ONTARIO

8B86-48P

Bon Sommeil - Gai Reveil
avec OXO
Comme Bonnet de Nuit!



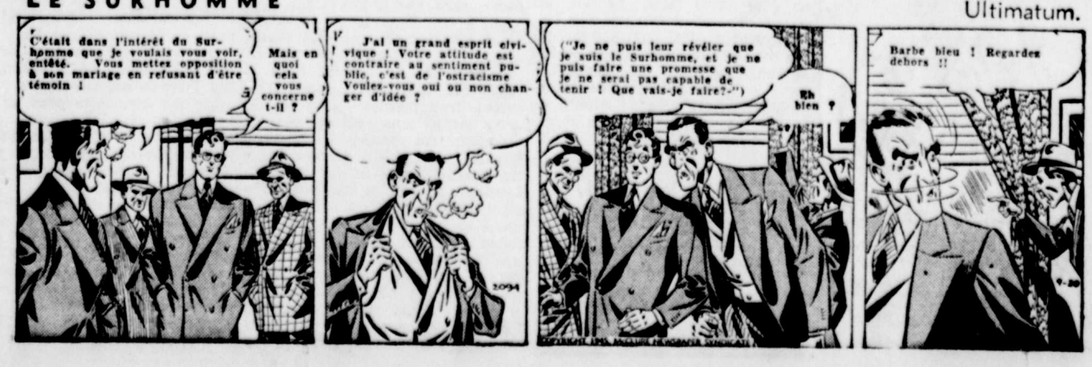
PEPTONINE
Nourriture pour bébé
Du froment très pur enrichi de vitamine B1 et de lactose

A cause de ses qualités digestives et nutritives, PEPTONINE est une nourriture spécialement recommandée pour les bébés et les estomacs délicats.

Si votre marchand ne vend pas PEPTONINE, nous vous en enverrons une boîte contre 60 cents.

PEPTONINE
1590 av. de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (16)

LE SURHOMME



Ultimatum.

Le fameux Nelson



Byron Nelson a gagné le 20ième tournoi de golfe ouvert de Los Angèle. Cet exploit lui rapporta une somme de $13,333.33. Le champion est ici entouré de quelques admiratrices.

Kimball et Cap ont gagné hier dans la ligue Trifluvienne Jr

Dans la première partie les Monarchs ont lutté jusqu'à la fin pour battre le Technique 4 à 2 dans une joute où les Techniciens ont montré beaucoup de vitesse. Matteau a compté deux buts pour les vainqueurs, Cloutier et Bouchard réussirent les autres. Méthot y alla de deux assistances.

Dans l'autre partie les Cadets se sont fait laver par le Cap au score de 7 à 0. Desmarais dans les buts des vainqueurs fut à la hauteur de sa position, Nobert des vainqueurs compta deux points et fournit trois passes. Caron y alla de trois points et deux passes. Toupin le troisième homme de ce brillant trio compta un point en plus de fournir trois passes.

Les arbitres étaient R. Gauthier et L. Loranger.

Voici l'alignement au complet de l'équipe d'étoiles.

Buts: Billy Jones, Sea Cadets Roland Bergeron, Technique. Défenses: Roger Abran, Jean-Louis Hould. (Kimball); Guy Baribeau, Adrien Fortin (Cadets);

Avants: F. Caron, Chs Nobert, Robert Toupin (capt.), Méthot, Matteau, Cloutier, (Kimball), Lambert, Laroche, Lanaie.

Subs.: E. Bouchard, H. P. Camson, Gilles Johnson.

Instructeur: Donat "Fighting" Gosselin.

Avec cette équipe de la ligue junior renforcie par Babe Lambert et Cano Laroche des clubs Canipco et Caniron, on a bon espoir de tenir tête aux redoutables joueurs du Canadien junior. Ce dernier club est en ce moment en tête de la ligue junior du Forum. Par suite de leur victoire sur Verdun, dimanche dernier, Howie Morenz, Sarrabourhet et Burnett ont compté chacun deux points dans cette partie. Denis Filion y alla de trois assistances. Canadien Jr gagna au compte 7 à 3. Les billets pour la partie de samedi soir sont en vente aux trois Restaurants Champoux et au Corona Cigar Store. Hâtez-vous, ceux qui veulent de bons billets, et vous ne serez point désappointés.

Les amateurs pourront admirer les coupes et trophées chez M. Arthur Demers, boucher-épicier, coin Ste-Cécile et Ste-Geneviève.

Deux autres trophées ont été donnés à la ligue junor. Les propriétaires de l'arena, Béchard et Brouillette et la Ligue Industrielle se sont unis aux autres généreux donateurs et les juniors leur en sont très reconnaissant.

Trois joueurs pour Lachine

Montréal, 22. (P.C.) — Le club Lachine a menacé de se retirer de la Ligue Provinciale en fin de semaine si on ne venait pas à son secours. Plusieurs joueurs sont blessés, d'autres sont malades.

Pour venir en aide à ce club, Swede Paulsen du Valleyfield, Gerry Lemire deux avants et Joe Woloch, défense, leur ont été prêtés pour la balance de la cédule.

Pour remplacer les blessés et malades, Lachine avait du avoir recours à Jacques Deschamps, journaliste pour garder les buts à la place de Lessard. Jean Armand ne jouera plus de la balance de la saison et Andy Perron est affecté par la grippe.

Penn-Mass vs Pierreville Baie vs Castor

Il y a deux joutes au programme ce soir dans la ligue de la Rive-Sud. Penn-Mass des Trois-Rivières ira visiter la fameuse équipe de Pierreville tandis que La Baie du Febvre se rendra rencontrer les Castors de Nicolet.

La partie d'hier soir a été contremandée à cause d'une forte chute de neige.



Votre barbe disparaît en un clin d'œil avec la lame Bleue Gillette, car celle-ci a les tranchants les mieux aiguisés qui soient.

On y gagne à demander les **Lames Bleues Gillette**



Rasez-vous avec plus d'agrément en massant votre visage avec la **Crème à Barbe Gillette .. 33¢**

Madison Square Garden fait des affaires d'or

New-York, 22 (P.A) — Si l'on prévoit une année propère pour les sports en 1946, il n'en est pas moins vrai que 1945 a été fabuleux aux Etats-Unis. La boxe a rapporté trois millions de plus qu'en 1944, soit 13 millions.

Le tableau de la Presse Associée figure que les 52 commissions athlétiques ont rapporté $12,878,660. Ceci représente la participation de plus de quatre millions et demi d'amateurs.

New-York est le centre par excellence de la boxe et seulement que là on y a enrégistré plus de trois millions. Le Madison Square Garden a rapporté $2,263,259, soit presqu'un million de plus que l'année précédente.

La boxe a fait des gains notables en Nouvelle-Angleterre en 1944 dans les états du Mass, Connecticut, Rhode Island, Maine et New-Hampshire. La Californie a rapporté près de deux millions et la Pennsylvanie vient en troisième place avec un million et deux cents mille dollars.

Max Bentley, le premier avec 20 buts

Il fut un temps où l'enregistrement de vingt buts dans une saison complète de la ligue Nationale était jugé comme un exploit remarquable. En 1928-29, "Ace" Bailey, des Leafs de Toronto, est arrivé en tête de la ligue avec 22 buts et Nels Stewart, fameux centre des Maroons de Montréal, en avait 21 en 44 parties. Mais, les règlements ont été changés depuis. La saison dernière, Maurice Richard des Canadiens a établi un record de ligue avec 50 buts dans les parties régulières. Cette année, Max Bentley, un des as des Black Hawks de Chicago, à l'avant et faisant partie du fameux trio avec son frère Doug et avec Bill Mosienko, a été le premier joueur dans la ligue à en arriver au au total de 20 buts. Le fait est qu'il a dépassé ce total, le soir du 29 décembre, alors qu'il a compté 2 des buts qui ont permis aux Hawks de l'emporter sur les Canadiens par 5 à 4, sur la glace de Montréal. C'était la seconde défaite de la saison par les champions de la ligue, à Montréal.

LE CENTRE LE PLUS COMMODE À **Montréal**



AVEC UN CLUB-RESTAURANT DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

HOTEL de LA SALLE

RUES BOMBARD ET STE-CATHERINE

DERNIERE RONDE...

par *Albert Goucher*

Règlements de hockey

Article 30. — Une punition extrême comporte la suspension du joueur pour la balance de la joute. Un joueur puni de la sorte n'a pas le droit de jouer avant que son cas soit réglé par le président de la ligue, qui aura plein pouvoir d'imposer toute punition additionnelle jugée à propos. L'arbitre est tenu de rapporter toutes les punitions extrêmes au président de la ligue immédiatement après la joute.

N.B.—Ceci est important à noter.

(à suivre)

Dan Daniel, scribe de New-York, affirme que Sam Breadon des Cards va réaliser $700,000 avant l'ouverture de la saison de baseball et que les Giants vont acheter Harry Breechen et le voltigeur Irvin Dusak. Ionehan ne veut pas de Hopp. Les Phillies et les Dodgers sont malades pour avoir Whitey Kuroski. Breadon demande 100.00 bougies pour le troisième but des Cards. — Babe Ruth joue aux quille de ce temps-ci et sa moyenne est de 183. — Ed tanky des Dodgers a ouvert une école de baseball à Mobile et plus de 200 jeunes gens y prennent part. — La finale du Groupe Senior s'effectuera entre Royal et Ottawa, les deux fermes d'élevage de Tommy Gorman. L'homme d'affaires du Forum sait appliquer la loi de la charité dans le sens qu'il l'entend et les autres aussi. Charité bien ordonnée commence par soi-même. — Walker Cooper a été le receveur vendu le plus cher dans toute l'historie du baseball majeur. — La National Sporting Goods Association tiendra une grande convention à New-York du 3 au 8 février prochain. 200 chambres ont été réservées pour l'exposition des divers articles. — On dit que trois millions ont été dépensés pour acheter des articles de sport aux soldats. 400,000 balles de baseball, 500,000 balles de balle molle et bâtons, 139,500 gants de baseball, 80,000 ballons au panier et 36,000 ballons de football. On prétend que 12,000,000 de soldats et jeunes gens ont pris part au programme d'entrainement physique de la Nat Sporting Good Association. — L'arbitre George Barr a dirigé plus de 2000 parties dans la ligue Nationale. — L'excentrique Larry McPhail vient d'aviser tous ses joueurs qu'aucune dame ne sera admise à l'hôtel où logeront les Yankees à St-Petersburgh, Floride. Il n'y a pas de place. Les Giants auraient aussi décider d'adopter la même politique. —

Charlie Daoust d'Ottawa, scribe au Droit, nous communique ses impressions sur la réception des journalistes à Shawinigan. Voici en quelques lignes.

SHAWINIGAN, VILLE SPORTIVE ET HOSPITALIERE

Il n'aurait fallu une semaine pour apprécier à sa pleine valeur l'hospitalité des sportmen de Shawinigan. Depuis leur arrivée dans la ville mauricienne, samedi, jusqu'à leur départ hier, les chroniqueurs sportifs de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Ottawa-Hull ont été l'objet d'un accueil inoubliable.

Les sportmen de la Chambre de Commerce des Jeunes, qui nous avaient invités à Shawinigan, ont su maintenir l'hospitalité proverbiale des "Shawins"; banquet à l'hôtel Shawinigan, où Gaston Hardy a été un maitre des cérémonies parfait, et réception à l'Union Musicale.

Dimanche, réception dans la ville-soeur, Grand'Mère, où Son Honneur le maire Elzéar Dallaire et son épouse nous ont servi un repas exquis. Le sportif premier magistrat et journaliste qu'est M. Dallaire nous a fait visiter l'hôtel de ville très moderne (nous conseillons aux membres du conseil municipal d'Ottawa de visiter Shawinigan et Grand'Mère pour s'inspirer dans leur projet de futur hôtel de ville) et nous a ramenés à l'Aréna moderne de Shawinigan à temps pour le match émouvant entre Ottawa et les Cataractes.

Richard établit un record dans l'enrégistrement de 100 buts

Maurice Richard, brillant ailier droit des champions Canadiens de Montréal, et détenteur de plusieurs records dans la ligue Nationale de hockey, en a établi un autre, dans la présente saison. Richard est devenu membre du groupe des compteurs de 100 buts, dans une période de temps plus courte que pour tout autre joueur dans la ligue.

Richard est passé dans le groupe des compteurs de 100 buts, lorsqu'il a enregistré contre les Rangers, le 12 janvier. Il s'agissait même de son 101e but. C'était son 14e dans la présente saison qu'il avait commencé avec 87. Ce qui en fait un record unique c'est qu'il a été atteint dans moins de quatre saisons. Richard a débuté avec les Canadiens, en 1942-3, mais il s'est fracturer une jambe, accident qui l'a tenu en dehors du jeu, pendant les trois quarts de la saison. Il a compté 32 fois, la saison suivante et, en 1944-45, il a abaissé tous les records existants en enregistrant 50 fois dans les parties régulières. Ce total porta son grand total à 87 en deux saisons et un quart de jeu.

Les parties sans but sont rares

Un des faits rares dans cette ère de jeu moderne ouvert est une partie sans aucun but. Une telle joute a eu lieu, le 31 décembre, entre les Rangers et les Canadiens, à New-York. C'était la première partie du genre dans la ligue Nationale de hockey, cette saison. L'an dernier, il y a eu deux parties sans aucun but. La première fut jouée, à Madison Square Garden, le 7 janvier, entre les Black Hawks et les Rangers. L'autre eut lieu, le 18 février, au stade de Chicago, entre les Canadiens et les Black Hawks.

Les parties sans aucun but sont très rares chez les Canadiens. Avant la joute de l'an dernier, contre les Hawks, ils n'avaient pas pris part à une partie du genre, depuis le 28 février 1937, contre les Red Wings de Détroit, alors qu'il avait eu 70 minutes de jeu.

Le blanchissage à New-York était le troisième de la saison pour Bill Durnan des Canadiens qui est dans une dure lutte pour les honneurs des gardiens avec Harry Lumley, du Détroit. Bien qu'il ait été en tête des gardiens, la saison dernière, Durnan n'avait obtenu qu'un seul blanchissage.

Dans la saison 1943-44, bien qu'ayant été en tête de tous les cerbères par une grosse marge, Durnan n'avait obtenu que deux blanchissages contre cinq par Paul Bibeault des Leafs, et contre trois par Karakas des Hawkks. Ce dernier n'avait pris part qu'à 26 parties et Bibeault à 29 seulement.

Max Bentley a des chances de finir la saison bon premier

Montréal, 22 (P.C.) — A moins d'une malchance, Max Bentley, ailier des Hawks de Chicago, terminera la saison en tête des compteurs de la ligue Nationale et par une bonne marge. Max Bentley est premier pointeur avec 43 points, soit onze de plus que son plus proche concurrent, Bill Mosienko en dehors du jeu depuis une couple de semaines.

Pour les buts enrégistrés, Max Bentley est suivi de près par Gaye tewart des Maple Leafs. Bill Durnan garde la tête chez les cerbères et Jack Stewart du Détroit conduit le bal chez les mauvais garçons. Voici des statistiques.

Les meneurs	B.	A.	Tot.	Pun.
M. Bentley, Chicago	26	17	43	4
Mosienko, Chicago	12	20	32	6
D. Bentley, Chicago	15	16	31	12
Lach, Canadiens	7	23	30	20
Blake, Canadiens	20	9	29	0
G. Stewart, Toronto	23	6	29	2
C. Smith, Chicago	15	14	20	2
Kaleta, Chicago	11	16	27	7
Richard, Canadiens	14	10	24	15
Demarco, Rangers	13	11	24	6
Apps, Toronto	13	10	23	2
Cowley, Boston	12	10	22	6
Hamill, Chicago	11	11	22	x14
A. Brown, Détroit	14	7	21	21
Gallinger, Boston	8	13	21	16
E. Bruneteau, Dét.	12	8	20	11
Cain, Boston	11	9	20	2
Taylor, Toronto	11	9	20	6
Carveth, Détroit	9	11	20	6
Shill, Boston	12	7	19	6
Dumart, Boston	13	5	18	2
Warwick, Rangers	8	10	18	13
Schimidt, Boston	6	12	18	13
Horeck, Chicago	9	9	17	18

x—mauvaise conduite.

Gardiens de buts

Bibeault, Canadiens	6	17	0	
Durnan, Canadiens	24	61	3	
Total	30	78	3	
Lumley, Détroit	28	60	1*	
Bibeault, Boston	16	45	2	
Brimsek, Boston	13	44	1	
Total	29	89	3	
Stevenson, Chicago	2	12	0	
Karakas, Chicago	27	85	1	
Total	29	97	1	
Bastien, Toronto	5	20	0	
Bell, Toronto	8	31	0	
McCool, Toronto	18	58	0**	
Total	31	109	0	
Henry, Rangers	10	41	1	
Rayner, Rangers	21	78	1*	
Total	31	1	0	2
Total	31	120	2	

(*) mineure.
(**) majeure.

Punition par club

Boston	169
Toronto	175
Rangers	182 (1*)
Canadiens	182 (1*)
Détroit	187
Chicago	202 (1*)

(*) mauvaise conduite.

Classement

	Pj	G.	P.	N.	Pp	Pc	T.
Chicago	29	16	10	3	126	97	35
Canadiens	30	16	11	3	98	78	35
Boston	29	14	9	6	97	89	34
Détroit	28	13	10	5	83	80	31
Toronto	31	11	17	3	91	109	25
Rangers	31	7	20	4	78	120	18

Le second but, Richard Hotles, de Buffalo, a signé pour nos Royaux

Dick Fischer, éclaireur des Royaux de Montréal et aussi des Royaux de Trois-Rivières vient de signer un jeune joueur de Buffalo, N.-Y., Richard Hotles pour nos Royaux, nous déclarait hier soir, Marcel Dufresne, gérant général du club local.

Fischer a vu le jeune Hotles à l'oeuvre, l'été dernier alars que Hot. les évoluait pour une équipe de la marine américaine sur la Côte du Pacifique et il a été impressionné par la tenue splendide du jeune Hotles, réfensivement au 2ième but et par son remarquable coup de bâton.

"Hotles vient d'être licencié de la marine américaine après avoir servi plus de 2 ans dans les forces de l'Oncle Sam, dans le Pacifique", nous déclarait hier soir, Marcel Dufresne.

Hotles est né le 20 août 1923 à Buffalo, N.-Y. mesure 5'11", pèse 185 livres. lance et frappe de la droite. Il peut aussi bien figurer dans le champ extérieur que comme 2ième but, mais il est fort probable que le gérant du club Trois-Rivières sen servira comme pivot au 2ième sac.

Hotles était convoité par plusieurs club majeurs qui voulaient le signer afin de l'envoyer prendre de l'expérience avec leurs clubs fermes.

Dick Fischer a eu la main heureuse en décidant le jeune Hotles à signer un contrat pour 1946 avec nos Royaux des Trois-Rivières.

QUILLES

Québec, 22, (P.C.)— Cinq équipes des Maritimes et une de Détroit ont gagné hier dans la première ronde du tournoi international de curling tenu à Québec et du 33e tournoi annuel du Quebec International Curling Bonspiel.

Il y a aussi le tournoi British Consols Trophy.

Première ronde

Sigma, Drouin, skip 10, Québec Jacques Cartier, Marchand, skip 16.

Perron, Beale, skip, 11, Québec Victoria, Elliott, skip 7.

Lachute, McKimmie, skip 9, Quebec Victoria, Mooney, skip 10.

Montréal Caledonia, Bethume, skip 7, Québec Jacques Cartier, Côté, skip. 10.

Matane, Fradette, skip, 10, Quebec Curling club, Bennett, skip 11.

East Malartir, Miquelon, skip, 7, Etchemin, Gravel skip. 13.

Sigma, Cloghesy, skip, 10, Quebec Curling club, Handley, skip 8.

Sigma, Davis, skip, 12, Quebec curling club, MacKinnon, skip, 13.

Montréal Thistle Fortier, skip 12, Québec Jacques Cartier, Duquette, skip, 15.

Rimouski, McLaren, skip, Quebec curling club, Whyte, skip 16.

International Good-will section

Détroit, Ferrari, skip 8, Halifax, Fraser, skip, 3. Détroit L'Heureux skip, 3, Bathurst, N.B. Connolly, skip, 12.

Bathurst, N. B. Andrews, skip, 5; New Glasgow, N.S. Forbes, skip 11.

Newcastle, N.B., skip 3, New Glasgow, N.S., Cunningham, skip, 11.

Pictou N.S., McKenna, skip 11, Chicago, Freytag, skip 9.

Halifax, Mayflower, Heath, skip, 15. Pembroke ont., Mandeville, skip 5.

Dans les dernières joutes de la ligue de quilles du Nouvellistes disputées samedi dernier à la salle Notre-Dame, les Pressiers ont blanchi les Typos par trois parties à zéro tandis que les Journalistes remportaient deux victoires contre les Linos. La plus haute partie simple a été réussie par Gérard St-Pierre avec 152 et le meilleur total en trois parties par Jean Turcotte avec 376.

Voici les résultats :

PRESSIERS			
M. Comeau	87	88	101—276
J. D. Ouellet	111	73	115—299
R. Jean	110	86	116—312
J. Bergeron	116	89	81—286
J. Turcotte	148	113	115—376
Dummy		66	70—136
	572	515	598 1685
TYPOS			
L. Laferté	85	84	83—252
Mlle Lawrence	90	69	79—238
L. Plouffe	98	65	70—233
L. Bergeron	120	109	116—345
P. Grenier	100	89	121—310
R. Lemyre		66	90—156
	493	482	559 1534
JOURNALISTES			
G. Jean	73	74	94—241
T. Lord	86	88	71—245
P. E. Plouffe	103	130	88—321
P. St-Arneault	73	96	86—255
M. Héroux	116	112	112—340
LINOS			
C. Lord	76	66	85—227
J. Dubois	101	86	117—304
L. Poulin	94	90	75—259
G. St-Pierre	7-	152	115—318
L. Comeau	68	95	111—274
	410	489	503 1382
	451	500	451 1402

Tony Demers a une avance de onze points

Montréal, 22. (P.C.)— Tony Demers du club St-Hyacinthe domine présentement dans la ligue Provinciale de hockey avec 52 points. Il a une avance de onze points sur Paul Hébert de Victoriaville, son plus proche concurrent.

Voici la liste des meilleurs compteurs à date.

	B.	A.	T
Demers, St-Hyacinthe	29	23	52
Hebert, Victoriaville	13	28	41
H. Carnegie, Sherbrooke	21	19	40
Desroches, Lachine	18	19	37
Bourdon, Victoriaville,	17	17	34
Côté, Sherbrooke	14	15	29
B. Morin, Lachine	14	13	27
McIntyre, Sherbrooke	13	14	27
Bouchard, Victoriaville	9	18	27
Archambault, S.Hyacint.	15	10	25
Burr, Lachine	12	12	24
Trainor, Drummondville	10	13	23
Armand, Lachine	10	13	23
Champagne, Lachine	7	14	21
Young, Victoriaville	14	7	21

Lachine quitterait les rangs de la ligue Provinciale

Montrméal, 22.— A moins qu'ils ne trouvent de nouveaux joueurs pour remplacer ceux qui sont sur la liste des blessés avant mercredi soir, alors qu'ils rencontreront les Tigres de Victoriaville, les Rapides de Lachine devront se retirer de la Ligue Provinciale de Hockey, a annoncé le gérant Paul Lamarche, hier.

Depuis deux semaines les Rapides ont perdu huit joueurs par suite de blessures et au cours de la fin de semaine, ils ont subi deux défaites qui leur ont fait perdre la première position du classement qu'ils détenaient depuis le début de la saison.

Lorsqu'ils ont joué à Victoriaville, hier, les Rapides, n'avaient qu'un seul joueur de défense, deux lignes d'attaque et un gardien de buts substitut. La deuxième ligne dde Jean Armand, Andy Perron et Les Ramsay est au repos à cause de blessures; Jimmy McCurry dut se retirer au début de la première période et Yvan Hamel n'a pu faire le voyage à cause de son travail; Paul Lessard est encore sur la liste des blessés; les frres Morin, Bob et Jacques, sont également malades.

Doug. Calhoun revient avec le Shawinigan

DOUG CALHOUN

Shawinigan, 22. — Au début de la saison de hockey, Doug Calhoun devait jouer pour Shawinigan. Il fut même un de ceux qui consentirent les premiers, à jouer pour les Cataractes qui débutaient alors dans le circuit senior. Malheureusement, Calhoun dut retourner en ntario. Il y a joué depuis le début de la saison. Aujourd'hui, les circonstances permettent à cet incomparable joueur d'avant de revenir jouer pour Shawinigan.

Quand la nouvelle de son retour a été communiquée au public, ce fut une véritable explosion de joie. En effet, Calhoun était des plus populaires. Il devait arriver à Shawinigan, hier soir. Il ajoué toute la saison et est fort en forme.

Shawinigan rencontre le Royal, jeudi soir, au Forum, et ,samedi soir, une partie cédulée pour le 10 février est avancée à causet du spectacle de Ive Cycles. Hull devait nous visiter à cette date et viendra maintenant samedi soir. Shawinigan espère gagner ces deux joutes, avant d'aller, dimanche, jouer contre les As, à Québec.

L'addition de Calhoun a suscité un fort courant d'optimisme. Espérons qu'il se traduira par des résultats tangibles. Actuellement, nous sommes sur un pied d'égalité avec Valleyfield, pour la troisième position.

Vif intérêt de Ice Cycles

Shawinigan, 22. — Le spectacle que Ice Cycles présentera, les 8, 9 et 10 février, à l'arena, provoque partout un vif intérêt. A tel point, que plusieurs employeurs songent à y envoyer leurs travailleurs et travailleuses. Le premier à appliquer cette ligne de conduite a été M. C. Dorais, gérant de Woolworth. En effet, cette maison enverra à Ice Cycles, sans qu'il leur en coûte un seul sou, ses vingt-deux employés.

C'est donc dire que l'on ne prend pas à la légère la venue de ce spectacle.

M. Théo Racette, gérant de l'arena, nous déclarait que cette revue causerait toute une sensation. L'arena ne craint pas d'appuyer ce spectacle, qui a été préparé conjointement par Ice Follies et Ice Cycles. Ces deux troupes, les plus populaires au monde, ne suffisent pas à parcourir les villes les plus importantes. Au lieu de se diviser, elles se sont unies, pour donner quelque chose de sensationnel, de presque égal à elles-mêmes, et Ice Cycles est le résultat de ceci.

Dès que les billets seront en vente, ce sera une véritable ruée. Ils ne le sont pas encore, mais la demande est déjà très forte.

BOXE

(Par la Presse Associée)

Baltimore: Johnny Brown, 166 ¾, Baltimore, défait Lou Woods, 158, Détroit (10) .

New-Haven, Conn.: Julie Kogon, 135, New-Haven, défait Johnny Forte, 136 ½, Philadelphia (10).

New-Haven, Conn.: Julie Kogon 135, New-Haven, défait Johnny Forte, 136 ½, Philadelphie (10).

Holyoke, Mass.: Johnny Finazzo, 168, Baltimore, et Charles (St-Paul) Nunnally, 168, Springfield, Mass., annulent en 10 rondes.

New-York: Coley Welch, 164, Portland, Me. défait Jerry Fiorello, 162, Brooklyn (10).

Providence, R.I.: Bobby Zollo, 150½, East Providence, knockoute Al Franklin, 145 ½, Washington, D. C. (5). Ceferino Bonco, 148, Fall River, Mass. knockoute Jack Singer, 151, ¾, Toronto (1).

Lewiston, Me.: Léo Méthot, 131, Montréal, et Blond Tiger 129, Lowell, Mass., annulent en 8 rondes.

Boston: Bill Weinberg, 211, Chelsea, Mass., défait Jay D. Turner, 252, Dallas, Tex. (10).

Blake, le premier du Canadien, à compter 20 buts

Bien que les Canadiens de Montréal aient mené dans la course serrée de la ligue Nationale depuis le début de la saison ou à peu près, ils avaient dépassé le milieu de la saison lorsqu'un joueur de ce club en est finalement arrivé au total de 20 buts. Le durable Hector "Toe" Blake, maintenant à sa douzième saison dans la ligue, a été le joueur en question. Lorsque les Canadiens ont défait les Rangers de New-York, le 12 janvier, Blake compta deux fois. Il s'agissait de la cinquième saison dans la belle carrière de ce fier ailier gauche où il atteignait le total de 20 buts. Il a compté 24 fois, en 1938-39; 40 fois, en 1942-43; 26 et 29 fois, en 1944 et en 1945. Son plus haut total de points fut obtenu, l'an dernier, avec 67.

A la 27ème partie des Canadiens alors qu'il avait accumulé 20 buts, Blake n'avait pas été puni une seule fois. Blake et Edgar Laprade, des Rangers, étaient les seuls joueurs qui avaient pris part à 27 parties sans avoir été punis, une seule fois. Le total de 20 buts a fait approché Blake de celui de 200 dans sa carrière, car il en avait 176 à son actif, dans les parties de ligue, avant la présente saison.

Vainqueur



Le fameux jockey Georges Woolf d'origine canadienne a été tué à la piste de course de Santa Anita le 2 janvier. Sa monture le projeta sur le sol et Woolf succomba à des blessures reçues à la tête. C'était un conducteur d'un sang-froid extraordinaire.

Cap espère remettre le change demain soir au club Canipco

Le club du Cap espère bien, demain soir, à l'arena, pouvoir remettre le change au Canipco. Après avoir vaincu Canada Iron dans un match sensationnel, dimanche passé, le Cap est donc en mesure de prouver la mesure de sa taille contre le Canipco.

Marcel Boisvert espère bien avoir réglé le cas de Thiffault pour cette joute. On sait que, dimanche, Boisvert fut dans l'impossibilité de faire jouer Thiffault, parce que ce dernier n'avait pas reçu la confirmation de la Q.A.H.A.

Par ailleurs, Canipco est sensé avoir une surprise intéressante et agréable pour ses partisans. Joe Bourdages en a parlé, la semaine dernière, à notre reporter, mais on ignore totalement de quoi il s'agit. Espérons que Joe fera plus de lumière autour des petits mystères qui entourent son club.

Dugré succède à DeBonville

Sherbrooke, 22.—La direction du club Sherbrooke de la ligue Provinciale a annoncé qu'elle avait confié à Yvan Dugré la charge de diriger le club de hockey local en remplacement de M. Omer DeBonneville, qui a été congédié la semaine passée.

Le renvoi de DeBonneville se résume semble-t-il à une question d'argent, les finances du club n'étant pas très brillantes.

Al Smith est libéré par Cleveland

Cleveland, 22. (P.C.) — Les Indiens de Cleveland ont annoncé hier qu'ils avaient congédié le vétéran lanceur Al Smith. Ils ont aussi annoncé que le scout Bill Bradley avait résigné comme éclaireur pour passer au service des Tigres de Détroit.

Dessie Smithe s'en irait à Ottawa

Un journal de la Métropole rapportait hier soir que le club Shawinigan se désisterait des services du joueur de défense Dessie Smith, qui s'en irait rejoindre les Sénateurs d'Ottawa. Il serait également question que les Cataractes obtiennent la ligne des Noirs Carnegie-Mc Intyre Qui croire?

St-Tite annule à St-Narcisse

St-Tite, 22—Le club St-Tite est allé jouer à St-Narcice et a annulé au compte de 2-2. La partie fut dénuée de rudesse et une seule punition a été distribuée par les arbitres.

Jean Jacob a été l'étoile de St-Tite en scorant les deux buts et Baillargeon a brillé dans les buts. Dimanche prochain, St-Tite recevra St-Narcisse.

HOCKEY

CE SOIR

Américaine
Hershey vs St-Louis
Rive-Sud
La Baie vs Castor (Nicolet)
Penn-Mass vs Pierreville

Louis Champagne gagne le derby

Louis Champagne a gagné le prix de $25.00 contre Gérald Milette dans un derby parcouru sur une distance de quinze milles. L'attelage de Champagne a mis 51 minutes et 22 secondes à franchir la distance. L'attelage de Milette mit 60 minutes et 38 secondes à faire le trajet.

Mercredi soir, sur la patinoire de l'Académie de La Salle aura lieu une joute de ballon au balais. Les deux clubs en présence seront le Carillon et le Délisle Auto.

ENCORE "ÉREINTÉ"...



Mais si vous aviez prévu le mal de reins, si vous n'aviez pas laissé aller vos forces, si vous n'aviez pas laissé épuiser votre organisme, vous n'auriez probablement pas à vous plaindre de ce mal de reins. Hâtez-vous de remonter votre organisme fatigué en faisant usage des PILULES MORO. Ce tonique qui ne coûte pas cher, facile à prendre, donne des résultats remarquables dans le traitement des malaises tels que: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement.

"Je souffrais du mal de reins depuis très longtemps et cela m'affaiblissait beaucoup; j'avais de fréquents maux de tête et souvent des étourdissements; j'ai pris des PILULES MORO durant quelque temps et c'est ce qui a fait disparaitre mes malaises. Elles m'ont bien renforci et je suis content de les recommander. ..."

(Signé)—WILFRID TANGUAY,
GRANBY, P.Q.

Témoin (Signé) — Y.P.

Pilules Moro par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal 18

L'AGENT SECRET X-9

Par Charles Flanders



Les Compagnons de Notre-Dame

Mercredi soir, le 16 janvier dernier, les Compagnons de Notre-Dame présentaient au public trifluvien "Le diable au septième" drame inédit en trois actes du Père Lorenzo Tremblay, o.m.i.

Ce n'est pas perdre son temps que d'aller entendre les Compagnons. Ces charmants artisans du bon théâtre savent plaire à leur auditoire et la tâche leur en est d'autant plus facile qu'ils peuvent en toute liberté choisir dans le repertoire varié et bien nouveau des pièces du Père Tremblay.

Dans ces drames, le Père Tremblay y met tout son coeur d'apôtre. La plupart de ses drames sont des drames sociaux et la chose n'a rien d'insolite quand on sait que le bon Père est avant tout missionnaire. Mais il ne faudrait pas conclure de la que l'oeuvre de l'auteur ne vaut que par le fond; il y a de plus la forme, laquelle, plus que le fond meme nous permet de prédire que l'auteur produira un jour un grand drame répondant en tous points aux exigences des trétaux. Une longue sonore, limpide et claire; un style hardi et frappé un style parle, le seul qui puisse convenir à la scène. Une foule de phrase et de réparties sont chez lui, des modèles de concision. L'auteur a le sens du mot et il s'en sert fort heureusement.

Sans doute, une forte odeur de propagande se dégage encore de l'ouvrage et l'on ne saurait assez répéter ce précepte de Ghéon: "La scène ne peut être un champ de bataille pour les idées, hormis dans la comédie satirique". Loin de moi l'intention de critiquer le but de l'auteur, il faut tout de même admettre que le théâtre ne saurait être le moyen pour atteindre un but apostolique si élevé soit-il. L'oeuvre d'art doit élever et plaire à ainsi suggérer; elle ne saurait prétendre à convertir. Une oeuvre s'amoindrit en voulant trop dire. On s'offusquer à bon droit, des sermons qui sentent la pose et la rhétorique. Pour les mêmes motifs, un théâtre qui se fait sermoneur ne pourrait être aceptable.

Les Compagnons ont fait montre d'intelligence et de dévotion à la cause théâtrale. Ces jeunes, à la suite d'un grand nombre des nôtres, se sont donnés pour mission de réhabiliter ou plutôt de créer chez nous une école de théâtre. Il faut reconnaitre la sincérité de cette troupe qui fournit un effort considérable en comparaison des moyens médiocres qu'elle dispose. Evidemment, il y a bien des lacunes qui seront comblées très facilement si ces généreux artistes conservent longtemps l'esprit d'humilité et de soumission qu'on leur connait.

"Le crime inexpiable du cinéma, dit Mauriac, c'est d'accaparer et de tuer les acteurs". Telle est la grande vérité en France. On pourrait ajouter que chez nous le cinéma, de par sa grande vogue, a nui considérablement à l'épanouissement d'une école de théâtre et au libre développement de l'acteur. L'acteur qui prend l'écran comme exemple ne deviendra jamais un acteur. Il n'y a pas de jeu sur l'écran, il ne faut pas craindre de le dire, et pourtant "l'un des droits du théâtre, de Ghéon, c'est le mouvement, l'action extérieure manifestée par les gestes comme par les mots". Jacques Copeau de son côté n'a pas cessé de prêcher la même chose.

Les Compagnons "actent" bien mais ils ne "jouent" pas. Le jour où ils comprendront la pensée de Copeau, Chancerel et Ghéon, ils auront fait un pas de géant vers le théâtre authentique. Un Paderewski doit se livrer à la pratique des gammes quatre ou cinq heures par jour pour conserver son titre de premier pianiste du monde, comment un acteur pourrait-il devenir remarquable sans s'astreindre à de nombreux exercices de gymnastique, lui qui doit exprimer ses sentiments autant avec son corps, qu'avec sa bouche et sa mimique. On ne devient pas souple et agile en montant sur les planches. On comprend tout le travail qu'il faudra à un artiste pour parvenir à exprimer avec son corps la fatigue, la faim, la coquetterie, l'enfant, le réveil, la pluie la vieillesse, etc.

C'est dire que les Compagnons se sont engagés sur une voie qui leur demandera de l'héroïsme. "Pour se réaliser, il faut au théâtre un auteur, des acteurs, un public", dit encore Ghéon. Les Compagnons ont un auteur, ils ont des acteurs, il leur faudra maintenant se faire un public, et c'est là que la tâche sera ingrate et difficile. Le public canadien ignore complètement ce qu'est le théâtre. Il est incapable d'émotion parce que le cinéma et les entrepreneurs de spectacles n'ont exploité que sa sensibilité, c'est-à-dire, sa sensiblerie. "Refaire un public ami de la vérité, un public peuple ni bourgeois, ni populaire, ni faisandé, ni brute. C'est la tâche redoutable où nous nous sommes attelés". Que ce cri de ralliement du grand Péguy, serve d'objectif aux Compagnons. C'est une tâche sublime et difficile; les Compagnons sont de ceux qui peuvent l'entreprendre.

Jean PELLERIN



Nicolet, 22. (D.N.C.) — Photographie de M. Antonio Blondin, shérif du district de Nicolet et de son épouse qui ont célébré dernièrement leur 25e anniversaire de mariage.

Un appel à la générosité des Nicolétains

Nicolet, 22. (D.N.C.) — Une lettre pastorale de Son Excellence Mgr Albini Lafortune, notre évêque, a été lue dans toutes les églises du diocèse. Notre pasteur y lance un appel en faveur des enfants d'Europe éprouvés par la guerre.

Lors de ses commentaires sur cette lettre circulaire lue au prône, M. l'abbé W. Messier, curé de la cathédrale de cette ville, a fait un vibrant appel à la générosité des citoyens de la cathédrale et leur a demandé de fournir généreusement à la quête qui sera faite dans cette église, par MM. les marguilliers dimanche, le 27 janvier courant.

Les institutrices des écoles de la campagne et toutes les institutions éducatrices de cette ville devront dans le cours de cette semaine faire la collection des aumônes versés par les enfants fréquentant ces écoles et ces institutions.

Enfin, de conclure, l'abbé Messier, que ceux qui ont de l'argent à gaspiller pour les boissons alcooliques ou mille autres choses inutiles fassent donc fructifier leur argent à 100 pour 1 dans des oeuvres de charité semblables.

L'abbé Messier a aussi fait un vibrant appel aux prières de tous les citoyens de cette cathédrale pendant cette neuvaine de prières commencée le 18 et se terminant le 25 janvier courant pour la rentrée dans le giron de l'Eglise catholique de tous ceux qui n'en font pas partie actuellement.

NÉCROLOGE

Aux Trois-Rivières, à l'âge de 71 ans, 5 mois, est décédé M. Arthur Desilets, époux de Emma Desfossés. Outre son épouse, il laisse 2 filles: Rolande et Mariette; 5 garçons: Julien, Maurice, Gaston, Jean-Paul, Onil.

Le corps est exposé à sa demeure à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Direction Maison J.-D. Garneau.



Ces jours derniers eut lieu à l'église Ste-Madeleine le mariage de Mlle Marcelle Bruneau, du Cap-de-la-Madeleine, fille de M et Mme Arthur Bruneau, à l'ingénieur William Bordeleau, de Wallingford, Conn., U.S.A., fils de l'ingénieur et de madame William Bordeleau.

Le directeur

(Suite de la page 3)

gement de Mme J. B. Laventure, 1223 de la rue Denoue. Mlle Marie-Anne Laventure, 22 ans, qui se trouvait à l'intérieur, fut brûlée mortellement par l'explosion, le constable Omer Gauthier qui se trouvait sur les lieux du sinistre réussit à arracher la victime du brasier, et s'infligea des brûlures aux deux mains.

Le nombre des fausses alarmes a baissé de près de 60 pour cent. douze fausses alarmes furent enregistrées, et un sonneur de fausse alarme fut appréhendé pour en avoir sonné deux pour sa part. Il fut traduit devant la cour et condamné.

Nous avons fait beaucoup de travail dans le domaine de la prévention des incendies, des inspections périodiques furent faites dans les établissements commerciaux, et dans les agglomérations mercantiles. Nous avons fait aussi la Semaine de Prévention des Incendies, et n'avons rien épargné pour faire un succès de cette semaine et les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

Une inspection complète de notre système de protection contre le feu fut faite au cours de l'année par la Canadian Underwriters' Association M. J. N. Pryce, inspecteur, s'est montré enchanté de l'efficacité de notre service.

Avant de terminer, je dois ajouter que mes hommes se sont montré courageux et ils ont manifesté un bel esprit de discipline. Lors des violents incendies que nous avons été appelé combattre, ils ont bravé le danger pour maitriser l'élément destructeur. Ils méritent tous notre reconnaissance.

Veuillez me croire,
Votre tout dévoué,

A. BELLEMARE,
Directeur du
Service des Incendies

LE SERVICE DES INCENDIES

M. J. Henri Valiquette,
Gérant de la Cité,
Hôtel de Ville,
Les Trois-Rivières, Qué.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le trente-quatrième rapport annuel des activités du service de la police pour l'année se terminant le 31 décembre 1945.

En analysant les diverses statistiques contenues dans ce rapport, nous notons que le nombre des arrestations effectuées au cours de l'année se chiffrent à 1,055, comparativement à 993 pour l'année précédente. Le nombre des personnes que nous avons abritées est de 261, contre 338 pour l'année précédente. Il y a donc augmentation sensible dans les deux cas.

Les arrestations pour infractions aux règlements de la circulation et de la Loi des Véhicules-Moteurs se chiffrent à 281, l'ivresse vient en première place avec un nombre de 352 arrestations, le vol avec 83 arrestations, le vagabondage, 49, et la balance pour diverses autres causes énumérées à la page suivante de ce rapport.

Il y a eu une légère augmentation dans le nombre des accidents d'automobiles rapportés, soit un total de 215 accidents, contre 201 pour l'année 1944. Trois personnes furent blessées mortellement et trente-sept autres reçurent des blessures. Les morts sont: Carroll Ann Nicoll, 3 ans, Roger Gagnon, 6 ans, et Omer Rouette, 43 ans.

Le Bureau des Détectives n'a pas été inactif au cours de l'année écoulée, puisqu'on compte 583 plaintes reçues, 1,132 enquêtes faites, ce qui amena l'arrestation de 83 personnes, la découverte d'une valeur de $38,469.00 d'articles volés, et comme résultat du travail des détectives, 69.6% des vols furent solutionnés. De plus, ils apportèrent leur concours dans quatre-vingt-huit causes de l'extérieur, ce qui amena l'arrestation de onze personnes.

Après avoir parcouru diverses statistiques de la police, j'en viens à la conclusion que l'année 1945 nous a donné le sommet dans le nombre des arrestations, le nombre des appels à la police, et ainsi que du nombre de plaintes diverses reçues. Cependant, la criminalité juvénile s'est maintenu au même niveau, nous comptons l'arrestation de 125 adolescents et jeunes gens âgés de moins de 18 ans. L'année 1943 a été une année record avec un total de 153 arrestations de juvéniles.

Je dois féliciter tous les membres de mon personnel pour le magnifique travail accompli durant l'année qui vient de s'achever. Je puis dire qu'ils ont observés la discipline en tout temps et ils ont exercés une surveillance adéquate pour donner le maximum de protection.

Veuillez agréer, Monsieur le Gérant, l'assurance de ma considération la plus distinguée et me croire,

Votre tout dévoué,
ALIDE BELLEMARE,
Directeur de la Police

Assemblée générale annuelle de la Coopérative Laflèche

La Coopérative d'Habitation Laflèche tiendra son assemblée générale annuelle jeudi, le 31 janvier, au sous-sol de l'église St-Sacrement, à 8 h. p.m.

Les membres prendront connaissance du rapport moral du président, du rapport financier du gérant. Ils auront l'accasion d'élire trois directeurs aux vacances du bureau d'administration et un délégué au Comité de surveillance. Il sera également question des emprunts faits et à faire par la Coopérative pour financer l'entreprise

Le travail du soir est suspenru en raison de la rigueur du climat et cela jusqu'à nouvel ordre. La direction lancera un appel dès les premiers beaux jours.

Il n'y aura pas de réunion jeudi, le 24.

La Commission

(Suite de la page 3)

pour l'aider dans l'administration de ses affaires; elle pourra aussi faire des règlements pour sa régie et celle de ses comités et sous-comités.

Les assemblées de la Commission pourront être convoquées par le président, par le secrétaire, ou par deux de ses membres chaque fois que l'exigera l'importance des affaires qui lui sont confiées;

Sec. 5 — Jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement par résolution du Conseil, il sera tenu chaque année, à l'époque déterminée par la Commission, sur les terrains mentionnés dans la section 1 ci-dessus, et dans les bâtisses destinées à des fins d'expositions sur les dits terrains, une exportation de produits agricoles, commerciaux et industhiels, avec les attractions, amusements et entreprises généralement connexes à la tenue de telles expositions et conformément aux usages et coutumes en la matière;

Sec. 6 — La Commission sera chargée, pour le compte de la Cité:

a) D'organiser et d'administrer sur une base de profit, les expositions prévues par le présent règlement;

b) D'utiliser, exploiter et administrer, également sur une base de profits, tous les terrains et bâtiments faisant l'objet du présent règlement, conformément aux coutumes et usages en la matière;

c) D'établir tous prix d'entrée ou d'admission devant tomber dans la caisse de la Cité;

d) De produire entre les mains du gérant de la Cité, avant le 1er décembre de chaque année, un état aussi détaillé que possible, avec le coût approximatif, de toutes dpenses d'entretien et de toutes améliorations ou réparations nécessaires ou utiles aux terrains et bâtisses faisant l'objet du présent règlement, lesquelles améliorations seront cependant ordonnées au gré du Conseil, payables à même les appropriations prévues à cette fin dans le budget et exécutoires sous l'autorité du Conseil et du gérant de la Cité;

e) De produire également entre les mains du gérant de la Cité, avant le 1er décembre de chaque année, en vue de la préparation du budget, un état aussi détaillé que possible, avec le montant approximatif, des dépenses prévues pour l'année suivante;

f) De faire rapport chaque année au gérant de la Cité, et chaque fois qu'elle en sera requise par lui, de toutes les affaires confiées à sa gestion;

SEC. 7. — Tout contrat, convention ou bail, ayant l'effet de lier quelque personne envers la Commission ou de lier la Commission envers quelque personne, devra être par écrit et signé conjointement par le président et le secrétaire, après avoir été approuvé par la Commission;

SEC. 8. — Toute dépense jugée utile ou nécessaire par la Commission devra être soumise, per réquisition écrite, directement au trésorier de la Cité afin que ce dernier puisse vérifier si cette dépense est autorisée et l'appropriation suffisante pour couvrir le montant;

SEC. 9. — Le gérant et le trésorier de la Cité et l'administrateur du dit Département seront chargés d'élaborer un système d'organisation pour la collection de tout argent et de tous prix d'entrée devant tomber dans la caisse de la Cité;

ec. 10. — Le trésorier de la Cité ou l'officier désigné par ce dernier, percevra de la Commission, de son secrétaire ou de toute autre personne, tous les argents qu'ils auront perçus, avec les états indiquant la provenance de ces argents; il les déposera et en tiendra compte comme des autres deniers appartenant à la Cité. Il palera aussi les dettes, comptes et autres choses de la manière prescrite par la loi et les règlements;

Sec. 11. — Tous les contrats, toute la correspondance et tous les documents généralement quelconques, entre les mains de la Commission ou de son secrétaire, demeureront la prospérité de la Cité et seront remis au bureau du Conseil par le secrétaire lorsqu'il en sera requis;

Sec 12. — La morale devra être respectée en tout temps et en tous lieux sur les terrains et dans les bâtisses faisant l'objet du présent règlement, et la Commission devra prendre les mesures nécessaires à cette fin. Tout spectacle immoral ou indécent devra en être rigoureusement exclu ou chassé aussitôt que constaté, et ce droit devra être réservé dans tout contrat à intervenir. Aucune vente de liqueurs alcooliques n'y devra non plus être tolérée;

Sec. 13 — Le règlement No 31-A du 10 mars 1930 est abrogé et remplacé par le présent règlement;

ec. 14. — Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Wagons-lits remis sur plusieurs lignes

Montréal, Qué., 20 janv. — Le département du transport pour la défense, à Washington, vient d'accorder la permission de réinstaller le service de wagons-lits entre Montréal, New-York et Boston, et entre Toronto, Pittsburg et Cleveland. Des services de nuit du "Delaware et Hudson" 'ainsi que du Boston and Maine" sont donc affectés par les nouveaux règlements, nous informe-t-on à la gare Windsor. Ces deux compagnies de chemins de fer américaines utilisent cette gare à titre de terminus pour leurs lignes du nord.

Ces restrictions avaient été imposées au mois de juillet dernier par le gouvernement afin d'obtenir plus de matériel roulant pour le transport des troupes américaines.

"Grâce à vous, Grand-père Kruschen . . .



Mes maux de tête ont presque entièrement disparu"

Voici un passage extrait de la lettre de Mme Dunn:

"Je voudrais que tous ceux qui souffrent de maux de tête essaient Kruschen. Avant de prendre des sels Kruschen, j'avais des maux de tête presque tous les jours. Mais, depuis que j'en prends régulièrement, c'est à peine si j'ai eu un mal de tête, et j'en suis reconnaissante, car les maux de tête peuvent rendre bien malade. Tant que j'ait senti que c'était nécessaire, j'ai pris des sels Kruschen tous les matins dans un verre d'eau chaude, avant le déjeuner; et je me sens si bien."
—Mme A. E. Dunn.

La raison pour laquelle Kruschen soulage si souvent les maux de tête ordinaire ou bilieux, c'est que ce traitement salin aide à débarrasser l'organisme des causes cachées. Kruschen aide l'évacuation alvine et fournit à l'organisme les sels minéraux qui peuvent manquer dans le régime alimentaire. Prenez régulièrement du Kruschen pendant un mois. Donnez, à ce traitement salin bien connu, la chance d'aider à soulager la constipation et l'état billieux et voyez ce qu'il fait aux maux de tête qui les accompagnent habituellement. Kruschen coûte 25c. et 75c. dans toutes les pharmacies.

Si Votre Nez Se Bouche
et trouble votre sommeil

Avec une rapidité surprenante, la Va-tro-nol agit au siège-même du mal, dégage le nez bouché—soulage la congestion passagère due à l'obstruction. Vous serez enchanté du soulagement qu'il apporte. (N.B.—Excellent également contre le rhume de cerveau et son cortège d'éternuements et de reniflements). Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

Quelques Gouttes Facilitent La Respiration —Amènent Le Sommeil

VICKS VA-TRO-NOL

Multipliez 3 secondes par 6,000,000



"Quelle différence cela peut-il faire que je réponde immédiatement à mon téléphone, ou que je prenne mon temps?"

La différence est 5,000 heures de téléphone.

Oui, trois secondes épargnées en répondant à chacun des *6,000,000 d'appels quotidiens* transmis par les lignes Bell représenteraient 5,000 heures de téléphone . . . 5,000 heures de surcroit occupant les lignes et l'outillage qui pourraient servir à accélérer l'appel suivant.

Dans l'intérêt du service de tous et de chacun, *répondez promptement à votre téléphone.*

Le gérant,
C. A. BEAUDRY

Et prière de vous rappeler ces simples règles du

BON USAGE AU TÉLÉPHONE

1. Consultez l'annuaire quand vous n'êtes pas certain du numéro.
2. Donnez à votre correspondant le temps voulu pour répondre.
3. Tenez l'embouchure près des lèvres et parlez directement dans l'appareil.
4. Evitez la casse—raccrochez sans brusquerie et écartez l'appareil des bords de la table.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES
ASPIRIN
SOULAGE LES DOULEURS CAUSÉES PAR LES RHUMES
NOUVEAUX BAS PRIX
12 comprimés 18c
24 comprimés 29c
100 comprimés 79c
LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

NR
ACHETEZ UNE BOITE - 25¢
CE SOIR
BIEN DEMAIN
LAXATIF
Tout-VÉGÉTAL
Effet Sur—Agréable
Nature's Remedy
NR—TABLETTES—NR

Chez MOZART

Attention

La Grande Vente annuelle de Janvier est en pleine activité et vous apporte des réductions sensationnelles dans tous les départements. MOZART Ltée vous invitent à profiter de ces merveilleuses occasions d'économie.

MANTEAUX pour DAMES — avec ou sans FOURRURE — Amples ou ajustés — Toutes les tailles — **1/2 PRIX**

MANTEAUX de FOURRURE — Amples ou ajustés — TOUT NOTRE STOCK REDUIT — **20% de RABAIS**

ECOULEMENT DE ROBES — choisies à même notre stock régulier — réduites à raison de ..... Hâtez-vous. — **2 POUR LE PRIX de 1**

NOTRE STOCK ENTIER DE MANTEAUX — pour fillettes de 7 à 15 ans — L'occasion que vous attendiez — TOUS OFFERTS A — **20% de RABAIS**

MOZART LTÉE 1500, NOTRE-DAME

ANDRAKE, LE MAGICIEN — **Par Lee Falk et Phil. Davis**



LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

9 h. 30 à 11 h.

La banque féminine

Dès aujourd'hui, prenez part au concours intéressant qui vous permettra de gagner un réfrigérateur Westinghouse, une bague à diamant de $150.00, un radio Westinghouse (prix spécial qui ne peut être gagné que par les auditrices des villes de la région.

★★★★

Mardi: 1 heure

La Part de la Terre

M. Roger Ellyson prononcera une causerie intitulée: "Les loisirs à la campagne-".

★★★★

Les plus belles voix

L'émission de ceux qui aiment la belle musique vocale. C'est la parade des chanteurs que le public a portés au pinacle.

★★★★

2 h. à 3 h.

Les Demandes Spéciales

Si vous désirez faire plaisir à un ami ou à un parent, faites-lui dédier une jolie pièce musicale, au cours de cette émission. Vous n'avez qu'à adresser vos lettres à: Demandes Spéciales, Poste CHLN, Trois-Rivières.

★★★★

6 h. 15 à 6 h. 30 p.m.

Dans nos cinémas

L'émission qui apporte à tous les linéphiles les renseignements sur les films à l'affiche de nos théâtres locaux.

★★★★

7 h. 30 à 7 h. 45

"Les jeunes naturalistes"

fantaisiste!
imprévu!
instructif!

★★★★

Ce soir, 8 h.

Dans la France de la finance, de l'industrie, du commerce en général, il se passe beaucoup de choses, d'une semaine à l'autre... CHLN vous les communique au programme...

Dernières nouvelles de France...

★★★★

8 h. 30 à 9 h.

La mine d'or

De l'or, de l'argent, de la gaieté, le gros lot de Ferblantine et l'inimitable contremaître Jacques Desbaillets.

★★★★

9.30 à 9.45 p.m.

Evocations au piano

avec une artiste bien connue des mélomanes.

★★★★

SYNTONISEZ
1450
KILOCYCLES

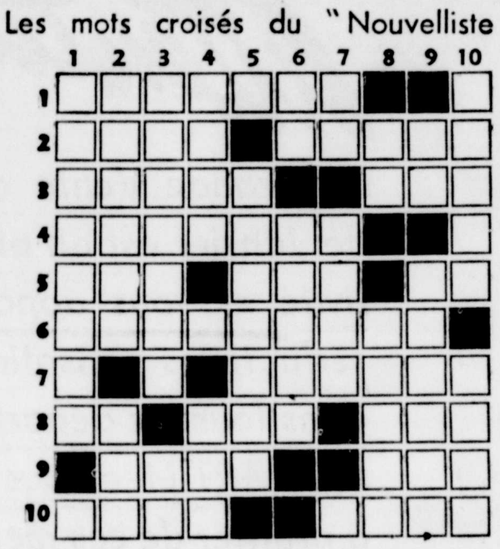
Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.** A ses bienveillants auditeurs, La Part de la Terre présente, aujourd'hui une causerie par son directeur, Roger Ellyson, intitulée: "Les loisirs à la campagne". A la partie musicale, un programme de chants canadiens.
1.30— Les rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—**Les demandes spéciales "Mozart".**
3.00—Les chansonnettes françaises.
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—Gardez l'écoute.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—A la console des grandes orgues.
5.30—Coquetel musical.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Bloc note CHLN.
6.15—**Dans nos cinémas.**
6.30—Musique du souper.
7.00—Mosaïque.
7.15—**La Prière.**
7.30—Les jeunes Naturalistes de la Troupe Jacques Buteux.
7.45—Chant des cordes.
8.00—Nouvelles de France.
8.15—Mélodies et chansons.
8.30—La mine d'or.
9.00—Voyage musical.
9.30—Evocations.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions.

Demain

7.30—Ouverture. Bulletin de nouvelles.
8.00—La Prière du matin.
8.15—Réveille-matin musical.
8.30—En déjeunant.
9.00—**Radio-Journal I.**
9.15—Nouveautés.
9.30—La Banque féminine.
10.30—Le club des échanges.
11.00—Musique militaire.
11.15—**La métairie Rancourt.**
11.30—Les variétés lyriques.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—Musique du dîner.
12.30—Sieste musicale.
12.45—LE NOM S.V.P.
12.55—Bulletin de nouvelles.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Les rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Une visite chez Bennett.
2.05—Les demandes spéciales.
2.30—**Les demandes spéciales "Mozart".**
3.00—Les chansonnettes françaises.
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—Gardez l'écoute.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—A la console des grandes orgues.
5.30—Coquetel musical.
5.45—**Radio-Journal II.**
6.00—Bloc note CHLN.
6.15—Dans nos cinémas.
6.30—Musique du souper.
6.45—LE NOM S.V.P.
7.00—Le tango du soir.
7.15—La Prière.
7.30—Propagande catholique.
7.45—Chant des cordes.
8.00—Concert miniature.
9.00—Chansons d'Hollywood.
9.30—Evocations au piano.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions.

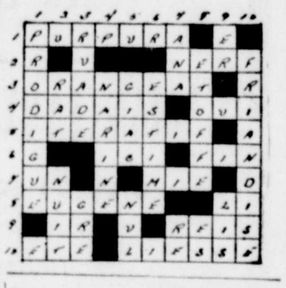
Les mots croisés du "Nouvelliste"



HORIZONTALEMENT
1—Couleur rouge.
2—Vase de forme variable. — Câlane à laquelle l'iris doit son odeur.
3—Femme d'un roi. — Propre, sans souillure.
4—Très considérable.
5—Temps du verbe "tuer". — Trois fois. — Terminaison de verbe.
6—Nom propre des habitants de Asnière-sur-Seine.
7—Littérateur français.
8—Négation. — Allez, en latin. — Cinquième mois de l'année.
9—Fer ou acier laminé en feuille. — Appareil destiné à maintenir un navire vertical.
10—Aveu arraché par la torture. — Temps du verbe "peler".

VERTICALEMENT
1—Membre d'un secte de presbytériens rigides.
2—Prière, oraison. — Saison.
3—D'une façon unie. — Pronom indéfini.
4—Guide. — Espace de terre entouré d'eau.
5—Interprétation.
6—Temps du verbe "rire". — Suite interrompue.
7—Terminaison de verbe. — Nom grec, du dieu de l'Amour.
8—Pronom indéfini. —Dans la poésie ancienne.
9—Négation. — Un des deux royaume qui se formèrent en Palestine.
10—Mettre sur soi. — Déclaration juridique.

SOLUTION DU PROMLEME PRECEDENT



Amende de $100.00 à un commis épicier

M. le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné hier matin un commis-épicier de notre ville, à payer une amende de $100.00 et les frais ou à faire un mois de prison pour infractions aux réglementations de la Commission des Prix.

La plainte, déposée par M. J.-Aimé Trempe, enquêteur de la Commission des Prix stipulait que l'accusé a obtenu un carnet de rationnement et fourni des vivres rationnés de façons irrégulière et qu'il a en outre eu en sa possession un coupon de rationnement contrefait.

Me Jules Biron occupait pour la poursuite.

L'étude Lajoie et Lajoie occupait pour la défenderesse

Nous avons rapporté dans le journal d'hier qu'une cause intentée par la Wolfe Lumber Mills à la Caisse Populaire de Saint-Tite avait été gagnée par la défenderesse. Or cette dernière était représentée par l'étude légale Lajoie et Lajoie. Nous avons, tout à fait par erreur, mentionné le nom de Me Edouard Masson comme étant le procureur de la défenderesse.

Militaires rapatriés

Le transport de troupes "H.M.C.S Mauretania" arrivé hier à N.-York, ramène au pays quelques militaires de notre ville et de la région dont nous donnons ci-dessous la liste. Nous remarquons:

Le sayeur A. O. Bain, 796, rue Hertel, Trois-Rivières; le caporal J.D. Desaulniers, de Trois-Rivières; le soldat L.P. Langlois, de Victoriaville; le soldat P.T. Leclerc, de Drummondville; le soldat P. Olsen, de La Tuque; le soldat Gilles Tousignant, de Trois-Rivières; le soldat J. Thivierge, de Trois-Rivières et le capitaine T.A. I. Taylor, de Shawinigan.

Sympathies à la famille de M. S. Rocheleau

Sur proposition de M. l'échevin Paul Lemarier, secondé par M. l'échevin Médard Duguay, le conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine, à hier soir, au cours de sa séance régulière, adopté à l'unanimité une résolution de sympathies à l'adresse de la famille de M. Sévère Rocheleau, ancien maire, décédé. La cité du Cap fera de plus chanter une grand'messe pour le repos de l'âme du défunt.

Le tribunal d'arbitrage ne siégera pas

Cap-de-la-Madeleine, 22. (D.N.C.)— A cause de la mort de M. Sévère Rocheleau, ancien maire de notre ville et père du secrétaire trésorier de la Commission Scolaire, le tribunal d'arbitrage, qui doit juger du litige entre le syndicat des institutrices et la Commission Scolaire, ne siégera pas cette semaine contrairement à ce qui avait été annoncé.

Le tribunal devait commencer l'audition des témoins cet après-midi. On nous annonce qu'il ne siégera maintenant que la semaine prochaine. Le public voudra bien prendre note de ce changement. Il est fort probable que la prochaine séance du tribunal aura lieu mardi prochain à quatre heures de l'après-midi.

CE SOIR UNE OU DEUX
ROBOL
POUR LA
Constipation
RESULTAT
DEMAIN MATIN
25¢ LA BOITE

SAVARD & HART
MEMBRES DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTREAL
—Salle de Dépêches—
Relations par fils avec Toronto et New-York.
Facilités d'achat et vente sur toutes les Bourses. Renseignements à titre gracieux.
SAVARD, HODGSON & CIE, INC.
VALEURS DE PLACEMENT
364, rue des Forges
TROIS-RIVIÈRES
J. ARTHUR CYR
GÉRANT
TELEPHONE 72

UNE NOUVELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Elle commence incessamment ses opérations dans notre province sous la raison sociale Caisse Nationale d'Assurance-Vie.

" Ordre de Mérite "

Une nouvelle compagnie

"Le banquet du personnel" des filiales économiques de notre société nationale vient d'avoir lieu à l'Hôtel Windsor. Présidaient MM. C. A. Chagnon, de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal; V. E. Beaupré, de la Caisse Nationale d'Economie et de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie; Victor Morin, de la Société Nationale de Fiducie, J. V. Desaulniers, de la Société Nationale d'Assurances. Avaient pris place, à leur côté, à la table d'honneur, MM. Lucien Rémillard, 1er vice-président de la Saint-Jean-Baptiste, Roger Duhamel, J. Alfred Bernier, L. A. Fréchette, Rodolphe Dagenais, Donat Allaire, le Dr Alcide Martel, directeurs; Me Guy Vanier, 1er vice-président de la Société Nationale de Fiducie, Me Charles Laurendeau, C.R., administrateur, M. Henri Ouimet, directeur général adjoint; MM. Arthur Tremblay, trésorier de la Caisse Nationale d'Economie, le Dr Henri Berthiaume, médecin en chef, J. A. Constant, surintendant du service de recrutement.

Le repas a été marqué par deux faits: le lancement d'une nouvelle compagnie canadienne-française d'assurance sur la vie et la création d'un "Ordre du mérite" pour les employés des différentes institutions déjà mentionnées.

Ces agapes clôturaient le congrès annuel des agents de la Caisse National d'Economie, tenu, au Monument National, sous la présidence de M. J. A. Constant.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

A l'issue du banquet, les quatre présidents ont porté la parole. Leur répondirent à tour de rôle en qualité de commentateurs les membres suivants du personnel, MM. J. A. Constant, J. Théo. Poitras, Ulric Carrière, Alexandre Houle, Maurice Giroux. Allocutions et commentaires avaient trait aux filiales de la Saint-Jean-Baptiste et, tout spécialement, à la nouvelle compagnie qui a nom: Caisse Nationale d'Assurance-Vie.

En voici la genèse. Depuis le 1er janvier 1899, la Caisse Nationale d'Economie, pionnière au payys dans ce domaine, limitait ses opérations à la vente de la rente viagère. Ayant constaté que les compagnies d'assurance sur la vie lui faisaient de plus en plus concurrence dans ce genre exclusif de placement, elle décida à son tour de pénétrer dans leur champ d'action.

Une institution auxiliaire, la Caisse de Remboursement, avait été fondée en 1903 à seule fin de rembourser aux ayants droit des sociétaires défunts de la Caisse Nationale d'Economie les sommes versées à cette dernière à titre de primes. C'est cette corporation qui, lors de la dernière session de la Législature provinciale devenait la Caisse Nationale d'Assurance-Vie, avec un actif initial de 1,367,167.00.

Cette nouvelle compagnie comme toutes les institutions similaires vendra à nos compatriotes toutes sortes de polices, telles que vie entière, vie vingt paiements, dotation, terme, etc. Ces polices comporteront toutes les clauses ordinaires et spéciales; protection additionnelle, rente familiale, exonération du paiement des primes au décès du contractant, invalidité, double indemnité, etc.; elles comporteront aussi des dividendes.

La Caisse Nationale d'Assurance-Vie a son siège social à 41 ouest rue Saint-Jacques, Montréal.

"L'ORDRE DU MERITE"

Pourront bénéficier de cet ordre tous les membres du personnel des filiales qui auront vingt-cinq ans de services.

Les premiers bénéficiaires de 1946 sont: Mlles Rita Gauthier, Henriette Grondin et Gilberte de Serres; MM. Eudore Rousseau, Henri Ouimet, Alexandre Cousineau, Alexis Côté; ils ont reçu de superbes montres-poignet.

Mlle Cécile Carmel de la Société Nationale d'Assurances, qui vient de passer ses examens avec grande distinction, à l'Institut d'Assurance de Montréal, a également reçu des mains de M. J. V. Desaulniers, président de la société, le certificat de cette institution.

Assistaient de l'extérieur les agents suivants:

Rigobert Tessier, Joliette; Gustave Pelletier, Ottawa; Ubald Lanthier, Saint-Jean; Arthur Bourgeois, Montréal; Noël Descary, Drummondville; J. B. Daigle, Sherbrooke; Alcide Patenaude, Laprairie; Georges H. Rousseau, Saint-Jérôme, Isidore Patenaude, Sainte-Rose de Laval; Fernand Dumas, Montréal, Emile Bilodeau, Montréal; Roland Simard, Arvida; J. Théo. Poitras, Québec, Yvan Roy, les Trois-Rivières; L. H. Collet, Sherbrooke; Paul E. Ouellet, Rivière du Loup; Irénée Turcotte, East Broughton, Arcade Noel, St-Hyyacinthe; Alexis Côté, Armand Desjardins, Saint-Jérôme; J. B. W. Beaudoin, Cap-de-la-Madeleine; Gérard Ouellet, La Pocatière; Jean B. Roux, Victoriaville; Denis W. Savole, Tecumseh; A. B. Charbonneau, Montréal; Guy Bonnier, Montréal, Lucien Meloche, Montréal;; Gérard Pilon, Montréal; Roger Lachapelle, McMasterville; Albert Beaulieu, Victoriaville.

Le conseil du Cap vend un assez vaste terrain

Les membres du conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine ont convenu hier soir à l'unanimité d'accepter de vendre pour le prix de $1,136.00, soit à 2 cents du pied carré trois terrains d'une superficie totale de 56,000 pieds carrés à M. Jean-Baptiste Dussault, du Cap. Il s'agit de terrains sur lesquels sont situées certaines bâtisses de l'aéroport. M. Dussault aurait déjà acheté les bâtisses en question de la Corporation des Biens de Guerre et, hier soir, les échevins ont convenu de lui vendre les terrains dont l'un a une superficie de 16,566 pieds carrés, le second de 15,125 pieds carrés et le dernier de 25,327 pieds carrés.

La bibliothèque

(Suite de la page 3)

L'échevin Arthur Guimont se prononça contre ce double projet parce qu'il croit que la ville n'a pas les moyens d'assurer le financement d'une bibliothèque publique, ce qui dans son opinion coûtera de $30,000 à $40,000. En permettant à la bibliothèque de s'installer à l'hôtel de ville, la ville prend ni plus ni moins charge de ce service, dans l'opinion de l'échevin Arthur Guimont.

L'échevin Albert Durand qui s'est prononcé en faveur d'un octroi à la bibliothèque, est contre son installation à l'hôtel de ville, parce qu'il prétend que l'on n'a pas actuellement d'espace suffisant pour y loger les bureaux des services municipaux. Il soutient que la ville devrait voir à installer ses propres bureaux auparavant.

D'après le projet accepté hier soir, la bibliothèque se trouvera à prendre l'espace occupée par les bureaux du service du Bien-Etre. Ce dernier déménagera au-dessus du poste de police no 2.

Son honneur le maire Arthur Rousseau a fait un beau plaidoyer en faveur de la bibliothèque et il a déclaré que l'on devait encourager ce mouvement déjà appuyé par le public et par de nombreuses associations et groupements.

Tous les échevins d'ailleurs sont en faveur du principe d'une bibliothèque et ils l'ont tous déclaré ouvertement hier soir. Cependant les échevins Arthur Guimont, Amédée Desruisseaux et Emett Boland ne croient pas que la ville est en mesure de contribuer financièrement à ce mouvement à l'heure actuelle. L'Association de la Bibliothèque avait demandé un octroi de $10,000.

LES NOUVEAUX FILMS FRANÇAIS AU CINEMA DE PARIS



Le comique Fernandel et Janine Darcely dans le film inédit "La Bonne Etoile" présentement à l'affiche du Cinéma de Paris. Le 2ème film est: LE DIAMANT NOIR avec Gaby Morlay et Charles Vanel. Ces films ont inauguré samedi la politique des nouveaux films au Cinéma de Paris. Et c'est devant des salles débordantes qu'ils sont joués depuis. Ils resteront à l'affiche jusqu'à vendredi.

Frissons..... Eternuements
le nez se met à couler



puis voici le rhume qui, si on n'y porte remède immédiatement, ne tarde pas à s'infiltrer dans les tubes bronchiaux et la toux se met de la partie.

Au premier symptôme de rhume ou de toux, allez chercher à n'importe quel comptoir de pharmacie une bouteille de Sirop de Pin de Uorvège du Dr Wood. Vous constaterez que c'est un remède prompt, agréable et fiable pour vous aider à vous débarrasser de votre mal. Voici 48 ans qu'il est sur le marché. Ne faites pas d'expérience avec les imitations; vous seriez désappointé — procurez-vous le "Dr Wood".

Prix 35c la bouteille; le grand format de famille, environ trois fois autant, 60c.

Voir la marque de fabrique "3 pins"
The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

Les ACIDES des REINS Gâchent votre Repos

Beaucoup de gens semblent ne jamais avoir une bonne nuit de repos. Ils se tournent et se retournent—blâment leurs 'nerfs'—quand il devraient peut-être blâmer leurs reins. Les reins doivent filtrer les toxines et l'excès d'acidité, sinon les impuretés restent dans l'organisme—et le sommeil est brisé. Si vous ne vous reposez pas bien, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Elles améliorent l'état des reins, de sorte que vous vous reposez mieux et vous sentez mieux. 136-F

CINEMA de PARIS
Triomphale mise à l'affiche de nouveaux films français!





RIALTO

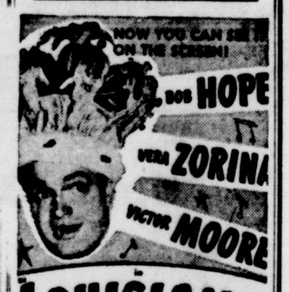


Deuxième grande vue
"THE GIRL OF THE LIMBERLOST"

CAPITOL
Dernier Jour
Rodgers and Hammerstein's
STATE FAIR
in Technicolor



IMPERIAL
DERNIER JOUR



Deuxième film



SOLIDITÉ

Symbole de la puissance de l'assurance-vie, l'édifice de l'ALLIANCE NATIONALE caractérise bien la solidité de l'institution sur laquelle repose la sécurité future de plus de 50,000 familles.

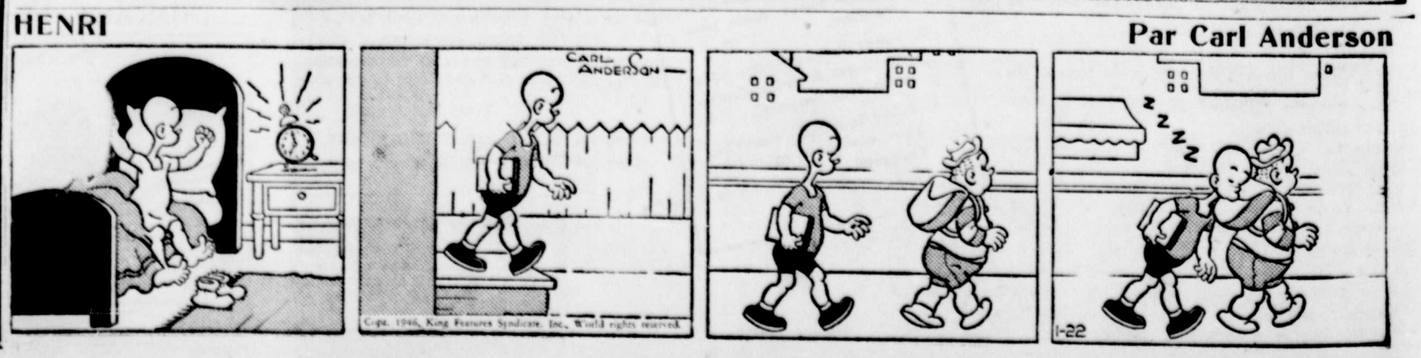


SIÈGE SOCIAL À MONTRÉAL
ALLIANCE NATIONALE
Assurance-Vie
HON. ES-L. PATENAUDE, C.P., C.R., Président
ROGER MARTEL, Gér. gén. des Ventes

Blondinette



HENRI — Par Carl Anderson



Les chalets d'été sont en demande. Hâtez-vous de les louer ou vendre par les annonces. Tél. 3000.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

No de mots	1 fois	3 fois	6 fois	12 fois	un mois
20	40	1.00	1.80	3.00	5.00
21	42	1.05	1.89	3.15	5.25
22	44	1.10	1.98	3.30	5.50
23	46	1.15	2.07	3.45	5.75
24	48	1.20	2.16	3.60	6.00
25	50	1.25	2.25	3.75	6.25
26	52	1.30	2.34	3.90	6.50
27	54	1.35	2.43	4.05	6.75
28	56	1.40	2.52	4.20	7.00
29	58	1.45	2.61	4.35	7.25
30	60	1.50	2.70	4.50	7.50
31	62	1.55	2.79	4.65	7.75
32	64	1.60	2.88	4.80	8.00
33	66	1.65	2.97	4.95	8.25
34	68	1.70	3.06	5.10	8.50
35	70	1.75	3.15	5.25	8.75
36	72	1.80	3.24	5.40	9.00
37	74	1.85	3.33	5.55	9.25
38	76	1.90	3.42	5.70	9.50
39	78	1.95	3.51	5.85	9.75
40	80	2.00	3.60	6.00	10.00
41	82	2.05	3.69	6.15	10.25
42	84	2.10	3.75	6.30	10.50
43	86	2.15	3.87	6.45	10.75
44	88	2.20	3.96	6.60	11.00
45	90	2.25	4.05	6.75	11.25
46	92	2.30	4.14	6.90	11.50
47	94	2.35	4.23	7.05	11.75
48	96	2.40	4.32	7.20	12.00
49	98	2.45	4.41	7.35	12.25
50	1.00	2.50	4.50	7.50	12.50

— REGLEMENTS —

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives. Pour loyer d'un casier ajouter dix sous chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise, ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours de 8 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m.
et le samedi jusqu'à midi.
Téléphone: 3000
ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriétés à vendre

A COSSETTE agent d'immeubles Maison seule, brique, plancher bois franc, chauffage eau chaude centre ville. $4,200. A BAIE-JOLIE, propriété moderne, bon système de chauffage et garage. Aussi maison 4 logements pour $4,200. S'adresser 218 Des Forges. Tél. 3522. Janv

A VENDRE: la propriété suivante: No 1038 rue St-Maurice, Trois-Rivières, à des conditions faciles de paiement. S'adresser CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN 72 Côte de la Montagne, Québec. Janv

MAISON neuve, 3 logement de 4 appartements. S'adresser après 5 heures, à 1001 Cartier. 62-73

POUR ACHETER OU VENDRE propriétés, terres, terrains. Aussi administration de propriétés consultez AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON 1154 rue St-Olivier, Trois-Rivières. Tél. 2997-W. Janv

PROPRIETE à vendre sur la rue St-François-Xavier, 5 logements. S'adresser: 451 Des Forges, apt 10, après 5½ heures le soir. 66-71

2 Propriétés demandées

ACHETERAIS maison ou magasin 2 ou 3 logements, 6 pièces, avec loyer libre pour possession immédiate. Paierais comptant. Tél. 3617-M. 60-71

8 Terrains à vendre

A VENDRE deux terrains faisant coin des rues Williams et Thibodeau, proximité de l'église St-Frs d'Assise. S'ad. 190 Bonaventure, tél.: 827 ou 2145. 66-68

MAGNIFIQUES terrains à vendre coin Lajoie et 6ème avenue (Blvd St-Louis). Deux terrains de 35 x 100 soit une superficie de 70 x 100 approximative. S'ad.: E. Grondin. Tél. 3318. 65-72

9 Commerce à vendre

A VENDRE moulin à scie à Parent avec contrat de sciage de 2 millions. Vendra 60% du prix coûtant. Information: 534 Radisson. Tél 1295-W. 65-70

15 Maisons de campagne

LOUERAIS MAISON D'ETE 4 ou 5 pièces, soit à Champlain ou à Baie Jolie. Ecrire boîte postale 694, Bureau Poste, Trois-Rivières. 68-73

ON DEMANDE à louer chalet d'été dans Ste-Marthe du Cap. Ecrire Casier 2023, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 68-70

16 Logis à louer

ECHANGERAIS LOGEMENT de 4 pièces pour 1 de 5 ou 6 pièces. S'adresser par téléphone à 3539-R. 66-68

ECHANGERAIS LOGEMENT 3 pièces contre un de 5 ou 6 pièces. S'adresser par téléphone 4728-w. 68-70

LOGEMENT de 2 pièces à louer pour couple sans enfant. S'adresser à 323 Bureau. 66-68

LOGEMENT de 5 pièces à changer pour 1 de 7 ou 8 pièces. S'adresser par téléphone à 1716-R. 66-68

17 Logis demandé

DESIRE LOUER LOGEMENT 4 ou 5 pièces, famille sans enfant. Position Shawinigan Water & Power. (références) Ecrire: Casier 2008 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 59-84

DEMANDE LOGEMENT 6 pièces. Possession avril ou mai. Préférence Côteau St-Louis. JAMES DUVAL, 2176, 6e Avenue. Tél. 4428-R. 68

MAISON 6 pièces chauffé ou non demandé. Prendra possession de suite ou 1er mai. S'adresser à M. Nolet, gérant de l'hôtel Canada. 66-76

ON DEMANDE LOGEMENT 5 pièces soit dans quartier Notre-Dame ou St-Louis. S'adresser par téléphone à 4305-J M. Liguori Griffin. 58-69

JEUNE COUPLE sans enfant désirerait un loyer de 3 ou 4 appartements le plus tôt possible, tél. 7. 62-73

LOGEMENT DEMANDE de 5 ou 6 pièces, dans un bas de préférence. Appeler 2638-J ou 2277-w. JEAN-PAUL BARIL. 68-70

ON DEMANDE LOGEMENT 5 pièces. Possession immédiate ou 1er mai. Paiera six mois d'avance. Tél. 2274-w. 68-70

ON DEMANDE logement 4 pièces plus chambre de bain de préférence au Cap, pour couple sans enfant. S'adresser par téléphone 2227-w. 68-70

A vendre divers

ATTENTION! Fèves au lard cuites au four. Pots individuels. Livraison assurée si commandées avant jeudi. Livront samedi pour dimanche. L.-P. LAVENTURE. 573 St-Georges. Tél. 1586. 47-72

BOUCHERS: comptoirs réfrigérateurs spécialement pour vous. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande. Trancheurs. Voyez ALPHONSE ROUSSEAU. 695 Bonaventure, Trois-Rivières. Tél. 2197. Janv

BRULEURS à l'huile pour poêle Silent-Glo, 6", 8", 10". Modèles standard de Luxe et automatiques. Livraison immédiate. Réparation de toutes pièces de rechange. P. H. Poliquin, 1123 Ste-Angèle. Tél. 2347-W. 62-83

GRANDES COUVERTES en laine du moulin, à vendre. S'adresser à 1660, rue St-Philippe ou téléphoner à 2524-w. 68-70

PATIN en parfait ordre, pointure 6, pour garçon 8 à 10 ans. S'adresser 1072 Ste-Ursule, Trois-Rivières. 57-j.n.o

REFRIGERATEURS. BALANCES TOLEDO. Tranche-jambon Berkel. Caisse enregistreuse système McCaskey. Hache-viande "Entreprise". Peleuses de patates. Coupe-patates. P.-H. GAUTHIER, 1038 St-Maurice, Trois-Rivières. Tél. 731. Janv

29 On demande à acheter

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS.— Plus haut prix payés. Marchandise seconde-main demandée. Bottes chantier, chaussures feutre, linge, vaisselle, ustensiles, outils, montres, cameras, Imngue-Vue, etc. Appelez ce que vous n'avez plus besoin. Laviolette Jobbing, magasin seconde-main, neuf. 983 Champflour. Tél. 4520-W. 65-90

30 On demande à louer

DEMANDE: Local de 1000 à 1500 pieds carrés, chauffé. Ecrire donnant détails à Casier Postal. 17. Trois-Rivières.

35 Electriciens

TELEPHONE 1272. RECONSTRUCTION de tous moteurs électriques, 550 volts et moins.

MAGNETOS, carburateurs, ignition, batteries radiateurs.

SOUDURE électrique et acétylène. Service de livraison.

LALANCETTE ELECTRIC REPAIR & ACCESSORIES, 209 rue St-Roch, aux Trois-Rivières. 58-83

37 Plomberie-Chauffage

A VENDRE: Poêles neufs avec têtes. Avons maintenant poêles avec haut réchaud ou tablette et poêles usagés en ordre. LA FONDERIE L'ISLET LTEE. 1692 St-Philippe. Trois-Rivières. Tél. 2907. 68-93

40 Articles de ménage

BEAU CHOIX de meubles modernes, poêles, chesterfield. Mobiliers de cuisine. Mobiliers de chambre. Carosses. Bassinnettes. Lampes, etc. GEORGES AFLEUR. Marchand de meubles. Ste-Angèle, Trois-Rivières. 4858-w. 67-92

... ALAIN, 1251, Laviolette, Trois-Rivières a tous les meubles à votre usage: poêles, chesterfields, studios, mobiliers à déjeuner, mobiliers chambre à coucher, lits, sommiers, matelas, tapis, prélarts. Morceaux pour tous genres poêles. Appelez 544. Vous aurez service courtois. 47-72

A VENDRE secrétaire Roll Top, avec chaise tournante, très propre, bon marché pour prompt acheteur. Deux bonnets en laine angora blanche. S'adresser: 699 St-Georges. 65-67

A VENDRE demi-lit émaillé rose, avec sommier et matelas. Aussi tapis en laine 6½ x 8. Information: Tél. 4158-J. 66-68

A VENDRE fournaise portative à l'huile, deux brûleurs, pas de tuyau, presque neuve. S'ad. 1648 De Noue. 66-68

A VENDRE: FOURNAISE à l'huile, modèle cabinet, marque Roy-Thermo. S'adresser 825 rue St-Charles, 2e étage. 67-68

FOURNAISE cabinet "Circulateur" avec brûleur à l'huile de 9 pcs, sans mèche. Presque neuve. Prête à livrer immédiatement. S'adresser: 1623 St-Philippe. Tél. 3246. 66-68

FOURNAISE CABINET émaillée blanc et noir, marque Gurney, 3 mois d'usage, pouvant servir d'annexe pour poêle électrique. S'adresser: 1095, Cartier. 68-70

GRAND PIANO CONCERT, 9 pi. longueur et de marque "Chirenering". Sonorité merveilleuse. Valeur $3,500.00, sacrifierais pour $1,800.00. Adressez-vous immédiatement à 544 Laurier. Janv

LIT EN FER avec côtés mobiles pour enfant. S'adresser à 1488 rue Laviolette. 68-70

PIANO! PIANO! Beau piano automatique de marque Lindsay, très propre, avec banc double et garantie en parfaite condition. S'adresser: 1921 St-Olivier. Janv

51 Horlogers

BAGUES de fiançailles, JONCS de mariage, DIAMANTS toutes sortes. Choix varié de montres. Spécialité: réparation garantie montres américaines et suisses, horloges, bijoux. ACHETONS vieil or, payons plus haut prix. J. A. PROULX, Edifice Cordonnerie Lacombe, 346 Radisson. Tél. 4697. 56-81

CONFIEZ REPARATION montres, horloges à un bijoutier de 35 années d'expérience. Ouvrage fait avec précision garantie. Chez Albéric Garceau, anciennement coin carré Champlain, maintenant à 1062 St-Prosper. Tél. 3019-W. Janv

41 Chambre à louer

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, usage du téléphone. S'adresser à 434 Laurier, Tél. 3479-R. 68

CHAMBRE A LOUER pour monsieur ou jeune fille. Pas de cuisine. Fixtures électriques à vendre. S'adresser à 657 Des Volontaires. 68

CHAMBRE A LOUER pour dame ou demoiselle. Bon chez soi. Tél. 1716-J ou s'adresser à 1076 Ste-Angèle. 68

GRANDE CHAMBRE en avant à louer. S'adresser à 1488 rue Laviolette, Trois-Rivières. 68-j.n.o

Service domestique

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Bon salaire. Références exigés. S'ad.: Mme A. Montcalm, 2425 5ème ave. Tél. 2411-W. 65 j.n.o.

59 Occasion d'affaires

BOIS à donner pour défrichage de terrain. S'adresser à 1056 St-Paul, entre 5 et 6 heures P.M. 66-68

62 Elèves demandés

ANGLAIS — Cours du soir.— 3 cours différents enseignés de 6 à 7 heures P.M. Professeur LENGHAN, 1666 St-Olivier. Tél. 3301-M. 61-j.n.o

3 Cours privés

NOUVELLE METHODE. ANGLAIS par correspondance, garantie par écrit en 2 mois. Valeur régulière $8.00. Pour Janvier, $3.00 pour le cours complet. Faites application immédiatement. Adressez: S.A.F. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf. Janv 53-80

71 Médicaments

MAUX DE GORGE. — Le "BAUME NOL" est le vrai remède de famille donnant toujours de bons résultats contre les maux de gorge et rhumes. Prix 75 cts. Pharmacie HEBERT, 665 Bonaventure. 58-83

72 Machines à coudre

VENTE ET REPARATION machines à coudre SINGER et autres marques. Remettons à neuf toutes marques de machines. Avons pièces de rechange et aiguilles. Tél. 4774, WALTER BIBEAU, prop., importateur. 1556 rue Royale, Trois-Rivières. Janv

1 Autos à vendre

AUTOMOBILE FORD 1932, coach. Très bons pneus. S'adresser à 1932 St-Olivier, après 6 heures. 68-70

PONTIAC 1939. BUICK 1941. bien chaussés, en très bonne condition. S'adresser: J. O. Pelletier, La Baie du Febvre, Yamaska. Téléphone No 3. 66-68

DE SOTO 1941. Custom Built, modèle Town Sedan, radio 8 lampes, air conditionnée, 4 pneus neufs, 4 vitesses d'avant, excellentes conditions, peinturé deux couleurs neuves. S'adresser 413 rue Gervais, Tél. 4896. 67-72

DEU CHARS à vendre. Ford 1936, en parfaite condition, ainsi qu'un Dodge 1941, 4 pneus neufs. S'adresser Alfred THEBERGE, Club St-Louis, 262 Des Forges. 67-69

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES, Enrg. Vitres de tous genres. SPECIALITE: vitres d'autos. Service rapide 546, Benjamin-Suite. Tél: 1893-J. 53-78

87 Animaux domestiques

DEUX GROS CHIENS domptés avec attelages neufs et sleigh neuf, à vendre. S'adresser: 967 Champflour, ou 4581-W. 66-68

88 Chevaux-Voitures

A VENDRE: Chevaux d'équitation et de voiture 800 à 1200 livres, première classe, prix raisonnables. S'adresser à Henri Martel. Tél. 3690-W-4. 64-75

DEUX CHEVAUX d'ouvrage de 6 à 7 ans, 1 de 1200 livres, l'autre de 1300 livres avec harnais double et une voiture à pneus doubles. Prix modique. S'adresser 674 St-Charles ou Armand Alarie, Pointe-du-Lac. 68-70

ELISABETH BEANS. Sulky, attelage. Cheval 5 ans, garanti partout. Sleighs promenade. Robes carriole. Concorde double 2 Traînes. S'adresser, 593 Bureau. R. Pinard. 53-73

TRAINE à cheval pour livraison, en parfaite condition, vendra avec attelage à prix d'aubaine. S'adresser: Corona Taxi, rue du Platon. 66-68

89 Oeufs et Volailles

OEUFS frais du jour. Gros surplus. Prix spécial. La douzaine 0.40, 3 douz. $1.10. Lucien Carignan, 1579 Laviolette, Tél. 364. 64-69

POUSSINS ET POULETTES P.R.B. et L.B. du mois de janvier et février. Aussi Poulettes de 4 semaines et plus. Ecrivez-nous pour avoir nos listes de prix. SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE, St-Marc des Carrières, Co. Portneuf. Tél. No 6. Denis Baribeau, Gérant. 59-70

90 Objets trouvés

TROUVE un porte-monnaie avec une somme d'argent. Réclamer en donnant description et payant cette annonce à 1791 Royale. 68

91 Objets perdus

ROBE DE CARRIOLE perdue rue Ste-Marguerite vers 11 heures vendredi soir. Si trouvée, appelez 1726-R. 68-70

PERDU PORTE-MONNAIE dans autobus "Cap-Notre-Dame". Récompense si rapporté à 1610 Denoue, Trois-Rivières. 68-70

92 Personnel

COURS D'ART CULINAIRE et d'Etiquette donnés par correspondance. Prix modique. Succès assuré. Ecrire: M. H. Presbytère Daveluyville, Co Arthabaska. 57-69

MESDAMES — POILS ET DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à GYPSIA PRODUCTS Co. P. O. Box 93 Times Square Station New-York, City. 63-88

NOUVEAUTES comiques. Envoyer pour liste, échantillons, 25cts. S'ad.: Lucien Bourgeois, 1882 Notre-Dame, Trois-Rivières. 65-70

96 Rembourrage

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils et matelas. Spécialité: réparation de matelas à ressorts. Armand Proulx, 1109, St-Prosper. Trois-Rivières. Tél. 2495-W. 47-72

Silhouettes par Ken Reynolds



Je crois pouvoir localiser votre montre mais allez-vous offrir une récompense dans le Nouvelliste?

REPARATIONS MECANIQUES. Tournage feletage, soudure. S'adresser L. Blais, 984 rue Champflour, tél. 4822-J. 62-65

VOULEZ-VOUS ECONOMISER sur rembourrage chesterfields, divans, chaises, fauteuils?... Appelez 2658-W. A. Lemay, 896 Ste-Marguerite. Satisfaction garantie. Service rapide. Meilleurs prix en ville. 49-74

98 Réparations générales

BALAYEUSE électrique. Louage, réparations. Echange. Service. Fourniture Cristaux. Désinfectant de toutes sortes. Nettoyeur pour tapis, etc. Arthur Fournier, 1204, rue Ste-Marie. Tél. 3763. 47-72

MATELAS REPARES par ouvriers experts. SPECIALITE: Réparations de matelas à ressorts ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS Enr. 2 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 2597 ou résidence 557 Des Forges. Tél. 1299. 63-88

REPARATION DE LAVEUSES: Service "Beatty" autorisé. Réparations de laveuses, repasseuses, balayeuses de toutes marques. SATISFACTION GARANTIE E. Hudon, 1522 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1316. 47-72

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marques. Spécialités: parties d'Eureka, aussi moteurs électriques. Antonio Boisvert, 1833 Bellefeuille. Tél. 2545-J. 47-72

100 Machinerie à vendre

LAURENT DUPUIS LTEE — Eleveuses à poulets au charbon. Pompes électriques. Trayeuses mécaniques. Centrifuges à lait. Certisseuses automatiques "Madelon" 1623 rue St-Philippe, Tél. 3246. 58-83

TRACTEUR-CHENILLE 'Clétrac' modèle K, refait à neuf, 30 jours garantie. Visible aux Trois-Rivières. Ecrire: Casier 2022, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 66-69

105 Fourrures - Réparation

REDUCTION MANTEAU MOUTON Perse. Spécialité: paquets peaux choisies, faits sur mesure. Rat musqué, Hudson Seal. Collets. Garnitures assorties. Manteaux tapin pour enfants. ACHETONS fourrures brutes. Nap. Adem Gélinas, 1521 Notre-Dame. 56-81

107 Artisanat

GALVANOPLASTIE, PLACAGE DES METAUX: Dépôt métallique qui donne un fini brillant. Ceux qui ont des objets métalliques à plaquer au cuivre, au nickel, au chrome, ou à l'argent, veuillez vous adresser à PAUL JACQUES, Chimiste métallurgiste, 456 Niverville. Tél. 4922. 58-83

120 Coupons-Tissus

A 1162 STE-MARIE, vous trouverez de belles choses pour votre couture. Cellanese, tulle blanc, rose, noir. Flanellette popeline, broadcloth, fripé, crêpe jersey uni et imprimé, flanelle, cretonne, serviettes, couvertures de flanellette. Une visite vous convaincra. 68-71-72

BEAU LOT SERGE cheviot bleu-marine. Tissus à manteaux. Crêpe à robes. Broadcloth. Cotonnade assortie, etc. Aussi patrons 'Simplicity' à vendre. Mme Rouette, 1557 St-Olivier. Tél. 3011-J. 68-93

DEUX PARDESSUS gris, gr. 44. Habit rayé bleu marine, gr 42. S'adresser à 1190 Chapleau. 68-70

MLLE GUIMOND, déménagée à 1552 Royale, possède beau choix marchandises sèches à la verge. Aussi comptoir des FERMIERES. Bienvenue à tous. Tél. 4157-w. 67-92

REMARQUEZ BIEN: Camisoles, Bloomers, crêpes, lime, american-beauty, blanc, bleu, rose, noir, assortis. Broadcloth, soie unie, imprimés, moirée, jersey, alpine, spun, matériel manteaux, costume. Mlle PELLAND, 955, rue Champflour. 67-92

122 Vêtements à vendre

MAGNIFIQUE MANTEAU chat sauvage 14-16, pour dames. Aussi manteau pour homme. Manchon de renard argenté, dos seulement. Vendre bon marché. S'adresser 2401 Royale, Téléphone 4490-M. 68-69

MANTEAU SEAL ALASKA, tout neuf, pour dame, gr 40. Vendra bon marché cause décès. Aussi gramophone. Plus amples renseignements écrire: L. BORNAIS, Mont-Carmel Valmont, Co. de Champlain. 68-70

CAP-de-la-MADELEINE

Téléphone: 4656-W

A VENDRE: BRULEURS à l'huile pour poêle, 6 pouces. Livraison immédiate. S'adresser: L. MASSICOTTE & CAREAU, 5 rue Fusey, Cap-Madeleine. Tél. 4284. Cap-59-69

ACHETONS - VENDONS - ECHANGEONS. — Nouveau stock. Tapis crochetés. Pantalons d'hommes, Kaki et aviateur. Frocks. Overalls. Makinacs. Souliers toile première qualité. Patins. Autres articles. Une visite vous convaincra. Magasin seconde-main. CHEZ PATRICK, 227 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Cap-66-68

CABINET d'ARGENTERIE. Beau foyer 3 micromètres de précision à vendre. S'adresser à 99-a, St-Alphonse, Cap-Madeleine. Cap-68

DEUX VACHES fraîches vêlées à vendre et 1 jument de voiture. S'adresser à 64 Fusey, Cap-Madeleine. Téléphone 3054. Cap-66-68

LOGEMENT demandé pour couple sans enfant, logis de 4 ou 5 appts. Tél.: 3331-W. Cap-Madeleine 66-68

MAISON à vendre avec ménage. 2 terrains 40 x 250, à Ste-Marthe Cap, située bord du fleuve. Cabane à pêche neuve varvaux neufs. Chaloupe neuve. Articles de pêche d'hiver et d'été. S'adresser 92 St-Valère, Cap. Cap-68

PETITE SHOP à bois à vendre avec bol-sleigh de 2 pouces. S'adresser à MARCEL ROBERT, 39 rue Fusey, au Cap-Madeleine. Cap-68-70

SHAWINIGAN FALLS

Téléphone: 2500

ATTENTION: à vendre hôtel-taverne, épicerie licencièe, maisons terrains, Ford 37, bons pneus et moteur neuf. Raoul Bruneau, agent d'immeubles, 94, 2ème, tél; 4017. S-60-85

A VENDRE: poêle neuf avec réchaud ou tablette l'Islet, entièrement émaillé. Venez les voir au Magasin Fonderie de l'Islet, 150 Station. Tél. 2251. S50-75

A VENDRE: Croutes bois mou la corde 4 pieds $7.00, 1 pied $2.75. Aussi cheval avec express d'hiver neuf. S'adresser: 130 avenue des Hêtres, tél: 4268. S5-90

A VENDRE: ménage, 2 sets chambre, set de cuisine, poêle électrique, très bon marché. S'adresser: 38 St-Prosper. Appt. 8. S-66-68

A VENDRE: place centrale, en affaires, depuis 11 ans, loyer chauffé, centre pour tout genre de commerce. Ecrire casier Postal 306 Shawinigan. S66-68

ACHETERAIS maison un logis à St-Marc, ou au Christ-Roi. S'adresser 17 Papineau. S66-68

A VENDRE: causeuse en cuir, très propre, table de radio, table de salon, foyer, gramophone portatif très propre. 226 Frigon, tél. 4312. S66-68

A VENDRE: banc de scie, avec moteur 1 force. S'adresser 615 Frigon. S-68

ACHETERAIS maison peu importe le nombre de logements ou terrains. S'adresser 97-d 8ème Rue, Tél. 2348. S-68-70

AUTOMOBILE Chrysler sédan 1932, pneus neufs, deux pneus de rechange bien propre. S'adresser 13 Viger. S-68-70

MACHINE SHOP: réparations générales, laveuses, moteurs, générateurs, démarreurs d'autos, etc. Soudure de tous métaux; métal blanc, aluminum, etc. C. Boulanger, 15 des Cèdres, tél. 2352. S63-74

OFFRE D'EMPLOI: pour dames ou demoiselles de 20 à 40 ans à Grand'Mère, St-Tite, Ste-Thècle et environs. Chance exceptionnelle pour personnes d'initiative. Devront avoir personnalités agréables. Ecrire casier 174 Le Nouvelliste Shawinigan, mentionnez le No. 50. G'M.-57-62

ON DEMANDE pour occupation immédiate, 4 appartements meublés ou cottage. S'adresser: Margison, Cascade Inn. S66-68

GRAND MÈRE

Téléphone: 547

A VENDRE brûleurs à l'huile avec mèches, installation immédiate, prix raisonnable, satisfaction garantie. S'adresser: V. Lampron, 198, 5e ave. Tél. 471. GM-64-75

A VENDRE: Belle propriété comprenant 1 magasin, restaurant avec épicerie et marchandises. S'adresser: 631, 8e Avenue. Tél. 948, Grand'Mère. GM-66-77

A VENDRE: RADIO d'automobile et radio portatif de poche, en bonne condition. S'adresser Jean LAMPRON, 272 6e Avenue, Grand'Mère. G.-M. 67-69

Les revenus de la guerre brillent au hockey

Lorsque les Rangers de New-York ont gagné leur première partie dans la saison de la ligue Nationale de hockey, à Toronto, le 3 novembre, soit dans une victoire de 4 à 1 sur les Leafs, détenteurs de la coupe Stanley, trois joueurs, revenus, depuis peu, des forces armées, ont été grandement responsables du succès. Il s'agisait de "Prince" Rayner, ancien gardien des Americans de New-York et de Brooklyn, Aleeck Shibicky et Hal Brown.

Rayner, qui a passé trois ans dans la Marine canadienne, jouait sa première partie de ligue, depuis 1942, alors qu'il était avec les Americans de Brooklyn. On a fait beaucoup d'éloges au sujet de son rendement dans les filets, sur les attaques constantes des Leafs. Avant d'entrer dans les forces armées, il avait joué une saison et une partie d'une autre.

Aleck Shibicky, ailier gauche avant la guerre et au début de la guerre, membre de la célèbre ligne des Colville et de Shibicky, a compté deux des buts des Rangers, sur de brillants efforts individuels. Il avait joué, auparavant, pour les Rangers, dans la ligue Nationale, en 1941-42. C'était, alors, sa 7ème saison avec le club. Il a joué pour le club de l'Armée canadienne qui a gagné la coupe Allan, emblème du championnat amateur, en 1942-43, mais il n'a pas joué au hockey, pendant les deux autres saisons.

Hal Brown, un nouveau venu avec les Rangers, a fait ses débuts dans l'enregistrement des buts avec deux contre les Leafs. Brown n'avait jamais joué dans le hockey majeur, auparavant. Il avait quitté les rangs amateurs avec le F. Flon après la saison 1941-42, pour entrer dans la Marine canadienne avec qui il a été pendant trois ans jouant au hockey, de temps à autre. Brown est né à Brandon, Manitoba, le 14 septembre 1920. C'est un ailier droit qui lance, cependant, à gauche, un fait qui n'est pas rare chez les Rangers. Leur ancien ailier droit Bryan Hextall lançait à gauche et jouait à droite. Il en était de même que Cecil Dillon, un des plus fameux ailiers droits, il y a quelques années. Ces joueurs ont suivi l'avis de Lester Patrick à l'effet que tout bon joueur peut jouer à toute position.

Devant le tribunal

Shawinigan, 22 — S. H. le juge Edouard Langlois, siégeant en cour des Sessions de la Paix, a prononcé les sentences suivantes:

$100. d'amende et les frais ou 3 mois de prison contre un individu accusé d'avoir eu en sa possession 6 gallons de moult, pour fabrication illégale de spiritueux.

$30. d'amende et les frais ou un mois de prison contre un individu coupable d'avoir vendu du bois de chauffage trop cher et sans facture.

$100. et les frais ou un mois, contre un individu qui plaide coupable d'avoir possédé de faux coupons de rationnement pour le sucre.

Un mandat d'amener a été émis contre un individu accusé de voies de fait avec lésions corporelles, en frappant un autre individu à la tête avec une bouteille et au corps avec ses pieds. Pour raison de santé, l'individu avait été élargi sur parole des cellules du poste no 1, mais au temps de la comparution, il brilla par son absence et le tribunal a émis contre lui un mandat d'amener.

Un individu qui plaida coupable à l'accusation d'avoir possédé un alambic où il fabriquait illégalement des liqueurs a été condamné à cent dollars d'amende et aux frais ou à trois mois de prison.

EMPRUNTEZ SANS RISQUES

Avec les Prêts Campbell vous serez en sécurité, car ils sont protégés—sans coût additionnel—par une police d'assurance sur votre vie. Une importante compagnie d'assurance se charge d'acquitter votre emprunt si vous mourez. Et rappelez-vous que des termes plus commodes et plus longs et des taux réduits sont maintenant en vigueur. Pas besoin d'endosseurs. Prêts de $20. à $1,000.

CAMPBELL
FINANCE CORPORATION LTD
Chambre 1 Tél. 1194
364, rue Des Forges
(en face uu Théâtre Impérial)

POUR TOUX OU RHUME-
RIEN NE VAUT
BUCKLEY'S MIXTURE
ATTENTION AUX IMITATIONS
Non authentique si non fait par
W. K. BUKLEY LIMITED
TORONTO

— AVIS —

"Le CLUB NAUTIQUE LAVIOLETTE, LIMITEE" des Trois-Rivières, demandera au procureur général de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

Arthur BELIVEAU
Proc. du Requérant

Trois-Rivières, 21 janv. 1946

Chez J. B. Loranger Ltée

Ustensiles en aluminium "Super Health"
Rôtissoires
$10.40 - $15.50 - $20.70

Vaisselle en pierre lanche
ASSIETTES à diner 35c
BOL à soupe 15c
TASSES et SOUCOUPES 15c
SERVIETTES de papier en rouleaux "Hyprokrepe" deux rouleaux et un support $1.00

J. B. Loranger Ltée
300 Des Forges — Tél. 93-94
Succursale:
650, Notre-Dame Tél. 883-W
Cap-de-la-Madeleine

Remerciements

La famille de
M. JOSEPH-ISIDORE GAUTHIER

désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

Mme Joseph-Isidore Gauthier

Survenu le 13 janvier 1946
Soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes de sympathies, visites, sympathies services rendus ou assistance aux funérailles.



22 janvier 1946

Logement désiré

5 ou 7 pièces chauffé, non meublé, demandé pour chef de service. Location garantie par

DOMINION FOILS (Canada) Limited
TELEPHONE 4141

VENTE PAR ADJUDICATION

Matériel de Construction

(Propriété du Gouvernement du Canada)

La Corporation des biens de guerre met en adjudication un certain nombre de grues, tracteurs, niveleuses à soc mobile (angledozers) et accessoires connexes.

Quiconque désire participer à cette vente pourra se procurer une liste complète de ce matériel en s'adressant à la Division de la mécanique, au siège social de la Corporation des biens de guerre, à Montréal, ou aux succursales de la Corporation, à Halifax, Moncton, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Régina, Calgary et Vancouver.

Toute liste est accompagnée d'une lettre circulaire indiquant les conditions de vente et les endroits où se trouve le matériel mis en vente.

Les plus hautes soumissions, ni aucune autre, ne seront nécessairement acceptées.

Les soumissions devront être adressées au Secrétaire, Corporation des biens de guerre, 4095 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, 6 (Qué.), avec mention au bas de l'enveloppe, à gauche:

SOUMISSION No. E-1-6
Re: Matériel de construction,
et seront reçues jusqu'à midi, heure normale de l'est,
LE LUNDI, 11 FEVRIER 1946

Toute soumission reçue après ce moment précis ne sera pas prise en considération.

Un chèque ou une traite de banque au montant de dix pour cent de la ou des offres, fait à l'ordre de la Corporation des biens de guerre, devra accompagner toute soumission.

Corporation des Biens de Guerre
4095 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, 6 (Qué.)
Boite postale 6099 Téléphone: BElair 3771

Feuilleton du "Nouvelliste"

Mademoiselle Mon Confrère

Roman inédit par Jean DEMAIS

4

malgré la labeur obstiné de l'année, lui donnait beaucoup d'inquiétude. C'était la première fois qu'elle avait se présenter. Donc ses chances étaient très minimes. Mais pour le moment, il ne s'agissait que d'une chose: amener un peu de calme dans l'âme tumultueuse de son père.

— Quelle est la date exacte de ce fameux concours?

Yvonne Malandry n'eut pas le temps de répondre. L'aigre sonnerie du téléphone retentit. Aussitôt Camille Malandry devint livide puis écarlate. Il laissa tomber sa serviette et se leva.

Sa femme s'interposa:

—Veux-tu que je réponde à ta place?

Il eut un geste de dénégation, et en tutubant s'approcha de l'appareil. Les deux femmes échangèrent un regrad épouvanté. Mais comment intervenir?

Déjà Camille avait pris le récepteur. Il répondait à son interlocuteur invisible:

— Oui c'est moi,

Programme du concert de Mack Harrell ce soir à l'Auditorium

M. Mack Harrell, baryton du Metropolitan Opera et l'un des chanteurs les plus renommés dans le monde à l'heure actuelle se fera entendre en récital ce soir à 8.30 hres à l'Auditorium de la Salle. Harrell chantera en présence des membres des Rendez-Vous Artistiques pour qui le concert de ce soir constituera l'un des plus marquants depuis la fondation de cette société.

Voici le programme du concert de ce soir:

I

If Music Be the Food of Love (Anglais) John Charles Clifton (1781-1841)

David on the Little Rock (Gallois) arr. par Arthur Somervell

Trottin' to the Fair (Irlandais) arr. par C.V. Stanford

The Bonnie Earl o'Moray (Ecossais) arr. par Graham Peel

II

Bois épais, de Amadis Lully

O sombre forêt ,redouble ton ombre, tu ne saurais être assez sombre pour cacher mon malheureux amour. Je sens un désespoir dont l'horreur est extrême. Je ne pourrai plus voir celle que j'aime.

Air tiré des Deux Avares Gretry

Cette pièce amusante est tirée d'un opéra comique de Gretry, ami de Voltaire et compositeur de la France révolutionnaire. "Nièces, neveux, cousins, tous mes parents, qu'ils aillent au diable. Ils sont tous comme le chat qui guette la souris!"

Vision fugitive, de Hérodiade Massenet

L'opéra Hérodiade, de Jules Massenet, raconte l'histoire de Salomé et de Jean-Baptiste. Hérode chante cet air au second acte alors qu'il est obsédé par son amour pour la belle Salomé. Il boit un philtre qui lui apporte une vision chère et il chante son amour passionné.

Staendchen (Sérénade) Schubert

Ce lied bien connu de Schubert est parmi les plus beaux qu'il ait écrit. Le poète y chante son amour en des accents languissants d'une beauté inaltérable.

Der Doppelgarnger (Le Sosie) Schubert

Le poète croit avoir son sosie alors qu'il médite devant la maison qu'habitait jadis sa bien-aimée. Dans un rayon de lune, il croit voir son double et cette vision l'obsède.

Der Musensohn (Le fils des Musés) Schubert

Errant par les champs et les forêts chantant ma chanson, ici et là, je vais. Partout où je vois la jeunesse, je l'éveille par mes accents. O Muses, quand donc trouverai-je le repos auprès de ma bien-aimée?

Wie Melodien sieht es mir (De fraiches mélodies) Brahms

De douces mélodies chantent dans mon coeur et comme les fleurs de l'espérance, lui apportent de doux parfums. Mais c'est en vain que je veux les retenir, car elles m'échappent dès que j'essaie de les écrire.

Auf dem Kirchhofe (Dans le jardin de l'église) Brahms

La journée était assombrie par la pluie. J'errai dans les jardins de la vieille église jusqu'au petit cimetière. Toutes ces tombes m'ont semblé froides et dépouillées. Cependant, au-dessus de chacune j'ai cru percevoir le rayon de l'immortalité.

O liebliche Wargen (O vent gracieux) Brahms

Frais visage qui tente mes regards et mon désir. Yeux radieux qui illumine mon âme. O toi la plus belle, quand donc seras-tu à moi?

IV

With pleasures Have I Passed My Days' Francis Hopkinson

L'auteur de cette romance fut le premier compositeur américain. Il était ami de George Washington et un des signataires de la Déclaration de l'indépendance.

Lesbia Railing John Duke

A Balad of Noah Frank St Leger

Madre Maria Marry Morley

Sing Awhile Longer Geoffrey O'Hara

Georges Reeves au piano d'accompagnement.

Annotations—Courtoisie de M. Paul Dupuis.

Ordination d'un ancien journaliste

Orange, N.J., 21 (P.A.) — Pierre van Paassen, qui a obtenu son baccalauréat de théologie à Paris tout en se taillant une grande réputation comme correspondant étranger, a été ordonné hier soir comme ministre unitaire. Natif de Hollande et âgé de cinquante ans, Paassen, dont le meilleur livre a été "Des Jours de nos années", a déclaré qu'il se consacrerait entièrement à la prédication de "la pure, simple et cristalline vérité évangélique."

Première mise en force d'un règlement contre un gardien

On a écrit de la petite histoire au hockey dans la ligue Nationale, le soir du 12 janvier. Pour la première fois, dans les temps modernes, un gardien s'est fait imposer une punition majeure qui a permis au club adversaire un lancer de punition contre le gardien coupable. Dans cette affaire, la première du genre, croit-on, dans la ligue Nationale, le coupable a été Frank McCool, gardien du Toronto, qui a mis son bâton de côté de même que ses gants pour attaquer Jos Carveth, avant des Red Wings de Détroit, avec ses poings. L'arbitre Frank Clancy a imposé une punition majeure à McCool qui, selon les règlements, signifie un lancer de punition. On a fait ce lancer mais on n'a pas enregistré de but.

Selon les règlements de la ligue Nationale, lorsqu'on impose une pose une punition mineure à un gardien, on inscrit le fait dans les statistiques mais il est remplacé au banc des punitions, par un de ses coéquipiers. Dans le cas d'une punition majeure, un lancer de punition est accordé contre lui. S'il est coupable d'une seconde punition majeure, dans la partie, il se voit imposer une punition de mauvaise conduite pour la partie. Dans ce cas, ou encore, quand le gardien se fait imposer une punition de mauvaise conduite pour la partie, il est remplacé par un coéquipier mais non par un gardien qui est déjà en costume pour officier en cas d'urgence quelconque. Le gardien est remplacé par un joueur autre qu'un autre gardien et son club est ainsi puni en ayant un cerbère sans expérience dans les filets.

Lorsque Harry Lumley, gardien du Détroit, s'est fait imposer, récemment, une deuxième punition mineure, c'était la première fois, en plusieurs saisons, qu'on enregistrait le fait.

Coopération des employeurs

Montréal, 22 (P.C.)— Le Conseil des employeurs de Montréal, formé dans le but d'aider les vétérans à trouver de l'emploi, a annoncé hier que cent quarante-quatre offres d'emploi pour des vétérans avaient été reçues à la suite de l'envoi de lettres à des missions d'affaires de Montréal. La semaine dernière cinquante-et-une positions avaient été offertes.

Le Conseil a déjà envoyé mille lettres pour demander aux employeurs d'étudier soigneusement leurs besoins de personnel, à l'heure actuelle et dans l'avenir. Les lettres sont postées à raison de mille par jour, 22.000 employeurs en recevront.

Rivaux chez les gardiens

Lorsque "Sugar" Jim Henry gardait les buts pour les Rangers et lorsque Charlie "Prince" Rayner était dans les filets pour les Americans, dans les jours de ce dernier club dans la ligue Nationale de hockey, ils étaient de grands rivaux. Ils étaient aussi des rivaux, mais des amis quand même, cette saison, parce que tous les deux jouaient avec les Rangers de New-York, alternant dans les filets.

MERCREDI SOIR,
LE 23 JANVIER 1946
8 heures P.M.
WHIST des SCOUTS
de la paroisse Notre-Dame
Magnifiques prix
Entrée: 35 cts
Salle des Scouts
388, rue de la CATHEDRALE

Le docteur
JEAN DARCHE
annonce que son bureau est maintenant ouvert à
L'Hôpital Privé des Trois-Rivières
(autrefois l'hôpital NORMAND & CROSS)
347, Boulevard Laviolette
Heures de bureau: 3 à 5 - 7 à 8
TEL. 176 et 4917





Voici une vue de front de la nouvelle NASH, aux lignes dynamiques et aux cent seize améliorations modernes. La NASH est vendue aux Trois-Rivières par Bruno Quessy, rue Saint-Maurice.

M. MacKinnon est optimiste

(Par John Dauphinee.)

Londres, 22. (P.C.)— Le ministre du commerce dans le gouvernement fédéral canadien M. MacKinnon est revenu d'un voyage de quatre jours sur le continent avec la confiance que le Dominion fera de "bons marchés" avec la Hollande et la Belgique dans l'avenir mais aussi avec la certitude que "quelque chose doit être fait" pour rendre le commerce plus facile entre notre pays et ces pays.

Au cours d'un interview accordé hier soir au retour de son voyage en Hollande et en Belgique, il déclara qu'il avait trouvé les bureaux de son ministère bien placés et fonctionnant efficacement et promit d'augmenter le personnel de ces bureaux afin de faire face aux besoins des temps de paix.

Un des problèmes les plus importants de l'heure serait de mettre sur pied un programme d'exportation canadienne avec un programme d'importation pour aider les pays d'Europe.

Le ministre du commerce a ajouté que la Belgique avait consenti d'envoyer une mission commerciale au Canada. M. Mackinnon a ajouté qu'il fut impressionné par la "prospérité éphémère" de la Belgique. Les commodités domestiques arrivaient en bonnes quantités. Toutefois il n'y avait pas l'ombre d'un doute que cette prospérité était toute interne. Le temps est venu pour la Belgique d'augmenter ses exportations à un niveau plus élevé et la Hollande est aussi arrivée au même point.

"Ces pays, comme le Canada, ont une économie basée sur les exportations" dit-il. Actuellement ils sont incapables de vendre de fortes quantités au Dominion à cause de la commission des Prix "Quelque chose doit être fait pour rendre le commerce entre nos pays plus accessible" ajouta-t-il.

Le Ministre a annoncé que le Canada avait décidé d'augmenter de 50 ses envois de blé à la France au cours des premiers mois de l'année 1946. Cela représente une plus grande rapidité dans les livraisons beaucoup plus que dans l'augmentation des tonnages prévus pour l'année.

Il ajouta que la France fait face à une grave pénurie de grains. L'exact tonnage de grains que la république française recevra n'a pas été dévoilé.

Saisie

(suite de la 1ère page)

destruction des unions ouvrières, pour provoquer les grèves et le chaos économique et plonger le peuple américain sous les profits sans contrôle et l'inflation." Les patrons n'ont pas répondu immédiatement à cette accusation.

Le président Truman a déclaré n'être "pas pessimiste-". On se rappelle qu'il a proposé une hausse de salaire horaire de dix-huit cents et demie, que cette offre a été acceptée par la C.I.O., mais rejetée par la Steel Corporation des Etats-Unis.

Hier, le nombre des grévistes américains a fait un bond de 800,000 environ et le total des ouvriers absents du travail a été porté à environ 1,622,000. C'est le plus grand total de grévistes qu'on compte aux Etats-Unis depuis le lendemain de la première grande guerre. En plus des 750,000 ouvriers des aciéries, les nouvelles mises à pied affectent 30,000 ouvriers d'équipement de ferme dans dix usines de l'International Harvester et 5,000 mineurs et fondeurs de la C.I.O. dans l'Utah.

A Détroit, les 175,000 ouvriers de la General Motors, en grève depuis deux mois, réclament toujours une hausse de salaire de 30%.

Les United Auto Workers de la C.I.O. avaient fixé à minuit, la nuit dernière, l'acceptation par la corporation d'une proposition de compromis prévoyant une hausse de salaire horaire de 19½c, hausse recommandée par la commission pour établir les faits. Le délai a expiré et la General Motors n'avait pas fait de commentaires encore.

Ailleurs à Détroit, l'union a négocié de nouveau avec la Ford Motor Company et elle projette de continuer demain ses pourparlers avec la Chrysler Corporation. Chrysler a annoncé qu'elle avait dû congédier temporairement 3,600 autres ouvriers à cause du manque de verre causé par une grève récente dans l'industrie de la verrerie.

Les fonctionnaires du secrétariat du Travail projettent aujourd'hui de faire de nouvelles tentatives pour mettre fin à la troisième plus grande grève, celle qui a été déclarée voici une semaine par 200,000 électriciens de la C.I.O. employés dans des usines de la General Electric, de Westinghouse et de la General Motors. Les représentants de l'Union (United Electrical Workers — C.I.O.) et ceux de la General Electric et de Westinghouse ont convenu de se rencontrer pour conférer.

Une dizaine de divisions russes font l'occupation

(Par Ross Munro)

Chemnitz, zone russe, Allemagne, 22, (P.C.-Câble) — Vêtue d'un paletot gris-bleu et d'un casque de mouton, une sentinelle de l'Armée rouge montait la garde sous la neige devant le quartier-général, à trois mille milles de son foyer. Elle a déclaré: "Ma tâche ici n'est pas dure, mais j'aimerais retourner dans mon village."

A l'intérieur, un colonel russe aux nombreux faits d'armes était assis dans sa chaise. Il a dit: "J'aime ca ivi, mais je préférerais rentrer en Russie. Je suis un ingénieur civil et j'ai hâte de retourner à mon ouvrage."

Parmi la force russe d'occupation, un grand nombre affichent la même nostalgie que parmi les forces d'occupation canadienne, américaine et britannique. Mais ici, on en parle avec moins de persistance, même si la rentrée en Russie et la démobilisation demeurent dans les esprits.

Depuis l'été dernier, il y a eu mouvement graduel des troupes russes de l'Allemagne à la Soviétie. Les grandes armées, qui ont déferlé comme des vagues jusqu'à l'Elbe, ont été très réduites et la force d'occupation soviétique semble maintenant à peu près la même que celle de l'Angleterre et des Etats-Unis.

De ce que j'ai vu et des renseignements que j'ai pu recueillir ici et là, à la faveur d'une tournée d'une semaine dans la zone soviétique, je dirai que les forces russes d'occupation sont d'environ dix ou douze divisions. Un major du service d'information de l'Armée rouge à Dresde m'a dit qu'il ne savait pas exactement quel était le total de la force, mais que ma supposition n'était pas tout à fait fausse et que même les troupes russes pouvaient être en moins grand nombre encore en Allemagne.

Dans chaque ville allemande de quelque importance, il y a une garnison de quelques pelotons, avec quartier-général arborant le drapeau rouge, des slogans soviétiques et d'immenses portraits du généralissime Staline et d'autres généraux russes. Au hasard de toute la tournée, je n'ai vu aucune grande concentration de troupes. Je n'ai pas vu un canon ni un tank, à l'exception, toutefois, d'un char d'assaut de construction américaine.

La démobilisation se continue régulièrement, disent-ils, et les trains de rapatriés, au nombre de trois par jour, aboutissent sans cesse à Moscou.

Notre groupe de journalistes n'a pas été autorisé à visiter un quartier-général de division de l'Armée rouge, ni à parler à son commandant, mais les officiers que nous avons rencontrés parlaient presque librement des choses de l'Armée.

Un officier du quartier-général du maréchal Joukhov a précisé qu'on avait démobilisé d'abord les hommes de plus de quarante ans, puis ceux de trente à quarante ans. Les rapatriés actuels sont de ce nombre.

Les soldats blessés trois fois ou dont la santé est chancelante ont droit au licenciement. Parmi les autres qui quittent l'Armée, nous remarquons des instituteurs, des ingénieurs agricoles, des cheminots, des étudiants dont les études ont été interrompues par la guerre, et des soldats d'une éducation spéciale qui n'ont pas eu encore l'occasion de faire valoir leurs connaissances, à cause de leur mobilisation dans l'Armée.

Il y a aussi licenciement spécial de sujets dont la libération en vue de l'industrie et des affaires est demandée à l'armée par les commissaires du peuple.

Pour maintenir la force d'occupation, de jeunes troupes — dont plusieurs ont été mobilisées l'an dernier — ont été rappelés de la zone.

Sans doute faut-il tenir compte du fait que les troupes que nous avons visitées dans cette tournée appartenaient pour la plupart à la fameuse cinquième division de gardes. D'après ce que nous avons vu, la discipline de l'Armée rouge est bonne. Nous n'avons été témoin de désordre nulle part.

Les Allemands, qui n'ont pas peur de parler, ne critiquent aucunement la conduite de l'Armée rouge.

On a permis aux officiers d'avoir leur femme et leurs enfants dans la zone d'occupation, mais ce privilège est refusé aux sous-officiers et soldats et on ne croit pas qu'il soit jamais accordé.

Il semble que les soldats russes ont une connaissance très limitée du monde extérieur. Les affaires du monde ne les intéressent pas beaucoup, excepté ce qui se passe en Russie et dans un voisinage immédiat.

A part la connaissance générale des faits des Armées alliées durant la guerre, le soldat ordinaire connaît quasiment rien de l'effort réel des alliés occidentaux. Je n'ai pas rencontré un seul soldat russe qui ait entendu parler de la première armée canadienne.

La force d'occupation mange mieux ici que les autres forces d'occupation ailleurs en Allemagne. Ses rations viennent en majorité de la production allemande elle-même; elle en fait venir très peu de Russie. Chaque soldat a droit à vingt-cinq cigarettes distribuées gratuitement chaque jour, mais ces cigarettes sont faites en Allemagne. Les soldats de l'occupation ont double solde.

Le docteur Hudon Normand
MEDECIN-CHIRURGIEN
a ouvert son bureau à
1200, RUE ROYALE
Lundi, le 21 janvier 1946
Téléphone 162

L'Ontario devra reviser sa politique

Toronto 22 (P.C.) — La Commission de contrôle des liqueurs de l'Ontario se réunit aujourd'hui pour reviser sa politique à la lumière du rejet par le Conseil Privé de l'appel de la province de l'Ontario contre la validité de la loi de tempérance du Canada qui remonte en 1878.

Le rejet de l'appel de l'Ontario maintient en vigueur la loi de tempérance du Canada dans quatre districts provinciaux: Perth, Peel, Huron et Manitoulin.

Le juge W. T. Robb, d'Orangeville, Ontario, président de la Commission de contrôle des liqueurs, a dit hier soir qu'il serait peut-être nécessaire de canceller les licences émises pour la vente de liqueurs alcooliques dans les comtés de Perth, de Peel et de Huron. Cela affectera onze licences de taverne dans le comté de Huron, quatre licences de club dans Peel et 20 licences de taverne et de club dans le comté de Perth. Aucun permis n'avait été accordé dans le district de Manitoulin.

Par sa décision rendue hier le Conseil Privé a déclaré valide la loi de tempérance du Canada en Ontario, aussi bien qu'en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick qui ont appuyé la province d'Ontario dans sa cause portée devant la plus haute cour du royaume.

En logeant son appel en novembre dernier, le gouvernement ontarien cherchait à obtenir une décision finale qui rendrait la loi du contrôle des liqueurs de cette province applicable à toutes les parties de l'Ontario sauf dans les régions où l'on en déciderait autrement par les trois cinquièmes des votes

Truman suggère des salaires plus élevés

Washington, 22, (P.A.)— Le président Truman a soumis au Congrès des Etats-Unis, hier, un programme demandant des salaires plus élevés, des prix plus bas et le maintien des taxes actuelles. Le budget laisse entrevoir la première diminution de la dette nationale depuis 1930.

Le président a appris au Congrès dans un message qu'au cours des prochains douze mois la dette nationale de 278 milliards de dollars sera réduite de sept milliards.

Les perspectives sont excellentes, mais il a donné l'avertissement qu'il y aura encore bien des écueils.

M. Truman se déclara inquiet au sujet des pressions qui poussent vers l'inflation et a laissé entrevoir que les grèves dans les principales industrie constitueront un frein dans le travail de reconversion.

Il a dit de prêter une sourde oreille aux voix qui prêchent la désunion, voix qui se sont tues pendant la guerre, mais qui commencent à se faire plus fortes.

Pour la politique intérieure du pays il a dit que son administration n'a qu'un but, améliorer le bien-être du citoyen américain.

Quant à la politique étrangère: le principal objectif est de bâtir une paix durable et de l'assurer.

Ce sera la politique constante des Etats-Unis, dit le président, de mettre toute son influence derrière l'Organisme des Nations Unies et d'empêcher de nouvelles guerres internationales.

Si la paix doit durer, elle doit reposer autant sur la justice que sur la puissance.

Réunion des commissaires industriels tenue à Québec

A l'assemblée annuelle générale de la Chambre de Commerce Senior qui se tient ce soir dans la Salle Jacques-Cartier, du Château De Blois, monsieur Léon Trépanier, commissaire industriel, fera rapport aux membres de l'importante assemblée qui a été tenue à Québec hier, à laquelle il assistait.

Il s'agit de la réunion de l'Association des Commissaires Industriels de la province, au cours de laquelle des décisions ont été prises dans le but de faciliter aux commissaires industriels de la province, le travail important qu'ils ont à accomplir en faveur de leurs villes respectives.

Une cinquantaine de représentants des grandes institutions bancaires du pays, des chemins de fer et des compagnies d'utilités publiques prirent part aux délibérations en outre des commissaires industriels de Montréal, Québec, Trois-Rivières du Conseil Economique du Saguenay et de Sherbrooke.

Monsieur Elzéar Dallaire, maire de Grand'Mère et l'échevin Lampron de cette même ville, ainsi qu'un délégué de la Ville de Shawinigan étaient également au nombre des personnes présentes à cette réunion.

A la suite d'une réception à l'Hôtel-de-Ville de Québec, par Son Honneur le Maire Lucien Borne et les membres du Commissariat industriel de la Ville, les délégués furent invités à visiter les bureaux du Commissariat industriel, à la tête duquel est monsieur Armand Viau. Au lunch qui suivit au Château Frontenac et qui était présidé par le Maire Borne, ce dernier fit un éloge tout particulier de monsieur Armand Viau et exprima les regrets de ce que la Ville de Québec n'ait pas songé avant l'an dernier à créer cet organisme qui a déjà rendu d'énormes services à la cité. Monsieur Borne fit l'éloge des membres de son Conseil et en particulier des chefs de départements de la Cité qui fournissent leur plus entière collaboration au commissariat industriel.

A l'issue de cette réunion, monsieur Valmore Gratton, directeur de l'Office d'Initiative Economique de Montréal présida les délibérations. On entendit une fort intéressante causerie de M. C. E. Amy, gérant du département industriel de la Banque Royale; Monsieur Léon Trépanier fut invité à remercier le conférencier. On procéda ensuite à l'étude des divers items de l'aganda qui comportait l'adoption des règlements de l'Association et des remarques de M.M. H. A. Wood, commissaire du développement industriel des chemins de Fer Nationaux, de M.F.W. Collins, un occupe un poste analogue au C.P.R.

Une discussion générale s'ensuivit au cours de laquelle chacun y alla de ses suggestions et d'un aperçu du problème auquel il a à faire face dans sa localité.

Monsieur Jacques Mélançon agissait comme secrétaire et M. Harry Thorpe de la Banque Canadienne du Commerce représentait l'Association en qualité de trésorier.

On s'attend à ce que ce soir notre Commissaire industriel fournisse aux membres de la Chambre quelques détails sur la réunion d'hier dont on attend des résultats fructueux.

L'honorable Paul Beaulieu, Ministre du Commerce et de l'Industrie, retenu chez lui par la maladie et le sous-ministre Louis Coderre, retenu à Montréal s'étaient fait excuser

Monsieur Trépanier a profité de son passage à Québec pour rendre visite à monsieur Maurice Hébert, directeur de l'office provincial du tourisme et à M. Morin, directeur du service de ciné-photographie de la Province.

Maire de Sorel

Sorel, Qué., 22 (P.C.—Le maire René Poliquin a été réélu aujourd'hui par acclamation pour un autre terme dans cette ville du comté de Richelieu. Les échevins Georges Gagnon, Napoléon Crépeau et Adélard Goulet ont aussi été réélus.

Elu président

Québec, 22. (P.C.)— J. Y. Bouchard a été élu président de la Société Mutuelle des Voyageurs de Commerce de la province de Québec lors d'un récent congrès et J. Trépanier fut élu vice-président. Les directeurs sont Joseph Lévesque, J. L. Trudel, J. B. S. Moisan, Eugène Marcil, A. H. Légaré, J. R. Matte, Paul Godbout et A. Marceau.



Le capitaine E. M. Zacharias expert américain en question japonaise avait prévu des événements qui sont survenus à Pearl Harbor, et il avait donné les avertissements nécessaires aux officiers en charge de ce poste stratégique. Zacharias ne s'était trompé que sur un point. Il avait dit que les Japonais couleraient quatre cuirassés américains, mais ils en coulèrent cinq.

Quelle différence
OXO apporte à vos recettes!

Le Docteur
J. A. Denoncourt
sera absent du 19 Janvier au 1er février

Dr JOS. NORMAND
Coin Laviolette et St-Martin
Tous les jours 10 à 12 A.M. 1 à 2 P.M.
Lundi, Merc., Vend., 7 à 8 P.M.
Téléphone: 2043

SIROP FERRIER
PECTORAL CALMANT
SANS EGAL DANS LES AFFECTIONS BRONCHO PULMONAIRES AIGUES
RHUMES TOUX REBELLE
En vente à la
PHARMACIE ROYALE
931, rue Royale Tél. 689

MEMBRE DE LA CORPORATION DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
Etienne Lamontagne
OPTICIEN TEL 2178 MANUFACTURIER
1065 rue ST-PROSPER TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

150 MANTEAUX et
265 ROBES
Seront les vedettes de la vente de
FORTIN
VENDREDI et SAMEDI
Nous vous avisons à l'avance afin que vous soyez libres vendredi matin.